

La brouille entre M. Pasqua et M. Marchiani menace le RPF de désagrégation

UN MOIS après son congrès constitutif, le Rassemblement pour la France (RPF) traverse déjà une crise qui menace sa cohésion. Elle met aux prises les partisans de son président, Charles Pasqua, et ceux de son vice-président, Philippe de Villiers, au côté de qui s'est rangé Jean-Charles Marchiani. L'ancien préfet du Var, qui fut longtemps très proche de l'ancien ministre de l'intérieur, dénonce, dans un entretien au Monde, « un certain nombre de méthodes relevant du gangstérisme, de la voyoucratie et de la mafia » au sein du RPF, tout en précisant qu'il ne vise pas par là les développements de l'enquête judiciaire sur l'affaire Elf. M. de Villiers le soutient, et s'étonne que M. Pasqua ait « décidé de se débarrasser de M. Marchiani ».

Lire page 32

Supprimer les impôts locaux ?

LA FISCALITÉ LOCALE suscite de multiples critiques : injuste, opaque, très peu redistributive. Mais elle semble impossible à réformer. Face à ce blocage, certains élus proposent la suppression pure et simple de ces prélèvements. Ancien ministre de l'économie, président (PS) de la région Centre, Michel Sapin affirme : « La meilleure réforme de la taxe d'habitation reviendrait à la supprimer. » Dans une brochure confidentielle de l'Institut de la décentralisation, Robert Savy, président (PS) de la région Limousin, interroge : « Faut-il supprimer les impôts locaux ? » Et organiser au niveau national une redistribution des richesses entre les collectivités ? Le débat est ouvert.

Lire page 13

Le chancelier lâché par la CDU



HELMUT KOHL

LA PRESSION monte sur Helmut Kohl. L'ancien chancelier est sommé par son parti, la CDU, de s'expliquer sur les financements secrets de cette dernière. Le parquet pourrait demander dès la semaine prochaine la levée de l'immunité parlementaire de M. Kohl.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1224 - 7,50 F



L'argent africain des Templiers

● L'enquête sur l'Ordre du Temple solaire a mis au jour des mouvements financiers entre le Cameroun et un autre ordre templier ● Les transferts atteignent des dizaines de millions de francs ● Le juge a étudié les liens entre l'OTS, des sociétés secrètes et certains francs-maçons

QUATRE ANS après la mort de seize personnes dont les corps calcinés avaient été retrouvés, le 23 décembre 1995, dans le massif du Vercors (Isère), l'enquête sur la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS) est close. L'instruction, confiée au juge grenoblois Luc Fontaine, a entraîné la mise en examen de deux personnes, un pharmacien bretois et le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik. L'un et l'autre pourraient être renvoyés devant un tribunal correctionnel en 2000, bien qu'ils n'aient nullement pris part au « suicide collectif » de 1995.

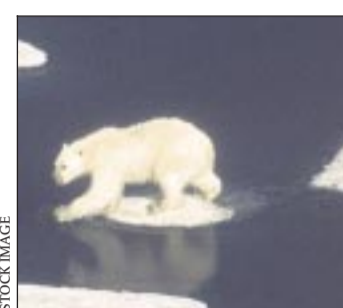
L'enquête a conduit le juge bien au-delà du Vercors. Plusieurs organisations templières, rosicruiciennes et maçonniques ont retenu son attention, de même que deux personnages-clés de ces milieux : l'écrivain Jacques Breyer, décédé en 1996, et Raymond Bernard, un riche retraité de soixante-seize ans. La preuve de leur responsabilité, directe ou indirecte, n'a toutefois pas été établie. Ni



l'un ni l'autre n'ont été mis en examen.

L'étude des comptes de M. Bernard a néanmoins révélé d'importants mouvements de fonds en provenance d'Afrique, en particulier du Cameroun. Le président de ce pays, Paul Biya, dont M. Bernard aurait été un « conseiller », s'est montré très généreux avec une association fondée par ce dernier, le Centre international de recherches culturelles et spirituelles (Circes). Or, le Circes est la branche « caritative et humanitaire » de l'Ordre souverain du temple initiatique (OSTI). M. Bernard a été le « Grand Maître » de cette organisation templière. Cette aide financière (plusieurs dizaines de millions de francs entre 1988 et 1992) n'est pas répréhensible en soi mais elle a intrigué les enquêteurs par son importance. La présidence camerounaise, sollicitée à plusieurs reprises par Le Monde, n'a fourni aucune précision.

Lire page 8



STOCK IMAGE

CLIMAT La banquise recule

Plusieurs études récentes aboutissent à la même conclusion : la banquise arctique fond à un rythme inquiétant. En une trentaine d'années, l'épaisseur de l'immense calotte de glace qui recouvre la région du pôle Nord s'est réduite de 40 % et sa superficie recule de 37 000 km² par an. On ne sait pas encore si ce phénomène doit être imputé au réchauffement global de la planète ou à l'apparition d'un nouveau courant maritime chaud, mais les habitants de la banquise, au premier rang desquels les ours polaires (photo), qui se servent d'elle comme d'une plateforme de chasse hivernale, subissent les conséquences de cette fonte. p. 25

Accusé d'avoir lutiné une étudiante, le gouverneur d'Osaka démissionne

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon change. Ce qui était difficilement imaginable il y a quelques années est aujourd'hui une réalité et aura force de précédent : la ténacité d'une étudiante de vingt et un ans a contraint le gouverneur d'Osaka, « Knock » Yokoyama, à démissionner, mardi 21 décembre. C'était quelques heures avant qu'il ne soit inculpé par le parquet de harcèlement sexuel à l'égard de la jeune femme.

L'affaire secoue le monde politique japonais dans lequel les scandales de mœurs ne sont pourtant pas rares. Mais cette fois, la sortie honteuse de Yokoyama porte un coup à l'image des politiciens indépendants, les « sans-parti », vers lesquels l'opinion, lassée de la classe politique, s'était tournée ces dernières années. La popularité de Yokoyama était telle qu'aucun parti - à l'exception des communistes - n'avait présenté de candidat contre lui lors des élections d'avril. Il avait été réélu haut la main.

L'affaire « Knock » - nom de scène de Yokoyama, un comique élu une première fois à la tête de la préfecture de la seconde ville de

l'archipel en 1995 - est symptomatique d'une évolution profonde : les Japonaises se font entendre. Elles jouent un rôle grandissant dans la vie économique, bien qu'elles soient encore victimes de discrimination dans le travail. Elles sont de moins en moins disposées à accepter certaines humiliations et sont de plus en plus nombreuses à les dénoncer publiquement.

Elles se rebellent contre le harcèlement sexuel : *seku hara*, de l'anglais *sexual harassment*, est désormais entré dans le vocabulaire courant. Elles ont commencé à traîner des hommes devant les tribunaux. Le ministère du travail vient de publier une définition et une liste de pratiques constituant un harcèlement : par exemple, forcer une employée à chanter au karaoké.

Les Japonaises se mobilisent contre les atouchements dont elles sont victimes dans les trains aux heures de pointe. Plusieurs compagnies de chemin de fer ont mis en place des équipes spéciales pour enrayer un phénomène qui a pris des proportions étonnantes : un « professionnel du pelotage » dans les lieux publics a même écrit il y a quelques an-

nées un livre à succès pour expliquer ses méthodes...

Ce n'est pas de l'avoir forcé à chanter au karaoké que la jeune étudiante accusait le gouverneur Knock (soixante-sept ans) mais de l'avoir « lutiné » pendant une demi-heure, le 8 avril, à l'arrière d'un minibus au cours de sa campagne électorale, alors qu'elle faisait partie de son équipe de supporters. Elle porta plainte. Knock ironisa et porta plainte à son tour pour allégations mensongères.

Mais le 13 décembre, un juge condamna le gouverneur à verser 11 millions de yens (600 000 F) à la jeune femme : la somme la plus élevée jamais décidée dans une affaire de harcèlement sexuel au Japon. Knock commença à perdre sa morgue. Le 17 décembre, l'assemblée préfectorale votait une résolution de censure contre lui. Trois jours plus tard, son domicile était perquisitionné. Knock était *knock-out*. « L'inculpation n'est qu'un début. Yokoyama doit être jugé », a commenté l'étudiante, devenue la porte-parole de toutes celles qui n'ont pas osé faire scandale.

Philippe Pons



AP

MONACO Une mort absurde

Ted Maher, l'infirmier à l'origine de l'incendie qui a abouti à la mort du banquier Edmond Safra, le 3 décembre à Monaco, ne voulait pas tuer son patron. Mais les failles dans le dispositif de sécurité du milliardaire, qui avait transformé son appartement en bunker (photo), ont précipité cette issue fatale. Thomas Sancton, de *Time Magazine*, revient sur cette étrange affaire. p. 14

Huissiers de la marée noire

LA SCÈNE est un brin cocasse, mais elle ne fera pas rire les responsables du pétrolier *Erika*. Depuis une semaine, des huissiers arpentent le littoral atlantique. A la demande des mairies et des conseils généraux, les officiers de justice sont chargés d'attester de la propriété actuelle de la côte. Un de ces appariteurs s'est même laissé entraîner en haute mer, sur le lieu du naufrage. A la demande des pêcheurs de Guilvinec (Finistère), il a dressé constat de l'impossibilité de travailler dans cette zone riche en langoustines.

L'intention des mandeurs est claire, alors que la première nappe est attendue, pelle au pied, dans la nuit de Noël sur l'île d'Yeu. Il s'agira de faire payer au plus vite, pièces juridiques à l'appui, toute pollution qui surviendrait sur le littoral. Le fioul n'a pas encore touché la première plage que la machine judiciaire est déjà lancée. Cette promptitude est sans doute la principale nouveauté de cette catastrophe écologique. Vingt et un ans après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, au large de Portsall, les collectivités locales de la façade atlantique ont tiré les leçons judiciaires du drame.

Les maires bretons des Abers et du Tregor avaient dû batailler quatorze ans devant un tribunal de Chicago avant d'obtenir une indemnisation de la compagnie

Amoco. L'Etat et les collectivités locales avaient obtenu, en 1992, 1,2 milliard de francs pour les 220 000 tonnes de pétrole répandues par le pétrolier libérien. Une aumône. A l'époque, la marée noire avait été si soudaine que personne n'avait réellement songé à chiffrer les dégâts de la pollution et les coûts du nettoyage. Qui avait recensé les cirés et les râteaux sacrifiés, les heures dépensées par les bénévoles à ramasser le liquide visqueux ? Au moment du verdict, les plaignants n'avaient pas ergoté sur la somme proposée, déjà heureux que la procédure aboutisse enfin.

Vingt et un ans après, la présence d'une justice bottée, le regard rivé sur le large, traduit l'évolution des mentalités. Les huissiers puis les avocats recenseront sans doute chaque pelle abîmée, chaque huître morte, chaque litre de détergent utilisé, chaque langoustine absente des tables du réveillon. Tous ces jours d'angoisse où la pollution a dérivé au large ont permis d'affiner le calcul et de renforcer l'envie de présenter à quelqu'un la note. Au bout du compte, les exigences financières risquent de battre des records.

Benoît Hopquin

Lire la suite page 15
et nos informations page 10



NEW YORK CITY HALL

SPECTACLE Rockettes à plumes

Elles sont un monument du patrimoine culturel américain. Vestes à sequins rouges et plumes d'autruche, les Rockettes, les danseuses du temple new-yorkais du Radio City Hall, ont de longues jambes gainées de collants couleur chair qui rythment depuis 1932 claquettes et parades des petits soldats de bois. p. 28

International	2	Carnet	24
France-Société	8	Abonnements	24
Régions	13	Aujourd'hui	25
Horizons	14	Météorologie-Jeux	27
Entreprises	17	Culture	28
Communication	19	Guide culturel	30
Tableau de bord	20	Radio-Télévision	31

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999

CATASTROPHES Devant l'éten-
due de la tragédie qui frappe le Vene-
zuela, où des milliers de personnes
ont péri à la suite des inondations et
des glissements de terrain, en parti-

culier dans le nord du pays, l'Assem-
blée nationale constituante (ANC) a
décidé, mercredi 22 décembre,
d'étendre les pouvoirs du président
Hugo Chavez. Le chef de l'Etat peut

désormais décréter l'« état de guerre
économique ». ● LA CROIX-ROUGE et
de nombreuses organisations huma-
nitaires ont fait savoir que les sauve-
teurs avaient besoin de vivres, d'eau

et de médicaments de toute urgence
pour tenter d'enrayer les risques
d'épidémies. ● LE PRÉSIDENT CHA-
VEZ a annoncé un vaste programme
qui permettrait aux personnes sinis-

trées de recevoir des terres et une
aide financière. Le coût de la re-
construction serait de 15 à 20 mili-
iards de dollars (autant d'euros), au
cours des deux années à venir.

L'aide s'intensifie devant l'ampleur du désastre au Venezuela

Une semaine après les inondations et les glissements de terrain qui ont ravagé le nord du pays, la communauté internationale se mobilise. A Caracas, le président Hugo Chavez a dénoncé l'« irresponsabilité » des précédents « gouvernements corrompus » qui ont permis l'« urbanisation sauvage »

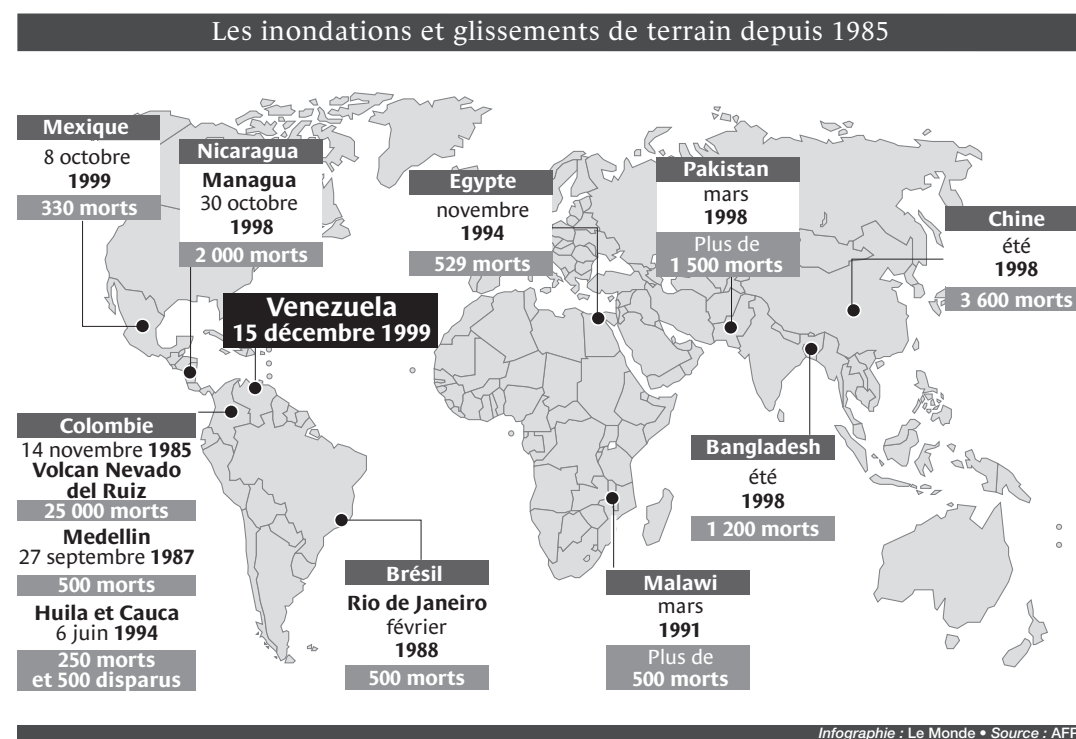
SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant régional
Face à l'ampleur de la tragédie
que frappe le Venezuela, l'aide in-
ternationale s'intensifie tandis que
l'Assemblée constituante a conféré
au président Hugo Chavez des
pouvoirs spéciaux l'autorisant « à
prendre toute décision nécessaire
sur le plan économique ».

Les pluies diluviennes qui se
sont abattues la semaine dernière
sur le nord du pays ont provoqué
de gigantesques glissements de
terrain. Selon les estimations du
directeur de la défense civile, An-
gel Rangel, trente mille personnes
au moins pourraient avoir péri, et
plus de trois cent mille sont sinis-
trées, notamment dans l'Etat de
Vargas, coincé entre la cordillère
de l'Avila et la mer des Caraïbes.
Soulignant que « des villages en-
tiers ont disparu, sont ensevelis sous
la boue », il a avancé que « le
nombre exact de personnes qui sont
mortes ne sera jamais connu ». Il
faut parler « de milliers et de mil-
liers. Ce peut être de 30 000 à
50 000 », a-t-il estimé, en mention-
nant le village de Carmen de Uria,
situé dans l'Etat de Vargas, où sur
trois mille cinq cents maisons il
n'en reste qu'une centaine.

PONT AÉRIEN

Deux hélicoptères et un petit
avion qui participaient aux secours
se sont écrasés mercredi. Plusieurs
sauveteurs vénézuéliens ont été



Infographie : Le Monde • Source : AFP

tués lors de ces accidents. Mercre-
di, le Venezuela avait reçu plus de
soixante tonnes d'équipements di-
vers, de vivres et de médicaments
et plus de 7 millions de dollars (au-
tant d'euros) de dons financiers,
provenant de quarante-deux pays,
du Japon à la Norvège. « Ce n'est
pas suffisant. Vu l'ampleur de la tra-

gédie, la solidarité n'est jamais suffi-
sante », a souligné le ministre des
affaires étrangères, José Vicente
Rangel, qui a chaleureusement re-
mercié tous les pays, « des plus
riches aux pauvres, qui ont eux-
mêmes de nombreux problèmes »,
qui se sont portés au secours du
Venezuela. Les voisins comme la
Colombie et le Guyana, dont les
relations avec Caracas ont connu
des périodes de tension ces der-
niers temps, participent à l'élan de
solidarité.

De Cuba à l'Argentine, l'Amé-
rique latine s'est mobilisée pour
venir en aide à la République bolivi-
variennne victime de l'adversité. Le
Mexique, frappé en 1999 par l'ou-
ragan Mitch, a mis en place un
pont aérien, fournissant plusieurs
tonnes d'aliments, de matelas, de
couvertures et de tentes ainsi que
des spécialistes accompagnés de
chiens pour la recherche des survi-
vants.

L'Europe a aussi réagi avec
promptitude. Le ministre espagnol

des affaires étrangères, Abel Ma-
tutes, a demandé aux nations du
Vieux Continent de mobiliser des
ressources spéciales en faveur des
victimes, soulignant que les dom-
mages sont supérieurs à ceux
qu'avait provoqués Mitch en Amé-
rique centrale.

PURIFICATION DE L'EAU

Paris a dépêché deux avions
Transall chargés d'aide humani-
taire et une équipe de sauveteurs
qui vont installer plusieurs stations
de purification d'eau. Principal
pourvoyeur d'aide, les Etats-Unis
ont débloqué une aide d'urgence
de 3 millions de dollars et mis huit
hélicoptères et cinq avions à la dis-
position des autorités vénézué-
liennes.

Mardi, alors qu'il inspectait une
caserne à Charallave, dans l'Etat de
Miranda (est de Caracas), pour y
reloger des sans-abri, le président
Chavez s'est entretenu avec son
homologue américain à l'aide d'un
téléphone portable. Le président

Clinton a favorablement répondu
à sa requête d'envoyer des ponts
mobiles, utilisés par l'armée améri-
caine, afin de rétablir les commu-
nications terrestres dans plusieurs
régions sinistrées.

Selon un responsable de la
Croix-Rouge, les besoins sont
considérables, notamment en eau
potable, en médicaments pour
prévenir les épidémies comme la
dengue ou le choléra, en véhicules
tout terrain et en chaux pour retar-
der la putréfaction des cadavres.
Les Nations unies, la Banque mon-
diale et la Banque interaméricaine
de développement ont promis le
rapide déblocage de crédits pour
faire face à l'urgence et à la re-
construction de pays, dont le coût
pourrait atteindre 15 milliards de
dollars selon la fédération patro-
nale Fedecamaras.

LA DIASPORA SOLIDAIRE

L'importante diaspora vénézué-
lienne, concentrée à New York et à
Miami, s'est mobilisée pour collec-
ter de l'aide d'urgence et des fonds
aux Etats-Unis, où le réseau de sta-
tions-service Citgo, filiale de la
compagnie pétrolière vénézué-
lienne PDVSA, a réuni un million
de dollars en faveur des sinistrés.
Les vedettes du show-business vé-
nézuélien, Franco de Vita, Ricardo
Montaner et les frères Servando et
Florentino Primera travaillent à
l'organisation d'un marathon télé-
visé international au profit des ré-
fugiés.

Seule fausse note dans ce
concert de solidarité, l'agence de
classement financier de Wall Street
Standard & Poors vient de réduire
de « B+ » à « B » la qualification
de la dette à long terme du Vene-
zuela. Cette décision va renchérir
le coût des emprunts du Venezuela
sur le marché international, alors
qu'il aura besoin de fonds considé-
rables pour la reconstruction. Le
président Chavez a cependant pré-
cisé que le Venezuela continuerait
à honorer le service de sa dette,
ajoutant que le prochain paiement
se ferait en mars.

Sur proposition du chaviste Al-
fredo Peña, l'Assemblée consti-

tuante a donc étendu les pouvoirs
du président Chavez en matière
économique, l'autorisant si néces-
saire à décréter « l'état d'économie
de guerre », qui lui permettrait, par
exemple, de réquisitionner des
équipements de chantiers ou des
cliniques privées.

« Je dois repartir de zéro, sans rien... »

Des carcasses de bétail gon-
flées, tout un village en ruines et
une population désespérée té-
moignaient, mercredi 22 dé-
cembre, de l'énormité de la
tâche de reconstruction qui at-
tend les Vénézuéliens après les
inondations dévastatrices. Des
habitants de ce qui fut Santa
Barbara faisaient la queue pour
recevoir quelques vivres, se de-
mandant comment reprendre
leurs vies brisées après que les
inondations eurent rasé une
centaine de maisons.

« J'ai perdu mes 1 500 poulets et
oies. Je dois repartir de zéro, sans
rien. Je vais reconstruire ma mai-
son brique par brique », dit En-
rique Gutierrez. Pour cet
homme de trente-trois ans et
pour beaucoup d'autres, il n'y
aura pas de Noël à fêter cette
année. « J'ai envoyé mes enfants
chez des parents. Je vais passer les
fêtes à commencer à rebâtir »,
ajoute-t-il. Au milieu des ruines,
des morceaux de plastique vert
sont tout ce qu'il reste des déco-
rations qu'une famille avait pré-
vues pour Noël et le jour de l'An.
- (AFP)

Revenant sur les causes de la
tragédie, Hugo Chavez a accusé
« l'irresponsabilité criminelle » des
précédents « gouvernements cor-
rompus » qui ont permis l'urbanis-
ation sauvage dans des zones ex-
posées aux risques naturels. « Ces
gouvernements ont violé les lois de la
nature », s'est-il exclamé.

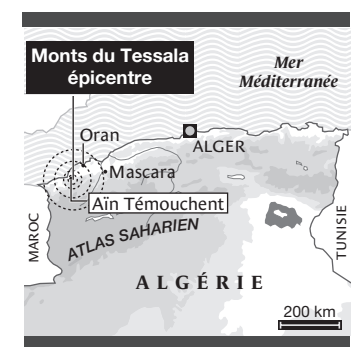
Jean-Michel Caroit

Un tremblement de terre en Algérie fait au moins 28 morts

UN TREMBLEMENT de terre a
frappé, dans la soirée du mercredi
22 décembre, le nord-ouest de l'Al-
gérie, faisant au moins vingt-huit
morts et plus de cent soixante-
quinze blessés, selon un bilan pro-
visoire donné, jeudi matin, par la
télévision nationale. Ce séisme,
d'une magnitude de 5,8 sur
l'échelle ouverte de Richter, a éga-
lement ressenti dans l'est du Ma-
roc, mais aucune victime ni dégâts
n'est à déplorer. Il s'est produit au
moment de la rupture du jeûne du
ramadan, à 18 h 37, heure locale,
jetant dans les rues d'Oran, de
Mascara, de Tlemcen et d'Aïn Te-
mouchent (la ville la plus touchée)
les habitants en proie à la panique.

Un plan mobilisant d'importants
moyens de secours a été rapide-
ment déclenché à Aïn Temouchent,
tandis que le ministre de l'intérieur,
Abdelmalek Sellal, et son collègue
de la santé, Yahia Guidoum, se ren-
daient sur les lieux pour superviser
les opérations. Le chef de l'Etat,
Abdelaziz Bouteflika, leur a de-
mandé de prendre « toutes les me-
sures nécessaires » pour porter as-
sistance aux sinistrés.

Selon la télévision algérienne,
l'épicentre du tremblement de
terre a été localisé à la lisière des
départements de Aïn Temouchent
et de Sidi Bel Abbès ce qu'a confir-
mé le réseau national français de
surveillance sismique de Stras-
bourg. Dans le triangle formé par
les villes d'Oran, Tlemcen et Sidi
Bel Abbès, les dégâts matériels
sont importants, selon les premiers
témoignages recueillis par la
presse. Des immeubles se sont ef-



fondrés, d'autres sont fissurés et
des lignes téléphoniques ont été
coupées.

ZONE GÉOLOGIQUE INSTABLE

Ce n'est pas la première fois que
l'Algérie, implantée sur une zone
géologique instable (comme les
autres pays voisins du Maghreb),
est touchée par des séismes.
En août 1994, une secousse avait
fait 172 morts dans la région de
Mascara ; en octobre 1989, dans la
région de Tipaza, à quelques di-
zaines de kilomètres de la capitale,
une trentaine de personnes avaient
péri dans un autre tremblement de
terre.

Neuf ans auparavant le 10 octo-
bre 1980, c'est la ville d'El Asnam
(ex-Orléanville), qui avait été dé-
truite par une violente secousse
tellurique qui avait fait quelque
trois mille morts, huit mille blessés
et quatre cent mille sinistrés. La
ville allait être entièrement re-
construite sur un site différent et
rebaptisée Chlef, du nom de la ri-
vière locale. - (AFP, Reuters.)

CAPITOL démocratise la bourse.

3€* par ordre, droits de garde gratuits.**

1^{er} pas, 1^{er} pack.

* Pour tout ordre passé sur la Bourse de Paris, par Internet, inférieur ou égal à mille euros. Trois euros hors taxes, soit 3,62 euros TTC.
** Pour tout portefeuille inférieur ou égal à trente mille euros.
Tarifs valables jusqu'au 31/12/2000.

Premiers pas
Action
Passion

www.capitol.fr

votre finance personnelle on line

Demande d'information gratuite et sans engagement de votre part

0 8 1 0 1 8 0 1 8 1

N° Azur. Prix d'une communication au tarif local.

La bataille pour la prise de Grozny, la capitale tchétchène, a commencé

Les pertes russes sont apparemment largement sous-estimées

Forces russes et combattants tchétchènes fourbissent leurs armes en prévision de l'assaut final sur Grozny. Des témoignages font état de multi-

ples exactions des soldats russes dans les territoires tchétchènes « libérés ». Après les avoir longtemps niés, le ministère russe de la défense a

annoncé la mise en place d'une commission d'enquête sur le massacre de 40 à 50 civils tchétchènes, début décembre, dans le village d'Alkhan-lourt.

MOSCOU

de notre correspondant

La bataille de Grozny est commencée, et elle promet de terribles pertes chez les combattants comme chez les civils. « *L'opération de libération est d'ores et déjà engagée* », a déclaré, mercredi 22 décembre à l'AFP, un responsable des forces russes en Tchétchénie. L'ordre en a été donné à l'état-major russe il y a une dizaine de jours. Mais les troupes semblent hésiter à s'engager dans des combats rue par rue : en décembre 1994, la prise de Grozny avait fait plusieurs milliers de victimes chez les soldats russes.

Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a donc précisé, mercredi, que la fin de « *l'opération antiterroriste était proche* », mais qu'aucune date-butoir n'avait été fixée. Dans le même temps, M. Poutine qualifiait de « *bêtise totale qui n'a aucun fondement* » l'information selon laquelle plus de cent soldats russes avaient été tués ces derniers jours à Grozny. L'agence russe d'information militaire (AVN), généralement bien informée, a fait état de ce bilan, précisant que les corps des soldats avaient été transportés à la base de Mozdok. Par ailleurs, une réfugiée ayant fui Grozny a affirmé à l'AFP avoir compté 40 à 50 cadavres de soldats russes et « *sept carcasses de blindés calcinés* » dans les rues de la capitale. Les autorités tchétchènes ont, pour leur part, avancé un bilan de 300 à 350 morts côté russe.

Pour préparer leur avancée

dans la ville, les troupes russes procèdent à des bombardements massifs. Selon le maire de Grozny et les rares journalistes présents, ces tirs ont été ininterrompus dans la nuit de mardi à mercredi. Près de 4 000 civils auraient réussi à fuir la ville mercredi, selon

brûlent comme des torches après avoir sauté sur leurs mines », a expliqué le général Viktor Kazantsev pour écarter l'idée d'un assaut immédiat et massif de la ville. Selon Moscov, deux mille combattants tchétchènes sont retranchés dans la capitale. La correspondante de

aux « *provocations des bandits* », comme cela a été fait ces derniers mois. Ainsi, un massacre de 40 à 50 civils, début décembre, dans le village d'Alkhan-lourt, a donné lieu, mercredi, à l'ouverture d'une enquête interne, a annoncé le ministère de la défense.

Un porte-parole de l'association Human Rights Watch a expliqué avoir recueilli de nombreux témoignages d'habitants sur ce massacre qualifié de « *crime de guerre* ». Plusieurs journalistes occidentaux, dont notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède, avaient également fait part des récits de réfugiés ayant fui Alkhan-lourt. « *Les soldats étaient sur leurs blindés et tiraient sur les gens sans sommations, d'autres étaient tellement ivres qu'ils pouvaient à peine tenir debout* », a raconté à l'AFP un témoin des tueries.

Outre Grozny, les combats se développent dans les zones montagneuses au sud de la République, bombardées depuis le début du mois de septembre par l'aviation et l'artillerie russes. Le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a donné mercredi ordre aux combattants, excepté ceux présents à Grozny, de se replier dans les montagnes. Si les Russes affirment contrôler la route du sud menant vers la Géorgie et avoir parachuté des forces spéciales dans ces régions, les combattants tchétchènes devaient, comme lors de la première guerre, y disposer de solides bases de repli.

François Bonnet

L'appel du président Aslan Maskhadov

Dans une interview accordée au *Figaro*, le président tchétchène, Aslan Maskhadov, lance un appel à l'aide aux Occidentaux : « *Si les Russes ne veulent toujours rien entendre, vous devriez songer à des sanctions économiques, ou, mieux, à nous fournir des missiles portables contre leurs avions.* » « *Historiquement, au Caucase, rappelle-t-il, les Russes n'ont jamais employé que le langage de la force. Qu'ils sachent, aujourd'hui, que notre indépendance n'est pas négociable.* »

M. Maskhadov reproche au président de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), Knut Vollebaek, de ne pas avoir cherché à le rencontrer lors de sa récente visite : « *Qu'il soit allé du côté russe est normal. Mais je ne comprends pas qu'il n'ait pas cherché à prendre contact avec moi (...). J'aurais été prêt à traverser, à pied, dans la neige, la frontière de la Géorgie pour le rencontrer. Il est faux de dire que la Tchétchénie est une affaire intérieure russe, conclut M. Maskhadov. Toute la stabilité du Caucase est remise en jeu par l'agression de Moscou.* »

l'agence Itar-Tass, citant l'administration militaire des zones sous contrôle russe. Ces jours derniers, les départs ne se faisaient qu'au compte-gouttes, les couloirs dits de sécurité étant également visés par les troupes russes. Même si ce chiffre était confirmé, des dizaines de milliers de civils restent prisonniers de Grozny. Des images télévisées, diffusées mercredi soir par la chaîne russe NTV, ont montré une ville totalement dévastée.

« *Ils nous attendent pour nous tirer dessus et pour que nos tanks*

l'agence Reuters, qui était à Grozny ce week-end, fait état, elle, de la présence de près de 8 000 hommes, organisés en petits groupes et déterminés à se battre jusqu'au bout.

Malgré la censure militaire et la quasi-impossibilité pour les journalistes de travailler sur le terrain, les autorités russes risquent d'avoir de plus en plus de mal à dissimuler leurs pertes. De même, les nombreuses exactions commises en territoire dits « libérés » ne peuvent plus être systématiquement niées ou attribuées

Retour forcé en Tchétchénie « libérée » pour des centaines de réfugiés

SELON des récits recueillis par l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) auprès de Tchétchènes réfugiés dans des camps en Ingouchie, les autorités russes sont en train, en ce moment, de couper les vivres à des milliers de déplacés, afin de les contraindre à regagner les territoires du nord de la Tchétchénie, contrôlés par l'armée russe. Cette pratique avait déjà été évoquée par notre envoyée spéciale dans la région, Natalie Nougayrède (*Le Monde* du 16 décembre). « *Des milliers de personnes originaires des villes de Sernovodsk, Assinovskaïa et Atchkhoï-Martan - situées dans les plaines du nord de la Tchétchénie sous contrôle russe - ont été invitées à rentrer. A cette fin, leurs noms ont été rayés des listes de distribution de produits alimentaires établies par le gouvernement russe* », dénonce l'organisation.

Le 15 décembre, par exemple, un des administrateurs du camp de Spoutnik, en Ingouchie, a montré à une réfugiée tchétchène de trente-cinq ans du nom de Lipkhan, originaire de Sernovodsk et mère de onze enfants,

un ordre écrit stipulant de lui couper les vivres à elle et à trois autres familles également originaires de Sernovodsk, afin de les inciter au départ. Moussa, réfugié tchétchène, lui aussi résident de Sernovodsk et père de sept enfants, explique aux enquêteurs de HRW ne plus avoir vu la couleur d'une seule ration depuis la mi-décembre. Il ne souhaite pas rentrer, car sa maison a été non seulement endommagée par les bombardements mais pillée par les troupes russes, qui ont emporté réserves de vivres et biens monnayables (télévision, tapis, magnétoscope) après avoir tué ses deux vaches et son veau.

IMPATIENCE DU MINISTÈRE

Ces pillages et le comportement des soldats russes - souvent ivres - dans les territoires « libérés » n'incitent guère au retour. « *Dans les zones sous contrôle russe, les soldats ont apparemment reçu carte blanche pour piller. De nombreux réfugiés rentrés en Tchétchénie ont retrouvé leurs maisons vidées de leurs biens* », déplore l'organisation dans une lettre adressée au Conseil de sécurité des Nations unies.

Toujours selon HRW, le commandement militaire russe dans le Nord du Caucase aurait

tout de même établi une liste de vingt-quatre localités tchétchènes « libérées » et considérées comme assez « sûres » pour que les Tchétchènes qui en sont originaires y reviennent. Mais « *rapatrier des civils de force vers une zone de combats est une sérieuse violation de leurs droits* », a déclaré Holly Cartner, directrice de Human Rights Watch pour l'Europe et l'Asie centrale. « *Pourquoi devrions-nous continuer à les nourrir ? De cette façon, jamais ils ne partiront. Et le fait est qu'ils auraient pu partir depuis longtemps car ils n'ont plus rien à craindre* », explique en revanche Chirvani Khouchbarov, administrateur en chef du camp de Spoutnik, qui compte près de 10 000 réfugiés. « *Où allons nous mettre les gens de Grozny [la capitale tchétchène] si ceux-là ne partent pas ?* », a-t-il, par ailleurs, confié à l'envoyé spécial du *Washington Post*.

Le ministère russe des situations d'urgence est si pressé de voir les 240 000 déplacés internes qui ont trouvé refuge dans la république voisine d'Ingouchie regagner la Tchétchénie qu'un train abritant 5 000 réfugiés tchétchènes a soudain pris le chemin des « zones libérées », dimanche 19 décembre. Le jour même où

des millions de Russes donnaient leurs voix à la liste Unité, menée par le ministre des situations d'urgence, Sergueï Choïgou, le convoi de 100 wagons, jusque-là stationné sur les rails d'une gare ingouchie non loin d'un camp de tentes, s'est ébranlé sans que ses occupants en aient été avertis.

37 WAGONS

Le quotidien moscovite anglophone *Moscow Times* cite ainsi, dans son édition du 22 décembre, le témoignage poignant d'une mère de famille, Mariam Ismaïlova, sortie accomplir une formalité et qui découvre, à son retour, que le train a disparu, emportant ses trois enfants. « *Je faisais la classe aux enfants lorsque nous avons vu, par la fenêtre, le train qui s'ébranlait. Les enfants étaient en état de choc, c'est tellement cruel de faire cela !* » raconte une institutrice tchétchène de trente-huit ans, Zina Vakhaïva.

Plus tard, lors d'un arrêt du convoi à Sleptovskaïa (Ingouchie), femmes et enfants ont bloqué les voies. Après quelques palabres et quelques tirs en l'air, trente-sept wagons ont, malgré les protestations, pris le chemin de la Tchétchénie « libérée ».

Marie Jégo

M. Clinton s'efforce de dissiper les craintes liées à l'éventualité d'actes de terrorisme

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a demandé aux Américains, mercredi 22 décembre, d'être vigilants pendant les fêtes de fin d'année, dans l'éventualité d'attaques terroristes, tout en les assurant de la protection des autorités. « *Je leur demanderai de signaler tout ce qui peut être suspect* », a déclaré le président américain à l'adresse de ses compatriotes. M. Clinton a souligné que les autorités étaient placées « *à un niveau d'alerte supérieure* » en raison de l'arrestation récente de suspects et des célébrations du passage à l'an 2000. Mais, selon lui, les mesures de sécurité mises en place devraient être suffisantes.

L'un des deux suspects arrêtés il y a une semaine à la frontière du

Canada et des Etats-Unis, Ahmed Ressaam, un Algérien, a été inculpé dans le cadre de la loi-antiterroriste américaine mercredi, quelques heures avant sa comparution devant un tribunal de Seattle.

NITROGLYCÉRINE

L'acte d'accusation ne fait pas mention de complot terroriste, mais les charges retenues contre M. Ressaam peuvent lui valoir une peine de dix à quarante ans de prison. La chambre de mise en accusation a retenu contre lui cinq chefs d'inculpation : fausse déclaration à des douaniers, contrebande de nitroglycérine, possession illégale d'armes à feu (des minuteriers pour bombes) et deux chefs d'accusation pour transport

d'explosifs. De source judiciaire française, on a également évoqué mercredi l'existence de liens entre Ahmed Ressaam et Fateh Kamel, un « ancien » de la guerre d'Afghanistan mis en examen et écroué en France pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». La même source évoque également le nom d'un troisième homme, Saïd Atmani, qui a partagé un appartement à Montréal avec Ressaam, avant d'être expulsé du Canada vers la Bosnie fin 1998. Tous les trois seraient soupçonnés d'appartenir à une mouvance islamiste internationale radicale, mais qui ne serait pas nécessairement le Groupe islamique armé (GIA) algérien. - (AFP)

Les leaders de l'opposition ivoirienne pourraient être amnistiés sous conditions

Le sort de M. Ouattara n'est toujours pas réglé

ABIDJAN

Correspondance

« *Nos aînés n'ont pas lutté pour l'indépendance pour que nous acceptions aujourd'hui de nouvelles soumissions.* » Mercredi 22 décembre, devant l'Assemblée nationale, le président ivoirien, Henri Konan Bédié, qui prononçait le traditionnel discours de fin d'année à la nation, s'est longuement étendu sur la défense de la souveraineté nationale et le rejet des ingérences dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire. Pressé par la communauté internationale de libérer les dirigeants du parti de l'opposant Alassane Ouattara - ancien premier ministre puis directeur général du FMI - condamnés à deux ans de prison pour avoir organisé une manifestation « *contre l'arbitraire* » qui a mal tourné, le président ivoirien a donc d'abord tenu à réaffirmer son indépendance. Il a ensuite trouvé une échappatoire en proposant une amnistie sous conditions.

Le Rassemblement des républicains (RDR), le parti de M. Ouattara, doit d'abord s'engager à respecter la Constitution, et donc les conditions d'éligibilité à la présidence, ainsi que les lois de la République. Deuxièmement, il doit respecter la justice et ses décisions. Dernier point de ce « *code minimum de bonne conduite* », le parti de l'ancien premier ministre doit s'engager à ne pas troubler l'ordre public et donc renoncer aux manifestations de rues. Si le RDR répond rapidement à ces exigences - celui-ci estime les avoir « *déjà remplies* » - ses dirigeants pourraient passer les fêtes de fin d'année en famille...

Cette « *mesure d'apaisement* » décidée par le chef de l'Etat devrait satisfaire les différents chancelleries, dont celles de la France et des Etats Unis, qui avaient plaidé avec

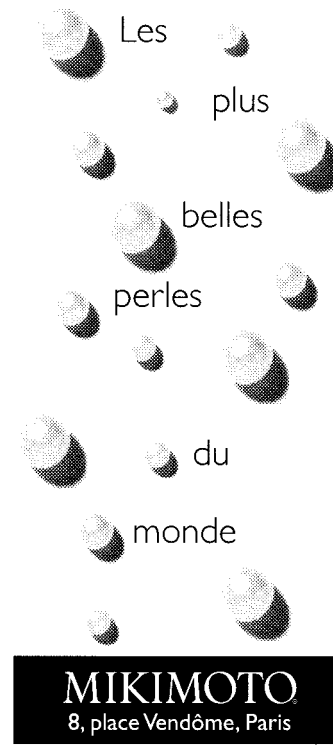
Accusé de « faux et usage de faux »

Alassane Ouattara, officiellement candidat à l'élection présidentielle 2000, fait l'objet depuis le 8 décembre d'un mandat d'arrêt pour « *faux et usage de faux* ». Il est reproché à l'ancien premier ministre ivoirien d'avoir bénéficié de la nationalité burkinabé de 1990 à 1993 et de ne pas avoir ses deux parents ivoiriens, et donc de ne pouvoir se prévaloir de la nationalité ivoirienne. Ce qui l'empêcherait de fait de se porter candidat à la présidence. Le 9 décembre, un ressortissant ivoirien, Joe Dimitri Vle, a été arrêté au Burkina Faso, pour avoir tenté de corrompre un juge local, afin qu'il délivre un « *certificat de nationalité burkinabé* » au nom d'Alassane Ouattara. M. Vle a ensuite affirmé avoir entrepris sa démarche en accord avec le secrétaire général du parti démocratique (au pouvoir en Côte d'Ivoire), Laurent Dona Fologo, et l'adjoint au préfet de police d'Abidjan.

Fabienne Pompey

Lire aussi notre éditorial page 15

Les plus belles perles du monde



MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris

ANY WAY

Mettez les voiles !

Vols Aller Retour* (taxes aéroport comprises)

NEW YORK	1825F	PTE A PITRE	2590F
MONTREAL	1765F	RIO	3145F
LOS ANGELES	2565F	MEXICO	3150F
MIAMI	2440F	BANGKOK	3600F
LAS VEGAS	2565F	LA HAVANE	3780F
NEW ORLEANS	2500F	SINGAPOUR	3925F

Et aussi nos hôtels, locations de voiture, séjours...

0 803 008 008

Réservation en ligne sur **www.anyway.fr**

*Prix par personne et par vol, susceptible de changer sans préavis. Pour le coût de vos vols, voir l'offre sur www.anyway.fr

Marée noire : le littoral entre Le Croisic et Noirmoutier en première ligne

Le ministre des transports veut organiser en février 2000 une table ronde sur la sécurité du transport maritime. La Commission de Bruxelles s'interroge sur les conditions des derniers contrôles techniques du pétrolier « Erika ». L'identité réelle de son propriétaire est incertaine

Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, a indiqué, jeudi 23 décembre, que la marée noire provenant du pétrolier *Erika* frapperait d'abord le littoral entre Le Croisic (Loire-Atlan-

tique) et Noirmoutier (Vendée), dans l'après-midi du samedi 25 décembre. Puis la nappe pourrait dériver vers le sud et atteindre une zone entre Saint-Jean-de-Monts et l'île d'Yeu. Alors que le plan

Polmar-terre a été déclenché en Vendée et en Charente-Maritime, la polémique enfle sur les responsabilités du naufrage. Les ostréiculteurs de la baie de Bourgneuf hésitent entre résignation et

colère, en espérant que le fioul épargnera leur production. La difficulté pour identifier le propriétaire de l'*Erika* résume le flou qui entoure tout un pan du transport maritime international. Tevere Ship-

ping, la compagnie propriétaire, figurant à Londres au Lloyd's Confidential Index, est enregistrée à Malte mais ne serait qu'une coquille vide derrière laquelle se cacherait un armateur grec.

LA MARÉE NOIRE provenant de l'*Erika* devrait atteindre le littoral entre Le Croisic (Loire-Atlantique) et Noirmoutier (Vendée), samedi 25 décembre dans l'après-midi, a annoncé, jeudi, Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports. « Selon les modèles de la météo, on pense que l'impact avec la terre va se faire samedi, dans l'après-midi, et contrairement à ce qui se disait, ce ne serait pas d'abord l'île d'Yeu qui serait la première concernée », a déclaré le ministre sur France 2. « Ensuite, la dérive reviendrait vers le sud, pour se situer dans la zone entre Saint-Jean-de-Monts et l'île d'Yeu », a-t-il ajouté.

M. Gaysot a, par ailleurs, demandé aux industries pétrolières et chimiques de « mettre en œuvre de nouvelles mesures pour qu'un accident comme le naufrage de l'*Erika* ne se reproduise pas ». Le ministre souhaite organiser une table ronde en février 2000 afin d'établir une charte qui devra traiter de la fiabilité des matériels et de la qualification des équipages. Il a également indiqué que les résultats de l'enquête administrative et technique sur le naufrage seront connus en janvier.

Selon notre correspondant à Brest, Vincent Durupt, la marine nationale estime qu'entre 8 000 et

10 000 tonnes de fioul dériveraient actuellement. A peine 900 tonnes auraient pu être pompées, mercredi soir. Le conseil régional de Bretagne a réclamé qu'il soit également procédé au pompage des soutes de l'*Erika*, dont l'épave gît au large du Finistère, en enfermant près de 18 000 tonnes.

DÉTAILS SUR L'INSPECTION

Une « cellule de suivi écologique » a été mise en place par Christian Leyrit, préfet de Charente-Maritime, coordonnateur du plan Polmar-terre déclenché mercredi en Vendée et en Charente-Maritime. Les cliniques pour

oiseaux marins de la région sont saturées et la moitié des animaux recueillis meurent en raison de la forte toxicité du fioul de l'*Erika*.

La Commission européenne a, pour sa part, commencé à s'informer sur l'inspection de l'*Erika*, menée en mai à Porto Torres, en Italie, au cours de laquelle « aucune avarie n'avait été signalée ». Elle a demandé à la société de classification Registro Italiano Navale (RINA) de « fournir des détails appropriés ». Ces inspections sont en effet menées sur la base d'une directive européenne adoptée en 1995, valable pour les pays de l'Union européenne, la Norvège ou

la Russie, pays où l'*Erika* avait également été examiné en novembre 1999.

Philippe de Villiers, député et président (RPF) du conseil général de Vendée, a annoncé mercredi son intention d'entreprendre une action en référé pour déterminer les responsabilités. Ensuite, il souhaite « attaquer le groupe Total ». Dans ce contexte polémique, *France-Soir* s'interrogeait, dans son édition de jeudi, sur l'attitude de Dominique Voynet. La ministre de l'environnement, en déplacement officiel à la Réunion au début de la semaine, compte y rester pour passer les fêtes de Noël. « Que je sois

avec un ciré et des bottes sur place, cela ne sert à rien », répond la ministre, interrogée par le quotidien.

Le capitaine indien de l'*Erika*, Krun Mathur, mis en examen et écroué le 15 décembre pour « mise en danger d'autrui » et « pollution maritime », a été remis en liberté mercredi et placé sous contrôle judiciaire. Enfin, plusieurs communes du littoral ont demandé à Corinne Lepage de défendre leurs intérêts. Ancienne ministre de l'environnement, l'avocate défendait déjà les intérêts des maires bretons après la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, en 1978.

Le cas de l'« Erika » intrigue les milieux de l'armement londonien

LONDRES

de notre correspondant à la City
« Erika - construit en 1975 - Malte - tanker - Dunkerque (...) - navire abandonné 12 décembre par latitude 47°12 N et longitude 04°34 W, brisé en deux en raison du mauvais temps - 26 membres de l'équipage sauvés - Falmouth 945. » L'appariteur en robe rouge à collet noir du Lloyd's a inscrit à l'encre noire indélébile avec une plume de cygne hongroise dans le Loss Book (registre des pertes) le naufrage de l'*Erika* et les détails de son trajet. La nouvelle a été également affichée sur une feuille jaune au « casualty board » que les courtiers du premier marché d'assurances au monde parcourent sans la moindre trace d'émotion.

La lourde ardoise d'une éventuelle marée noire et des opérations de nettoyage provoquées par le fioul de l'*Erika* sera en effet prise en charge par d'autres, les « P&I clubs » (Protection and Indemnity), petites mutuelles d'assurances spécialement créées par les armateurs pour se prémunir de pareils ennuis. Le Lloyd's, lui, n'a assuré que le navire. Le contrat de transport avait été négocié par l'agent italien de l'*Erika*, Panship Management, au profit du propriétaire officiel, la compagnie maltaise Tevere Shipping, avec l'aide de Petrian Shipbrokers, un petit courtier londonien spécialisée dans l'assurance du transport d'hydrocarbures.

TOILE D'ARAIGNÉE

L'impact du naufrage de l'*Erika* se ressent pourtant au-delà de l'énorme salle de transactions du Lloyd's de Londres, au sol recouvert de marbre, dans cette City, première place boursière européenne et sanctuaire mondial des affrètements maritimes. Fondé en 1688 par un cabaretier gallois, le Lloyd's se tapit au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des institutions du shipping héritées de l'épopée fantastique du plus grand empire de tous les temps et du contrôle des routes qui y menaient.

A un jet de pierre du casino des primes, le Baltic Exchange, la Bourse des affrètements, créée en 1744, comprend 670 firmes de ship-

ping. Mais si le décor grandiose subsiste, on ne joue plus tout à fait la même pièce : en raison de l'essor des transactions par messagerie électronique ou au téléphone, la salle des transactions n'est ouverte que le lundi. Aujourd'hui, cet organisme au cérémonial quasi immuable défend les intérêts de la profession, surtout en matière fiscale, face aux pouvoirs publics, et agit comme médiateur dans les conflits financiers entre armateurs et clients. A Barking, à deux pas des anciens docks, est niché l'International Maritime Bureau, organisme dépendant de la Chambre de commerce internationale, chargé de lutter contre la piraterie maritime, un fléau qui se développe surtout en Asie.

Près d'Oxford Circus, se trouve le siège de l'Organisation maritime internationale (OMI), agence onusienne de 157 membres dont le renforcement de la sécurité du trafic maritime est la raison d'être. « Il s'agit d'un accident inhabituel. Il est rare qu'un navire se brise en deux. D'autant que l'*Erika* avait, semble-t-il, été soumis à tous les contrôles de sécurité nécessaires. Ceux-ci sont particulièrement stricts dans les ports européens que ce navire desservait », assure le directeur de la communication, Roger Kohn. Malgré le vieillissement de la flotte mondiale, le nombre de naufrages suivis de pollution pétrolière est

tombe de trente-quatre en 1979, avec 600 000 tonnes de pétrole perdues, à quatre en 1998, avec 10 000 tonnes déversées en mer.

D'après un porte-parole londonien de Tevere Shipping, le navire, qui avait reçu son certificat quinquennal en août 1998 à Viguera (Monténégro), a également été contrôlé à Augusta (Sicile) le 24 novembre 1999, sans parler de trois vérifications supplémentaires au cours de l'année, opérées à Porto Torres, Odessa et Novorossiysk. Au cours de ce dernier contrôle, les officiels russes avaient seulement noté un problème de peinture sur la coque.

GRUPE DES « GRECS »

George Economou, dont les milieux professionnels spécialisés affirment qu'il est le propriétaire réel de l'*Erika* (lire ci-dessous), à l'évidence, n'aime pas Londres. Ce diplômé d'une business school américaine, spécialisé dans la construction navale, qui s'est lancé dans le shipping au début des années 80, a basé toutes ses opérations dans la banlieue nord d'Athènes. Le lancement avorté en 1998 de junk-bonds (obligations pourries), pour financer l'expansion de ses affaires, l'a contraint à se séparer d'une partie de sa flotte en début d'année.

L'homme a la réputation de franc-tireur et n'est guère en odeur

de sainteté parmi les armateurs grecs de Londres, qui fréquentent l'Hôtel Grosvenor de Park Lane. Ce groupe informel des « Grecs » de Londres, regroupé au sein du Greek Shipping Cooperation Committee, contrôlerait directement ou indirectement un tiers des firmes du Baltic Exchange.

Dans un métier aussi intimement lié au pouvoir que l'est le shipping, la politique n'est pas seulement un atout, c'est une obligation. Le lobby grec le sait bien puisqu'il soutient financièrement l'ex-roi Constantin de Grèce et le prince héritier Alexandre de Yougoslavie, trader pétrolier de profession. L'armateur John Latsis est un proche du prince Charles et du Parti conservateur. Les « Grecs » sont donc respectés dans les allées du pouvoir, quelle que soit la majorité en place, disposant d'un réseau original qui a ses entremetteurs et ses fidèles, aussi bien au Foreign Office que dans le patronat ou le monde artistique. Le chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, n'a d'ailleurs pas touché aux grosses exemptions fiscales dont bénéficient les armateurs grecs, qui avaient transféré leurs affaires de New York à Londres au début des années 60, à la suite de la suppression de leurs abattements par l'administration Kennedy.

Marc Roche

Un propriétaire fantôme

LONDRES

de notre correspondant à la City

Quelle est l'identité du propriétaire de l'*Erika*? La question intrigue les milieux de l'armement londonien. Le site Internet de Totalfina précise seulement qu'il s'agit d'une compagnie italienne. Deux sociétés transalpines sont en effet liées de près à cette affaire : Panship Management, l'agent de l'*Erika*, basée à Ravenne, et Euromare, la filiale shipping de la famille Savarese, sise à Naples, qui se présente comme son gestionnaire commercial. Euromare a démenti être le propriétaire du tanker.

La compagnie propriétaire figurant au Lloyd's Confidential Index, Tevere Shipping, enregistrée à Malte, ne serait qu'une coquille vide. Son porte-parole londonien est ainsi incapable d'en préciser les actifs. Tevere serait contrôlée soit directement, soit indirectement par Euromare, elle-même liée d'une manière ou d'une autre à des armateurs grecs,

indique-t-on de source informée. Le nom le plus couramment cité est celui de George Economou, propriétaire d'une vingtaine de bateaux via deux sociétés, Drytanks et Alpha.

Il y a six mois, l'*Eureka* avait été certifié par l'agence italienne Rena, à la place du bureau français Veritas, jusque-là chargé de cette tâche. « Ce choix pourrait indiquer un changement de propriétaire ou de gestionnaire ; dans le cas de l'*Erika*, on a du mal à établir l'identité du propriétaire en raison du recours à un pavillon de complaisance afin d'échapper aux possibles poursuites en cas d'accident », affirme un spécialiste du Lloyd's. Selon la revue spécialisée *Trade Winds*, l'agence Rena, tout en se déclarant convaincue de la sûreté des structures du navire, a ouvert une enquête sur les pièces justificatives de l'*Erika*.

M. R.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR CRÉATION D'UNE PLATE-FORME DE TRANSPORT COMBINÉ RAIL-ROUTE DANS LE SUD DJONNAIS

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE :

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 1999, la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône est autorisée à créer un diffuseur entre la route départementale 108 et l'autoroute A311 sur les communes de PERRIGNY-LES-DIJON, FENAY et SAULON-LA-RUE et SAULON-LA-CHAPELLE, soit au siège du SICODE (2, rue Tamisot à GEVREY-CHAMBERTIN), soit à la préfecture - bureau de l'environnement - 53, rue de la Préfecture à DIJON.

Pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général, Roland MEYER

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR CRÉATION D'UNE PLATE-FORME DE TRANSPORT COMBINÉ RAIL-ROUTE DANS LE SUD DJONNAIS

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE :

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 1999, Réseau Ferré de France/SNCF est autorisé à implanter une plate-forme de transport combiné rail-route dans le sud djonnais sur les communes de PERRIGNY-LES-DIJON, FENAY, SAULON-LA-RUE et SAULON-LA-CHAPELLE.

Cette opération comporte :
• la réalisation de la plate-forme de transbordement : équipements et installations permettant d'effectuer le transfert des conteneurs des wagons aux engins routiers et inversement, de stocker temporairement des conteneurs en attente et d'assurer le parking des remorques porte-conteneurs ainsi que les bâtiments administratifs et sociaux.
Elle comporte également :
• les accès routiers à la plate-forme : création d'une nouvelle voie le long de la plate-forme en remplacement de la partie Nord du Chemin des Étangs absorbée dans l'emprise de l'opération et l'aménagement de la RD 108 entre le carrefour du nouveau Chemin des Étangs et le pont sur l'A311.
• le diffuseur entre la RD 108 et l'A311, qui font partie de l'opération d'ensemble mais non réalisés par le permissionnaire. Cet arrêté définit les prescriptions applicables à l'opération qui relève des rubriques n° 5.3.0 et 6.4.0 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article 10 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit dans les mairies de PERRIGNY-LES-DIJON, FENAY, SAULON-LA-RUE et SAULON-LA-CHAPELLE, soit au siège du SICODE (2, rue Tamisot à GEVREY-CHAMBERTIN), soit à la préfecture - bureau de l'environnement - 53, rue de la Préfecture à DIJON.
Pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général, Roland MEYER

Fièvre des fêtes et fatalisme chez les ostréiculteurs vendéens

BEAUVOIR-SUR-MER (Vendée)

de notre envoyé spécial

Les ostréiculteurs de la baie de Bourgneuf sont fiers de leur "Ven-

REPORTAGE

« Au bout du compte, c'est toujours la nature qui rétablit l'équilibre »

dée Atlantique", cette huître d'origine japonaise qu'ils produisent depuis une trentaine d'année entre l'île de Noirmoutier, au sud, et Pornic, au nord. Une huître creuse, qui a remplacé l'huître portugaise, pratiquement disparue de la côte vendéenne depuis qu'une maladie a décimé les cheptels. Comme tous les ans à l'époque des fêtes, une inquiétude domine chez les ostréiculteurs : ne pas pouvoir terminer à temps le conditionnement des dernières commandes.

Sur les petites routes qui serpentent entre les polders, une noria de camions transportent vers les citadins les dernières cargaisons. Près de sept cents producteurs se répartissent les multiples parcs à huîtres de la baie et, dans les 450 établissements qui assurent également l'expédition, mercredi 22 décembre, c'est le dernier coup de feu. Une très large partie des 12 000 tonnes produites annuellement sont en effet vendues en ce moment.

Les menaces de la marée noire n'apparaissent qu'en arrière-plan de cette fièvre annuelle. « Quand on regarde comment se comporte la nappe au large, on est en droit de penser que notre production n'est pas en danger immédiat », expliquait Jacques Sourbier, président de l'organisation professionnelle Vendée Atlantique, quelques heures avant que les menaces sur cette partie de la côte ne se précisent. Conviction profonde ou volonté de dédramatiser ? « Si on devait se fier aux prévisions météo il cinq jours, une grande partie d'entre nous serait déjà sinistrée, précise-t-il. Or, il semble bien que les nappes de pétrole tourment en rond. »

Ostréiculteur à la retraite à la Louippe, près de Bouin, Bernard Brisard se veut lui aussi serein. « Il faudrait vraiment une grosse tempête pour que le pétrole arrive jusqu'à nos côtes, affirme-t-il. On nous parle du sens du vent, mais il faut aussi tenir compte des courants marins qui peuvent avoir un effet

contraire. Mais la sérénité de M. Brisard cache un certain fatalisme. De toute façon, si le pire devait arriver, nous serions bien en peine de faire quoi que ce soit », admet-il, avant d'ajouter : « On espère bien que la nature fera son œuvre ; au bout du compte, c'est toujours elle qui rétablit l'équilibre. »

Les huîtres commercialisées pour les fêtes de fin d'année ne sont pas concernées par une éventuelle pollution puisqu'elles ont quitté les parcs marins dès le mois de septembre pour achever leur affinage dans des polders protégés de toute pollution par une digue en béton. En revanche, si la nappe d'hydrocarbures parvenait à contourner l'île de Noirmoutier pour s'engouffrer dans la baie de Bourgneuf, elle pourrait atteindre les parcs où sont élevées trois générations d'huîtres, celles qui seront consommables dans un, deux ou trois ans. Au total, 40 000 tonnes grandissent là, dans des poches ou sur des collecteurs.

« Envisager une évacuation provisoire d'une partie du cheptel paraît bien aléatoire, indique Jacques Sourbier. Si la pollution intervient lors d'une très grande marée, une telle possibilité ne serait imaginable qu'avec l'aide de l'armée. Si elle a lieu en période de mortes eaux, la nappe pourrait passer au-dessus des parcs et donc épargner la production. »

PRÉLÈVEMENTS

Malgré l'optimisme affiché, la Vendée se prépare au pire. Le préfet du département a saisi, mercredi 22 décembre, deux stations locales de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), afin qu'elles effectuent des prélèvements pour faire un état « 0 », avant l'arrivée éventuelle de la marée noire. « Cela nous permettra de connaître avec précision le niveau de pollution et les zones touchées », explique Joël Haure, directeur par intérim du centre Ifremer du Port du Bec.

Pour leur part, les ostréiculteurs sont conscients de n'avoir aucun moyen pour contrer l'arrivée d'une nappe de fioul. « Nous n'aurions que nos yeux pour pleurer, reconnaît Jean-Michel Péaud, producteur installé depuis trente ans au port Chinois, sur le hameau de l'Époids. Notre crainte, c'est que, comme toujours, les gros [producteurs] s'en sortent mieux que les petits. »

Acacio Pereira

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur surenchère du 1/10^{ème} au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 13 Janvier 2000 à 14h 30
127, rue de Longchamp à PARIS 16^{ème}
APPARTEMENT de 7 Pièces Principales (222,70 m²)
2 CHAMBRES de service - 2 CAVES
MISE A PRIX : 4.532.000 F
S'adr. à **Me Michel MAAREK**, Avocat à PARIS (75116), 35, avenue d'Eylau - Tél : **01.45.53.02.00 - SCP BOITTELLE-COUSSAU**, Avocat à PARIS (75006), 128, boulevard Saint-Germain
Tél : 01.43.26.82.98 de 9h à 12h

Les détenus bénéficient d'une grâce collective pour l'an 2000

Le décret présidentiel a exclu certaines catégories de délinquants d'une remise de peine, calculée en fonction de la durée de l'incarcération restant à subir mais qui ne pourra excéder quatre mois

Moins de six mois après celle du 14 juillet, le président de la République a octroyé une grâce collective « pour marquer un événement important » qui se réfère implicitement au passage à l'an 2000. Comme au 14 juillet,

certaines catégories de détenus sont exclues de cette mesure : les condamnés pour trafic de stupéfiants ou terrorisme, corruption ou trafic d'influence, ne bénéficieront pas de la grâce. A cette liste de crimes et délits

s'ajoutent, cette fois, les crimes contre l'humanité, ce qui interdira de fait à Maurice Papon cette remise de peine. Même si les grâces collectives, calculées en fonction de la durée de la peine restant à purger, visent à

diminuer la surpopulation carcérale, leur utilisation à répétition vient poser des problèmes de politique pénitentiaire dénoncés par certains chercheurs, magistrats et travailleurs sociaux.

MARDI 21 DÉCEMBRE à huit heures du matin, les portes des prisons françaises se sont ouvertes pour libérer les premiers détenus bénéficiant de la grâce collective de l'an 2000. Signé par le président de la République, en raison de son pouvoir discrétionnaire, le décret de grâce, daté du 16 décembre, prévoit une remise de peine partielle en faveur des détenus et des personnes condamnées dont la peine ferme n'a pas encore été mise à exécution. Sans se référer directement à l'an 2000, l'Elysée explique que « des décisions de grâces collectives interviennent parfois à l'occasion de circonstances exceptionnelles ou pour marquer des événements importants ».

Le droit de grâce présidentiel est une survivance de l'Ancien Régime, quand le roi était considéré comme « source de toute justice ». Supprimé en 1791, il fut rétabli sous le Consulat et n'a jamais été remis en cause. « Le président de la République a le droit de faire grâce », énonce simplement la Constitution de 1958. La grâce peut être individuelle, pour des raisons médicales ou pour atténuer une peine d'une rigueur manifestement excessive. Elle peut aussi être collective, pour des fêtes nationales comme le 14 juillet ou lors de la prise de fonction du président de la République nouvellement élu.

Avant les années 1990, les grâces collectives restaient exception-

nelles : le président Valéry Giscard d'Estaing n'avait signé que deux décrets, en 1974 et 1980, imité en cela par François Mitterrand, en 1981 et 1985. Au fil des ans, le recours aux grâces est devenu plus systématique jusqu'à devenir un instrument de désengorgement des prisons. Depuis 1988 (hormis 1990), tous les 14 juillet ont été accompagnés de grâces présidentielles qui ont prévu des champs d'application précis, d'où sont exclues certaines catégories de détenus.

REMISE DE PEINE

Sont ainsi exclus de la grâce de l'an 2000 comme de la précédente du 14 juillet, les auteurs de crimes et délits commis sur les mineurs de moins de quinze ans, les condamnés pour terrorisme, pour trafic de stupéfiants, pour violences sur agents de l'administration pénitentiaire ou de la force publique, ainsi que les détenus condamnés pour prise illégale d'intérêt, corruption ou trafic d'influence et ceux en état d'évasion. Seul ajout de M. Chirac par rapport au 14 juillet, les crimes contre l'humanité. Il s'agit d'éviter que Maurice Papon, seul condamné pour complicité de crimes contre l'humanité, incarcéré depuis le 22 octobre, bénéficie de la grâce collective.

A ces exceptions près, tous les détenus pourront bénéficier de la grâce, calculée en fonction de la

durée de la peine restant à subir. Chacun se verra octroyer une remise de peine de sept jours par mois de détention demeurant à purger, la remise totale de peine ne pouvant excéder quatre mois. Les personnes condamnées à de la prison ferme mais dont la peine n'a pas encore été mise à exécution se voient accorder, elles, une remise de peine de deux mois. Les libérations des détenus, qui ont débuté le 21 décembre, devraient s'étaler dans le temps. Les effets de la grâce étant échelonnés, il est difficile de déterminer avec exactitude le nombre de détenus effectivement concernés. Dans cinq voire dix ans, certains détenus quitteront la prison plusieurs mois avant le terme « normal » de leur peine en raison des effets accumulés des grâces successives. La chancellerie estime cependant entre 2 000 et 3 000 le nombre de détenus qui devraient sortir dans les prochaines semaines avec la grâce de l'an 2000.

Avec la mesure du 14 juillet puis celle de l'an 2000, un détenu condamné à deux ans de prison

voit sa peine réduite de deux fois quatre mois, soit huit mois. S'il bénéficie, en sus, d'une remise de peine pour bonne conduite de trois mois par an, accordée presque systématiquement par les juges d'application des peines, sa condamnation aura été réduite de onze mois : il ne lui reste donc plus qu'à attendre le prochain décret de grâce sans devoir fournir les efforts justifiant un aménagement de peine, comme par exemple, une libération conditionnelle.

EFFET PERVERS

La grâce collective, très attendue par les détenus, est devenue l'une des sources principales de lutte contre l'inflation carcérale. Paradoxalement, elle se révèle pourtant assez contre-productive en matière de politique pénitentiaire. Elle méconnaît en effet les objectifs d'individualisation de la peine, basée sur les efforts de comportement ou de réinsertion du condamné ; elle ne s'intéresse qu'à la peine prononcée, négligeant notamment la dangerosité du détenu. Autre effet pervers, relevé en 1994 par la

commission Cartier sur la prévention de la récidive : les remises de peine automatiques favorisent « le prononcé par les juridictions de jugement et spécialement par les cours d'assises de peines de plus en plus longues pour limiter les effets d'érosion » ainsi que « le développement des périodes de sûreté ».

La multiplication des grâces collectives a aussi été dénoncée par un groupe de chercheurs, magistrats et travailleurs sociaux dans l'association Recherches, confrontations et projets (RCP) (*Le Monde* du 23 mars). Contre l'inflation carcérale, ils appellent à un changement de politique pénitentiaire : au lieu de vider les établissements à date fixe et sans discernement, il s'agirait de donner du contenu au passage en prison afin de préparer la sortie des détenus. « Dans cette perspective, le pouvoir exécutif devrait renoncer au recours annuel à la grâce collective, a estimé RCP, réservant l'utilisation de cette procédure à des situations exceptionnelles dans la vie de la nation. »

Cécile Prieur

« En sortant de prison, je ne savais pas où aller »

SA LIBÉRATION, Ezzedine s'en souvient comme d'un cauchemar. A l'entendre, le choc fut presque aussi rude que l'incarcération. « En sortant de prison, je ne savais pas où aller. C'était la détresse totale », dit cet homme âgé de quarante-six ans. Deux mois de détention, pour une affaire de « dégradations de biens », lui auront suffi pour perdre travail, logement et espoir. Libéré sans préparation, le 6 octobre, après avoir bénéficié de deux décrets de grâce et d'une remise de peine, il s'est retrouvé, du jour au lendemain, sans domicile fixe. Son pécule de sortie se résumait à... six centimes.

Après un mois et demi d'errance pendant lesquels il dort dans une cave, Ezzedine pousse la porte du 14, rue Ferrus, dans le 14^e arrondissement de Paris, qui abrite le service régional d'accueil, d'information et d'orientation pour les sortants de prison (Sraioips). Une première écoute et un premier coup de pouce lui permettent de trouver une place dans un foyer d'hébergement. Un mois plus tard, le voilà de retour pour demander une nouvelle aide : il a besoin d'argent pour rejoindre une ville de province, récupérer son passeport chez sa famille et être en mesure de renouveler sa carte de séjour.

Des sortants de prison comme Ezzedine, le Sraioips en reçoit environ cinq cents par an. Créé en 1988, pour faire face à l'afflux de libérés consécutif à la seconde amnistie signée par François Mitterrand, ce service de l'administration pénitentiaire, unique en France, accueille des ex-détenus indigents et sans-abri. Libres de toute contrainte judiciaire, ils viennent de leur plein gré, pour recevoir une aide d'urgence qui leur permettra de faire face dans les premiers mois suivant leur libération.

Travailleurs sociaux de l'administration pénitentiaire, médecins, permanents de la Sécurité sociale ou de la caisse d'allocations familiales les écoutent et leur octroient une première aide.

Mardi 21 décembre, premier jour d'entrée en vigueur de la grâce collective de l'an 2000, le Sraioips s'est préparé à faire face à un afflux de sortants de prison. Bernadette Laurent, chef de service, a fait ses comptes : huit détenus ont dû sortir le matin même de la maison d'arrêt de Paris, cinq de Nanterre (Hauts-de-Seine), douze de Fresnes (Val-de-Marne) et cent cin-

quante de Fleury-Mérogis (Essonne). Aucun d'entre eux ne s'est pourtant présenté au Sraioips, dans la journée.

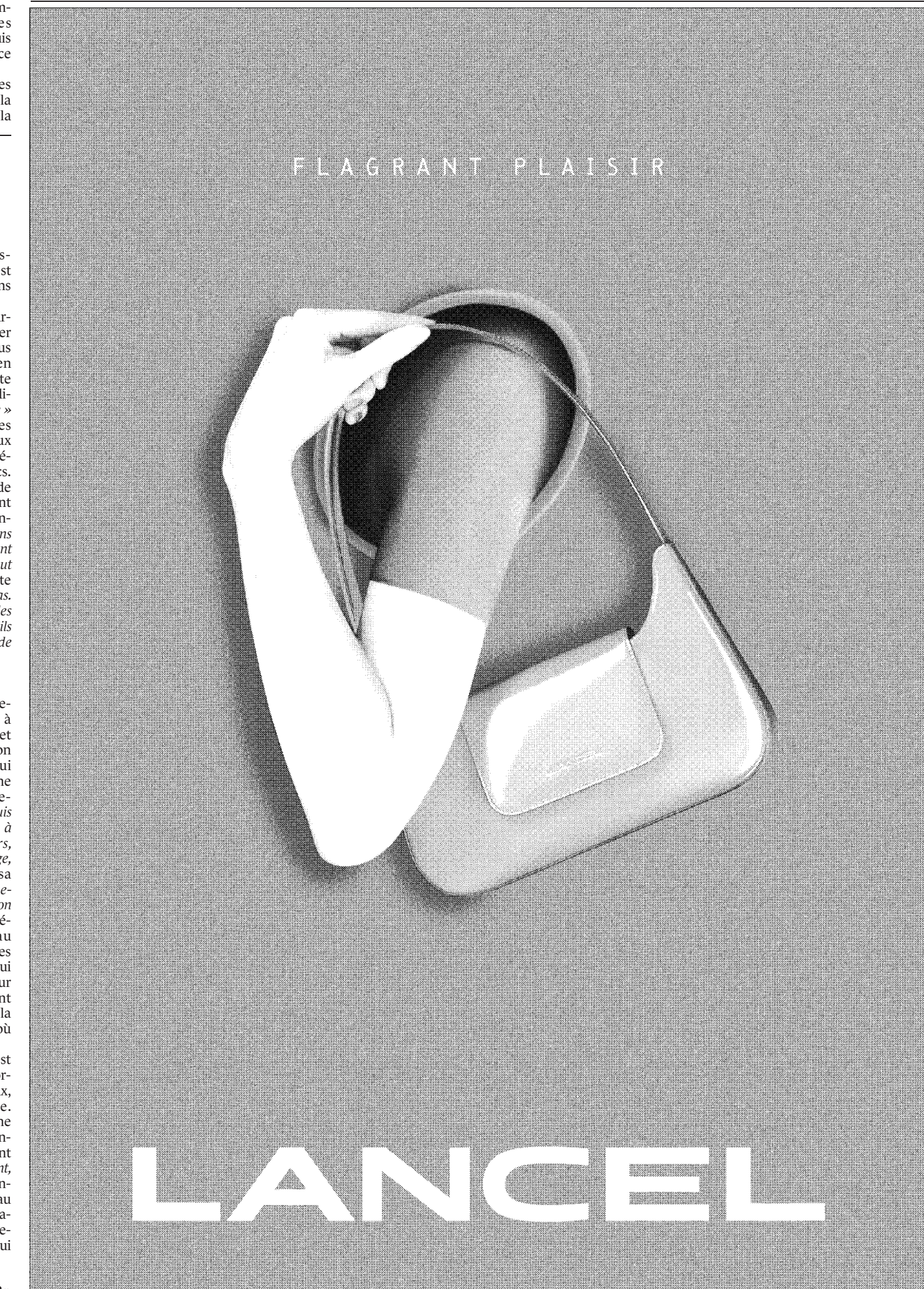
Quand les sortants de prison arrivent au Sraioips pour un premier rendez-vous, l'équipe pare au plus pressé en offrant des places en foyer d'hébergement ou une petite aide financière d'urgence. Les indigents reçoivent un « kit de sortie » qui comprend quatorze chèques multi-services de 25 francs, deux carnets de métro, une carte de téléphone et parfois, 200 à 300 francs. Un suivi est aussi proposé afin de rétablir leurs droits en leur offrant une couverture maladie ou en lançant un dossier de RMI. « Les gens qui se présentent ici ne se sentent plus vraiment dedans, mais pas tout à fait dehors », explique Bernadette Laurent. Le Sraioips constitue un sas. On cherche à les réintégrer dans les aides sociales classiques, pour qu'ils quittent cette étiquette de sortants de prison qui leur colle à la peau. »

SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

Cette étiquette, Ben, quarante-huit ans, n'a toujours pas réussi à s'en débarrasser. Libéré en juillet 1994 après trois mois de détention provisoire pour une affaire qui s'est soldée par un non-lieu, il ne s'est jamais remis de cette première incarcération. « Quand je suis sorti de prison, je me suis trouvé à zéro, je n'avais plus de papiers, j'étais à la rue. Il y a eu un blocage, là », explique-t-il en montrant sa poitrine. Maintenant j'ai une fermeture dans le corps. C'est comme si on m'avait paralysé ma vie. » A sa libération, Ben est bien passé au Sraioips, mais il a refusé toutes les solutions d'hébergement qu'on lui proposait. Puis il a disparu pour quatre années de galère, vivant dans un squatt avant d'échouer, la nuit, dans un stade de football, où il tentait de dormir.

Il y a quelques mois, Ben s'est souvenu du Sraioips. Il rend désormais visite aux travailleurs sociaux, deux à trois fois par semaine. L'équipe vient de lui trouver une chambre d'hôtel, dans le 13^e arrondissement, son quartier natal dont il ne veut pas sortir. « Maintenant, je dors heureux », sourit-il. Un bonheur qui peut paraître fragile, au regard de ses difficultés d'adaptation. Mais aussi une première revanche face à ce passé carcéral qui ne passe toujours pas.

C. Pr.



Les Amis de Jacques Chirac prévoient le rejet de la réforme du CSM

HUIT PARLEMENTAIRES membres de l'Association des amis de Jacques Chirac – parmi lesquels le sénateur Jean-Pierre Raffarin (DL, Vienne) et les députés Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône), Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne), Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) et Pierre Lasbordes (RPR, Essonne) –, se sont réunis, mercredi 22 décembre, en présence du président de l'association, Bernard Pons, député (RPR) de Paris, pour évoquer la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui doit être soumise au Congrès le 24 janvier 2000. Aucun des participants n'est intervenu pour défendre un vote favorable. Ils se sont accordés sur la perspective d'un probable rejet du texte par les parlementaires de droite.

DÉPÊCHES

■ **BÉZIERS : le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot (PCF), a annoncé**, dans un communiqué publié jeudi 23 décembre par le *Midi libre*, qu'il sera candidat à la mairie de Béziers (Hérault) en 2001 « *si les conditions du rassemblement des forces de progrès sont réunies* ». Deux députés socialistes de l'Hérault, Georges Frêche, maire de Montpellier, et Alain Barrau, candidat à la candidature à Béziers, ont annoncé publiquement leur refus d'une candidature de M. Gayssot. Raymond Courdec, maire (DL) de Béziers, se représentera.

■ **CONSOMMATION : la consommation des ménages en produits manufacturés a fléchi** de 0,3 % en novembre, en données corrigées des variations saisonnières, après avoir progressé de 2,2 % en octobre, a annoncé l'Insee, jeudi 23 décembre. Dans le seul secteur du commerce (hors automobile, pneus, pièces détachées et produits médicaux), elle a en revanche augmenté de 0,6 %, après une hausse de 2,2 % en octobre. Sur les douze derniers mois, la consommation des ménages est en croissance de 3,5 %.

■ **CONJONCTURE : la production industrielle française a progressé** de 0,8 % en octobre après un tassement de 0,2 % en septembre, selon les données provisoires publiées par l'Insee, mercredi 22 décembre. Sur un an, la production industrielle gagne 3,2 % et la production manufacturière (hors énergie et industrie agroalimentaire) progresse de 3,1 %.

■ **ASSURANCE-MALADIE : le conseil d'administration de la CNAM a voté**, mardi 21 décembre, un budget provisoire pour 2000, reconduisant 80 % de son budget 1999, faute d'un renouvellement de la convention d'objectifs et de gestion qui arrive à échéance le 31 décembre. Cette décision prise à la quasi-unanimité permet, selon la CNAM, d'assurer « *une continuité du service public* ».

■ **PARITARISME : le président de la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes, a estimé**, mercredi 22 décembre, à l'issue d'une rencontre avec le patronat, que la « *légitimité des partenaires sociaux et de leurs pouvoirs dans les caisses de Sécurité sociale* » est un sujet « *qui reste à traiter* », que le Medef quitte ou non les organismes paritaires. M. Cazettes a déclaré avoir « *une analyse commune* » avec le patronat « *sur la façon dont les partenaires sociaux sont privés de toute espèce de pouvoir réel d'orientation et même de gestion* » dans les organismes paritaires.

■ **SOCIAL : le Parti socialiste a achevé**, mercredi 22 décembre, ses rencontres avec les syndicats sur les droits des salariés et l'épargne salariale. Chargé de l'économie et des entreprises au secrétariat national du PS, Michel Sapin a reçu la CFDT, la CGT, FO, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la CFTC, la CFE-CGC, ainsi que le Centre des jeunes dirigeants. M. Sapin devrait présenter, le 11 janvier 2000, un rapport au bureau national du PS sur les droits des salariés et l'épargne salariale.

■ **PARLEMENT : le Parlement a définitivement adopté**, mardi 21 décembre, la création de La Chaîne parlementaire (LCP), les sénateurs ayant voté dans les mêmes termes la proposition de loi votée le 16 décembre par les députés. Deux textes identiques avaient été déposés par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius (PS), et le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR). La droite, majoritaire au Sénat, a voté pour (avec la gauche), alors qu'elle s'est prononcée contre à l'Assemblée, où elle a jugé que LCP serait « *télé Fabius* ».

■ **IMMIGRATION : les cinquante-trois Chinois qui avaient demandé l'asile politique en Guadeloupe, fin octobre, se sont vu refuser** le statut de réfugié par l'Office français de protection des réfugiés et apatrids (Ofpra), a indiqué la préfecture de l'île, lundi 20 décembre. Ces *boat-people*, qui avaient été recueillis en mer, le 22 octobre, par une frégate de la Marine nationale, alors qu'ils se dirigeaient clandestinement vers les Etats-Unis, devront avoir quitté le territoire français dans un délai d'un mois.

Publié

BERCY : BERCEAU DES ILLUSIONS !

Les ingénieurs de l'Industrie et des Mines représentant le principal corps d'encadrement du Secrétariat d'Etat à l'Industrie, maintenant tombé dans le giron de Bercy, ont été choqués par l'absence de leur nouvelle administration de tutelle lors de leur congrès du 10 décembre dernier.

Ces 700 ingénieurs au service de l'Etat assurent au quotidien des tâches tant liées à la sécurité des biens et des personnes, qu'au développement des entreprises industrielles ou encore à leur insertion dans l'environnement. Ils sont chargés de veiller à la sûreté des installations industrielles présentant des risques ainsi qu'à la prévention des pollutions et des nuisances qui en découlent. On les retrouve en particulier dans le contrôle des industries chimiques, des raffineries ou encore des centrales nucléaires. Ils participent et encadrent les différents contrôles de sécurité ; chacun connaît le " passage au mines " des poids lourds, des autocars ou des camions-citernes, auquel on peut ajouter les contrôles des appareils à pression, des canalisations et des sphères de stockage de gaz....

A ces métiers de contrôle, il faut ajouter un important rôle d'animateur économique dans les départements, par lequel ils concourent au développement des petites et moyennes industries.

Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines
BP 7 – 59440 AVESNELLES

Pour exercer toutes ces missions où ils engagent leur propre responsabilité, les effectifs sont très insuffisants, comme l'a encore souligné un récent rapport de la Cour des Comptes.

A l'occasion de l'absorption du Ministère de l'Industrie par le Ministère de l'Economie et des Finances il y a maintenant un peu plus d'un an, de nombreuses promesses avaient été faites à ces ingénieurs pour le traitement de leurs dossiers en instance.

Des promesses qui n'avaient en fait pour but que d'acheter la paix sociale auprès de ce corps de cadres indispensables au bon fonctionnement du nouveau réseau que Bercy venait de s'adjindre.

Parmi les promesses non-tenues, on peut citer, à titre d'exemple, le cas des ingénieurs partis à la retraite avant 1988, qui voient leur pension bloquée depuis plus de trois années du fait d'une administration tatillonne... une injustice inconcevable sachant qu'elle concerne des personnes qui ont toutes plus de 75 ans !

Aujourd'hui, les ingénieurs de l'industrie et des mines, ces serviteurs de l'Etat, s'indignent devant le mépris et la désinvolture dont la forteresse de Bercy fait maintenant preuve à leur égard. Le pont-levis s'est tout simplement refermé... sur la salle des oubliettes !

M^{me} Trautmann fait rétablir par les députés l'indemnisation forfaitaire des commissaires-priseurs

La droite sénatoriale avait voté une compensation plus généreuse

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 22 décembre, en première lecture, le projet de loi visant à ouvrir à la concurrence les ventes

DANS la tribune des invités, surplombant l'Hémicycle, quelques hommes à la mise impeccable et à la mine prospère sont restés tard, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 décembre, pour suivre les débats. Les députés examinaient le projet de loi du ministère de la justice qui supprime le monopole des commissaires-priseurs sur les ventes aux enchères et ouvre ce marché à la concurrence, notamment des maisons anglo-saxonnes comme Sotheby's et Christie's (*Le Monde* du 22 décembre). Le texte, voté en première lecture par la gauche – le RPR, l'UDF et DL se sont abstenus –, doit être définitivement adopté début 2000.

La ministre de la culture, Catherine Trautmann, qui défendait le texte à la place d'Elisabeth Guigou, a rappelé que le gouvernement poursuit un double objectif : transposer en droit français les règles européennes sur la libre prestation de services, ce qui implique de remplacer les offices par des sociétés commerciales et de mettre fin au statut d'officier ministériel des commissaires-priseurs (pour les ventes volontaires) ; remédier à l'« *inadaptation* » d'un secteur où la France est passée, en quarante ans, du premier au troisième rang mondial, très loin derrière les Etats-Unis (50 % des ventes) et la Grande-Bretagne (25 %).

L'Assemblée a supprimé plusieurs amendements introduits en première lecture au Sénat. Elle a refusé d'étendre l'application de ce texte aux ventes sur Internet, M^{me} Trautmann souhaitant que cette épineuse question soit trai-

tée dans le cadre du texte sur le commerce électronique promis par le gouvernement. Ce refus a donné lieu à une passe d'armes entre la gauche et la droite, l'opposition, soutenue par Alain Tourret (PRG, Calvados), notant que le vide juridique entourant le développement des ventes aux enchères sur Internet rendra la situation très vite intenable. Les députés sont aussi revenus à la composition initiale du « *conseil des ventes* », qui a pour mission d'agréeer les sociétés de vente (six membres nommés par le garde des sceaux, cinq par la profession).

De nombreux politiques s'inquiètent de la fuite du patrimoine vers l'étranger

Les députés ont, surtout, rejeté l'indemnisation introduite par les sénateurs qui, jugeant que les commissaires vont être victimes d'une « *expropriation* », avaient introduit la possibilité d'une compensation individualisée en fonction de la valeur de cession de la charge dans l'ancien système. La droite a eu beau rappeler que les 450 millions de francs inscrits au budget de M^{me} Guigou sont sans commune mesure avec les 2,3 milliards prévus par le projet Toubon

Publié

Henri Emmanuelli se prépare à revenir au Palais-Bourbon

L'**AIR** du Palais-Bourbon et les empoignades politiques ont dû lui manquer durant ces deux longues années ! Henri Emmanuelli, de nouveau éligible depuis le 16 décembre, est de retour. Fin janvier, il devrait être réélu député des Landes, puis retrouver son fauteuil de président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Avant de reconquérir le canton de Mugron et de se réinstaller à la présidence du conseil général, occupée par Robert Cabé. Tout se remet en place pour l'ancien trésorier du PS, condamné par la cour d'appel de Rennes, le 13 mars 1996, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques pour complicité de recel de trafic d'influence dans l'affaire Urba-Sages-BLE.

M. Emmanuelli n'avait pas attendu que le Conseil constitutionnel lui notifie sa déchéance ; il s'était démis de son mandat parlementaire, le 17 décembre 1997, au lendemain de la confirmation de sa peine par la Cour de cassation. « *On garde ta place au chaud* », lui avaient alors promis les socialistes landais. Joël Goyheneix, maire de Rion-des-Landes, élu dans la circonscription de M. Emmanuelli en janvier 1998, a annoncé,

CONTRE UNE DÉRIVE « CENTRISTE »

Frappé d'ostracisme politique pendant deux ans, M. Emmanuelli a été de nouveau mis en examen, en octobre 1998, dans l'affaire Destrade, même s'il nie toute responsabilité dans les commissions qui auraient été versées au PS pour favoriser l'ouverture de grandes surfaces. Il a dû assumer, également, l'échec d'un vieux rêve, *Le Quotidien de la République*, qui devait « *porter un regard de gauche sur l'actualité* » : le journal n'aura publié que onze numéros, entre le 17 et le 28 novembre 1998. En retrait, il n'a pas

Publié

CORRESPONDANCE

Publié

A la suite de notre article intitulé « Le directeur de l'ENA refuse d'accéder aux attentes du gouvernement » (Le Monde du 10 décembre), nous avons reçu de Raymond-François Le Bris, directeur de l'Ecole nationale d'administration, la lettre suivante :

Nommé directeur de l'ENA au début de l'année 1995, j'ai, dans l'année qui a suivi mon arrivée, établi un diagnostic des maux dont souffre la scolarité à l'ENA, et préparé les grandes lignes d'un projet de réforme, m'appuyant notamment sur les évaluations des élèves et des anciens élèves. Je l'avais exposé dans les colonnes du *Monde* le 9 octobre 1996 et longuement développé au cours d'un conseil d'administration de l'école, le 24 juin 1997. C'est moi également qui ai suggéré que soit confiée à M^{me} Puybasset une mission d'expertise sur la réforme de l'ENA. Les conclusions de son rapport inspirent les propositions que j'ai présentées, le 8 décembre, au conseil d'administration, qui, sous la présidence de M. Denoix de Saint Marc, et en présence de ses membres, dont le directeur géné-

mardi, qu'il se démet de son mandat pour permettre à l'ancien premier secrétaire du PS de se représenter devant les électeurs. Le lendemain, le président de la commission des finances, Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), confirmait qu'il « rendra » le poste à son prédécesseur si celui-ci, comme c'est probable, est réélu député. « *Ce n'est pas une surprise, je le dis depuis deux ans, explique-t-il. A l'époque, j'avais qualifié le jugement de "grave dysfonctionnement de la justice"* ». En le rétablissant dans « *des fonctions qu'il n'aurait jamais dû quitter, on ne fait que rétablir la justice* », ajoute M. Bonrepaux.

– somme jugée excessive par les experts –, l'indemnité, forfaitaire, sera plafonnée à 50 % de la valeur de l'office, plus ou moins 15 % selon les situations. La commission des lois de l'Assemblée proposait, elle, plus ou moins 50 %. Pour Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne), ce point « *sera très vraisemblablement censuré par le Conseil constitutionnel* ».

Le gouvernement a néanmoins fait quelques ouvertures. Il a éten- du jusqu'en 1992 la période de référence pour le calcul de la valeur des offices et s'est engagé à trouver une solution adaptée aux commissaires récemment installés. M^{me} Trautmann a aussi accepté la suppression de la taxe de 1 % sur les ventes, destinée à l'indemnisation des professionnels, laquelle sera entièrement prise en charge par l'Etat. En revanche, elle a rejeté un amendement de l'opposition qui aurait autorisé les sociétés de vente à proposer tous les services (assurance, transport, vente de leurs propres biens). En vigueur aux Etats-Unis, ce système équivaldrait, selon elle, à « *une véritable dérégulation* » du secteur.

La réforme va-t-elle relancer le marché de l'art, qui représente en France soixante mille emplois et 30 milliards de francs de chiffre d'affaires ? La droite et une partie de la gauche en doutent, en raison du régime fiscal actuel : une TVA de 5,5 % sur l'achat des œuvres et un droit de suite (3 % de la vente) qui ne sert souvent qu'à enrichir les héritiers de quelques grands peintres. Tony Blair avait mis en garde Lionel Jospin, le 14 avril, contre une extension de ce droit à

d'autres pays européens et, notamment, à la Grande-Bretagne. Une telle mesure ne ferait, selon le premier ministre britannique, que « *reporter à New York l'activité perdue à Londres* », et cette « *saignée* » ne profiterait pas à la place de Paris.

De nombreux politiques, y compris à gauche, s'inquiètent du fait qu'une partie du patrimoine part à l'étranger à l'occasion de ventes à New York, Genève ou Monaco. « *Il sort chaque année 2 milliards de francs d'objets d'art parmi les plus beaux du patri- moine* », s'indigne Pierre Lelouché, député (RPR) du 9^e arrondissement de Paris, où sont implantés la salle Drouot, des galeries et des marchands d'art. La fiscalité dissuaderait aussi le retour des œuvres en France. Au grand dam de la droite, le gouvernement a refusé un amendement exonérant de TVA l'importation d'œuvres acquises par un Européen hors de l'Union.

L'« *archaïsme* » fiscal pénalise les artistes français contemporains, les musées nationaux (moins de dations) et les artisans d'art (doreurs, ébénistes, graveurs), affirme M. Lellouche. Citant Pierre Rosenberg, le président du Louvre, il estime que les nations les plus puissantes ne se contentent pas d'imposer leurs modèles culturels, mais qu'elles « *pillent les richesses des faibles* ». Ce que les Etats-Unis, dit-il, font depuis des années avec la France, qui dispose, avec l'Italie, de la plus grande réserve d'objets d'art au monde.

Jean-Michel Bezat

Publié

renoncé à son combat contre une forme de dérive « centriste » du PS. Fin août, il avait pris position sur la fiscalité, répondant notamment à Laurent Fabius et à ceux qui, au PS, veulent « *s'approprier les classes moyennes et qui disent : "Vite, vite, il faut baisser les impôts !"* » L'ancien président de l'Assemblée avait affirmé que « *le social-libéralisme n'est pas majoritaire dans le PS* » et que, s'il l'est, « *c'est par inertie, parce que les gens se laissent faire* ». Il avait alors plaidé pour des « *régulations fortes* » au sein de l'économie, et il ne manquera pas de réaffirmer son analyse lors de l'examen, au printemps, du projet de loi sur les régulations économiques.

La réélection de celui qu'un de ses amis au gouvernement qualifie de « *loup solitaire* » ne devrait être qu'une formalité. En juin 1997, il avait obtenu 60,93 % des voix au second tour dans la 3^e circonscription des Landes. Il va lancer sa campagne, le 8 janvier, de son village de Mugron, là où, au moment où il entamait sa « traversée du désert », trois cents militants et sympathisants étaient venus lui apporter leur soutien.

J.-M. B.

Publié

Une lettre du directeur de l'ENA

ral de l'administration et de la fonction publique, a approuvé dans ses grandes lignes ce projet.

Cela pour indiquer que je suis stupéfait de me voir taxer de « *conservatisme* » alors que les gens un peu informés savent que c'est très largement du fait de mon opiniâtreté qu'une réforme trop longtemps attendue a été réacti- vée à partir du mois d'avril 1999.

Par ailleurs, il est faux d'écrire que les enseignements de gestion à l'école ne représentent au- jourd'hui que deux semaines alors qu'ils mobilisent les élèves pendant plus de vingt-cinq séances de travail sur près d'une année. Il est encore faux d'écrire que, dans le projet de réforme présenté au conseil, la gestion publique est rapidement évoquée alors que des pages entières du rapport y sont consacrées et que l'esprit du pro- sion vise précisément à faire du développement des pratiques managériales chez les élèves de l'ENA un élément majeur de leur formation. Il est faux d'écrire qu'il a fallu de longues négociations entre le ministère de la fonction publique et le directeur de l'ENA pour que

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combine...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixés au relevables SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara Steimar - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^e Télégraphe 50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999

Faut-il supprimer les impôts locaux ?

La fiscalité locale suscite de multiples critiques, mais semble presque impossible à réformer. Face à ce blocage, certains élus préconisent la disparition pure et simple de tout ou partie de ces prélèvements. Mais cela reviendrait à réduire l'autonomie financière des collectivités

LA CAUSE est entendue : la fiscalité locale est injuste, opaque et insuffisamment redistributive. Les aberrations des bases de calcul de la taxe d'habitation sont indélicates : combien de couples vivant en HLM paient davantage qu'une famille aisée en pavillon de centre-ville ? Malgré ce constat, le gouvernement, après s'y être engagé, n'envisage plus de réviser les valeurs locatives cadastrales des immeubles, qui datent des années 70, sur lesquelles sont calculés les barèmes de cette taxe. Mission impossible... et finalement inutile, laisse-t-on entendre à Bercy.

« La réévaluation des bases locatives ne résoudra rien, du fait de l'hétérogénéité des populations dans les quartiers », affirme Michel Sapin, président (PS) de la région Centre et ancien ministre de l'économie. En les augmentant dans les centres-villes, on risquera de pénaliser des foyers à faibles revenus. En les baissant dans les quartiers HLM, on favorisera des familles aisées... On voit qu'on n'y arrive pas ! » Du coup, M. Sapin l'affirme : « La meilleure réforme de la taxe d'habitation reviendrait à la supprimer. » D'autres élus souscrivent tout bas à cette idée. Fraîchement convertis à leur nouveau dogme, ils prêchent avec conviction que, faute de pouvoir réformer le système fiscal local, il conviendrait finalement de le mettre, tout entier, à bas.

UN PAVÉ DANS LA MARE

Au début de l'année, dans une brochure confidentielle de l'Institut de la décentralisation, Robert Savy, président (PS) de la région Limousin, a jeté discrètement le pavé dans la mare : « Faut-il supprimer les impôts locaux ? », s'interrogeait-il. Après avoir instruit le procès de la fiscalité locale, M. Savy suggérait d'affecter aux collectivités locales « une partie du produit des impôts nationaux ». « On pourrait imaginer, ajoutait-il, un système dans lequel l'Etat, en liaison avec le Comité des finances locales, sur la base de critères nationaux à définir, fixerait le montant de l'enveloppe affectée aux collectivités de chaque région. » Un tel dispositif serait proche de celui qui régit les rapports avec l'Etat de certaines communautés autonomes espagnoles. M. Savy précisait encore : « On pourrait aussi combiner ce mode d'allocation avec une fiscalité locale dans laquelle chaque type de collectivité bénéficierait du produit d'un impôt local, et d'un seul. » Les partisans de ce

système qui consiste à substituer, en partie, le contribuable national aux contribuables locaux affirment qu'il permettrait une meilleure redistribution des richesses entre et à l'intérieur des collectivités.

« Pourquoi faudrait-il que décentralisation rime avec autonomie fiscale ? », demande de son côté Bernard Soulage, président du groupe (PS) à la région Rhône-Alpes, secrétaire national au PS, chargé des infrastructures. Gaston Defferre pourrait se retourner dans sa tombe ! Pour le ministre de l'intérieur, artisan des lois de décentralisation de 1982-1983, et les socialistes à l'époque, davantage de compétences pour les collectivités locales devaient s'accompagner d'une plus grande marge de manœuvre financière, donc d'une augmentation de la part des ressources fiscales dans leurs recettes. La règle avait été respectée. Depuis les années 70, l'Etat a réduit d'un quart sa part de prélèvement par rapport au PIB. Dans le même temps, les collectivités locales ont doublé leur part des prélèvements obligatoires, de 3,7 à 6,7 %.

Mais depuis quelques années le mouvement inverse s'est amorcé. Présentée comme une réforme favorable à l'emploi, la suppression progressive, à partir du budget 1999, de la part salariale dans l'assiette de la taxe professionnelle annonce, pour beaucoup d'élus et d'experts, la disparition, à terme, de cet impôt dans sa forme locale. En 2004, après une montée en charge de la compensation assurée par l'Etat, cette dotation représentera 40 % du montant actuel de la taxe professionnelle.

Les collectivités locales vivent déjà, pour près de la moitié de leurs ressources, des dotations de l'Etat. « Privées » des ressources des droits de mutation depuis 1999 (c'est aussi le cas pour les départements à partir du budget 2000), les régions, qui dépendent de l'Etat pour 65 % de leurs ressources, pourraient encore « perdre » leur part de taxe d'habitation, qui représente 5,2 milliards. C'est du moins Bercy réfléchit pour pouvoir annoncer, au printemps, une baisse de la taxe d'habitation en 2000. L'Etat finira, à terme, par assurer les deux tiers des revenus des collectivités, pronostique Guy Gilbert, économiste à Paris X-Nanterre.

Jusqu'ici, les gouvernements ont pratiqué la « stratégie du gruyère ». Ils ont grignoté des

morceaux de la fiscalité locale, manière habile – à condition de disposer de marges de manœuvre budgétaires – de limiter l'évolution des prélèvements obligatoires. C'est le cas de la réforme de la taxe professionnelle.

PROTESTATION D'ÉLUS

Cette orientation suscite encore les protestations de la plupart des élus, qui dénoncent la perte de « leur autonomie fiscale ». A droite, Christian Poncelet, président RPR du Sénat, s'en prend

« démantèlement progressif de notre système local ». Daniel Hoefel, sénateur (UC, Bas-Rhin), ou Gilles Carrez, député (RPR, Val-de-Marne), lancent un appel à la résistance. « Nous nous battons contre la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation », prévient Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France. Celui-ci propose d'instaurer une fiscalité partagée entre l'Etat et les régions, qui allouerait aux régions « une part de l'impôt sur les sociétés » au titre de leur

compétence en matière de développement économique et « une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers » au titre de leur compétence aussi en matière de transport. A plus de pouvoirs, plus d'impôts...

Dans un avis rendu en octobre sur le projet de loi de finances pour l'année 2000, René Dosière, député (PS) de l'Aisne, avance un autre argument en faveur du maintien du système. Le supprimer conduirait, selon lui, « à une régression démocratique qui ne peut que développer l'irresponsabilité, parmi les habitants, et parfois aussi parmi les élus ». « Dans une période où l'abstention électorale a tendance à se développer (...), écrit-il, seul un citoyen – c'est-à-dire celui qui contribue par l'impôt à la vie de la cité – trouvera un sens à sa participation. »

Que l'on parle de « territorialisation » ou de « budgétisation » de l'impôt, l'évolution – si elle se confirmait et devenait systématique – supposerait de prévoir des garanties pour les collectivités locales. « La culture de l'Etat jacobin français est de spolier les collectivités locales », soutient Jean-Pierre Balligand, député PS et président

du conseil général de l'Aisne. Président de l'Institut de la décentralisation, M. Balligand suggère de s'inspirer du modèle allemand. Outre-Rhin, les transferts de l'Etat assurent 90 % des recettes des länders. Mais le niveau de l'apport de l'Etat est garanti dans la Constitution. Jean François-Poncet, sénateur et président UDF du conseil général de Lot-et-Garonne, se réfère, lui aussi, au modèle allemand.

RECENTRALISATION ?

Le gouvernement français accepterait-il de se lier les mains ? Le respect des critères budgétaires de Maastricht l'incite, au contraire, à se ménager des marges de manœuvre. Moduler le montant des dotations aux collectivités locales peut l'aider à réduire ses déficits publics et ses prélèvements fiscaux. Il n'a donc pas intérêt à s'engager sur la pérennité des transferts de dotations aux collectivités locales. Paradoxe, l'Europe participe indirectement à une recentralisation de la fiscalité locale tandis qu'elle encourage, par ailleurs, la fin de l'Etat jacobin...

B. J.

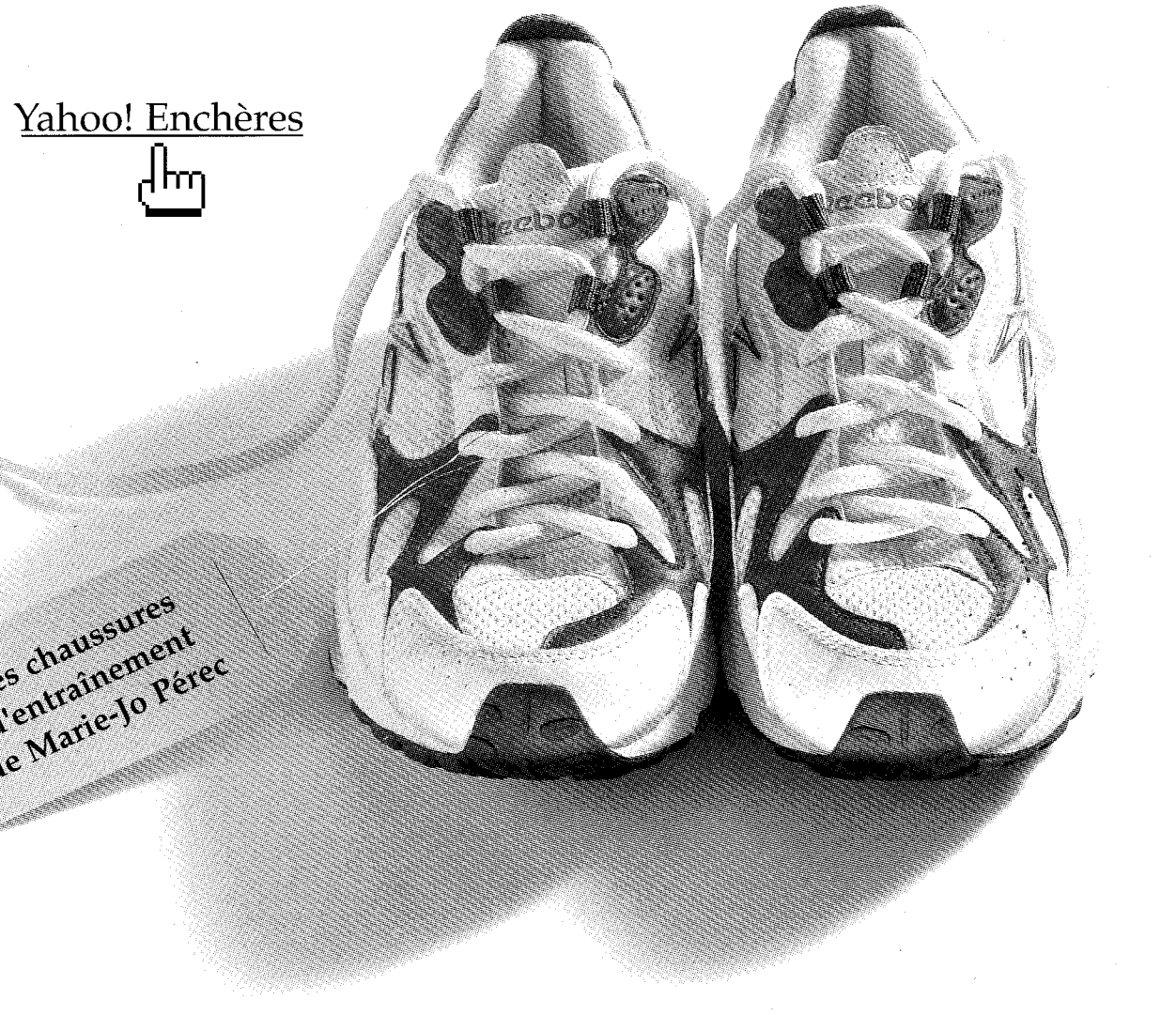
Près de 320 milliards en 1999

● Les collectivités locales prélèvent des impôts indirects et des impôts directs. Ces derniers sont au nombre de quatre : la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti et non bâti, la taxe professionnelle, prélevée seulement sur les entreprises. En 1999, selon les chiffres de la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur, la fiscalité locale directe représente 318,6 milliards,

sensiblement le même montant que l'impôt sur le revenu (320 milliards).

● Selon la DGCL, les impôts locaux directs se répartissent de la façon suivante : 71,5 milliards pour la taxe d'habitation ; 87,8 pour la taxe sur le foncier bâti ; 5,3 milliards pour le foncier non bâti ; 153,9 milliards pour la taxe professionnelle (169,3 si l'on ajoute la compensation par l'Etat des diminutions de recettes provenant de la réforme de cet impôt).

Jusqu'au 29 décembre, enchères exceptionnelles au profit de Médecins sans Frontières : les chaussures de Marie-Jo Pérec sur Yahoo! Enchères.



Les chaussures d'entraînement de Marie-Jo Pérec

Le produit des enchères sera entièrement reversé à Médecins sans Frontières, alors connectez-vous vite !

Du 15 au 29 décembre 1999, Yahoo! organise des enchères exceptionnelles d'objets cultes offerts par des stars au profit de Médecins sans Frontières. Vous pourrez, à cette occasion, acquérir : le masque de Championne du Monde d'escrime de Laura Flessel, le costume de Christophe Lambert dans le film Beowulf, un mini casque de Formule 1 dédié par Olivier Panis et Alain Prost, le premier disque live de Pascal Obispo et de nombreux autres lots vendus à tous les prix. Ainsi, que vous soyez passionné de sport, amateur de musique ou de cinéma, vous trouverez très certainement un objet qui saura vous séduire. Alors pour apporter, vous aussi, votre soutien à Médecins sans Frontières, venez dès aujourd'hui surfer sur Yahoo! Enchères. Nous comptons sur vous.



www.yahoo.fr



TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MICHEL UHALDEBORDE

1 Vous êtes professeur d'économie à l'université de Pau-pays de l'Adour, membre du Groupe de recherche sur l'administration locale en Europe, au CNRS. Pensez-vous qu'il faille supprimer le système de la fiscalité locale ?

Il n'est pas bon d'envisager de le supprimer. La localisation de l'impôt remplit deux fonctions. Du point de vue économique, le système assure la participation des contribuables locaux aux financements d'équipements et de services de proximité. Du point de vue politique, il responsabilise les élus et les usagers. Il est frappant de voir qu'à chaque échéance électorale, l'élu cherche la meilleure martingale entre le taux de fiscalité et les prestations collectives. La fiscalité a une fonction de régulation des dépenses. Cela dit, je crois que le système est en sursis.

2 Pour quelles raisons ?

D'abord, aucun gouvernement n'a jamais osé, pour des raisons politiques, réformer le système de front. Les gouvernements ont préféré procéder à des allègements fiscaux locaux en transférant les charges sur le contribuable national, via le budget de l'Etat. Une sorte de tour de passe-passe ! Ensuite, Bercy voit dans ces transferts le meilleur moyen de contrôler l'évolution des prélèvements fis-

caux, dans le contexte européen de gestion serrée des finances publiques. Jusqu'ici, quand le législateur décidait d'une déduction sur un impôt local, il créait, à titre de dédommagement, une dotation de compensation. Ce mécanisme était devenu pervers. Plus les communes votaient des taux de taxe professionnelle élevés, plus elles recevaient une subvention importante de l'Etat. C'est en partie pour arrêter cette dérive que l'Etat a cherché à reprendre en main le mécanisme des compensations.

3 Quelle réforme préconisez-vous ?

La réforme devrait prendre deux directions. D'une part, elle devrait encourager une plus grande solidarité locale, via la nouvelle procédure de la taxe professionnelle unique qui mutualise les recettes et les dépenses à l'intérieur d'une communauté. Si les communes ne s'emparent pas de ce nouvel outil, à terme, l'Etat sera tenté de procéder lui-même à une redistribution par le haut en remplaçant la taxe professionnelle par des dotations budgétaires. L'autre réforme devra consister à développer la solidarité nationale à travers la révision des mécanismes opaques et arbitraires de péréquation. Nul ne connaît exactement, aujourd'hui, les vertus redistributives de cette machinerie. Il faudra bien, un jour prochain, la remettre à plat.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

Yougoslavie : le casse-tête de la succession

LES OCCIDENTAUX peuvent toujours rêver au jour où Slobodan Milosevic quittera, de gré ou de force, le pouvoir. Ils pourront alors envisager d'aider financièrement la Yougoslavie et de jeter les bases de sa réintégration au sein de la communauté internationale. Mais, en dépit des efforts d'une opposition qui semble se structurer et d'un Monténégro qui prend ostensiblement ses distances avec Belgrade, les choses n'en sont pas encore là. Quand ce moment arrivera, il faudra trouver une solution à un autre casse-tête : le délicat problème dit de la succession de l'ex-Yougoslavie.

Il s'agit du partage du patrimoine détenu par l'ancienne fédération. Depuis la signature des accords de paix de décembre 1995, la RFY a en vain tenté de réintégrer la communauté internationale. Elle ne satisfaisait – et ne satisfait toujours pas – à aucune des conditions posées : autonomie du Kosovo et respect des droits de l'homme dans cette région, participation active à la mise en place des accords de Dayton, notamment dans le cadre du Tribunal pénal international ; progrès significatifs dans la démocratisation du régime et règlement du problème de la succession (dette extérieure et avoirs).

ÉCHEC DE RAMBOUILLET

L'échec, en février, du sommet de Rambouillet, qui donnait aux Serbes une ultime chance de se plier au moins à certaines des exigences de la communauté internationale en aménageant un statut pour le Kosovo, et le conflit de trois

mois qui a suivi ont rendu obsolètes ces préalables. Le Kosovo est, de facto, sous « protectorat » international ; Slobodan Milosevic est accusé de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international ; la Serbie est maintenue sous un régime de sanctions. Reste la succession.

Depuis maintenant six ans, les Républiques issues de la défunte fédération tentent de régler la question. Les discussions entamées dès 1992 en marge de la conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie à Genève sont restées dans l'impassé. D'un Etat composé de six républiques fédérées sont nés cinq pays indépendants et la controverse pour savoir quels sont les Etats continuateurs ou successeurs de la République fédérale socialiste de Yougoslavie est autant juridique que politique. Belgrade veut faire reconnaître la nouvelle Yougoslavie, réduite à la Serbie et au Monténégro, comme seul Etat continuatueur. Elle hériterait ainsi du siège vacant de l'ancienne Yougoslavie au sein des instances internationales, sans avoir besoin de faire acte de candidature et par conséquent de remplir les critères d'admission (Belgrade a toujours un représentant à l'ONU mais pas de siège). Dans ce cas, les autres Républiques seraient *ipso facto* considérées comme sécessionnistes, et donc responsables de l'éclatement.

Comment trancher ? La tâche est d'autant plus ardue qu'il n'existe, en droit international, aucun texte précis sur la succession des Etats. Les précédents soviétique et

tchèque ne peuvent être d'aucun secours, la « dissolution de la RSFY étant le résultat non d'un accord entre les parties mais d'un processus de désintégration à l'issue duquel il a été constaté que la RSFY n'existait plus », concluait, dès le 4 juillet 1992, la commission d'arbitrage de la Conférence internationale sur l'ex-yougoslavie. Deux résolutions du conseil de sécurité de l'ONU avaient précédemment constaté que l'« Etat antérieurement connu comme la RSFY a cessé d'exister (777) » et que « l'affirmation de la RFY selon laquelle elle assure automatiquement la continuité de la RSFY n'a pas été généralement acceptée (757) ».

« L'OBJET D'UN PARTAGE »

Les experts de la commission d'arbitrage, estimant que « de nouveaux Etats ont été créés sur le territoire de l'ancienne RSFY et se sont substitués à elle », affirmaient alors : « Les biens de la RSFY situés dans les pays tiers doivent être partagés entre les Etats successeurs dans des proportions équitables ». Belgrade n'y a jamais consenti.

En ce qui concerne le patrimoine intérieur, Les autorités de Belgrade réclament son partage en fonction de son financement initial et des contributions qui lui ont été affectées à l'époque par chacune des six républiques fédérées. Elles estiment ainsi que « tout bien mobilier et immobilier financé par le budget fédéral ou tout autre fonds commun doit faire l'objet d'un partage ». Mais comment faire l'inventaire des biens d'Etat dans un pays où cette notion a disparu en 1952 au

profit du concept de « propriété sociale » ? Dans ces conditions, à qui appartient l'armée, les autoroutes, les usines, les chemins de fer... ?

Face à ce casse-tête, le haut représentant de l'ONU en Bosnie, Carl Bildt, avait nommé un négociateur spécial, sorte de syndic de faillite, l'avocat britannique Sir Arthur Watts. Ce dernier admet que, pour l'instant, le dossier n'a guère avancé. La situation est à peine plus claire en ce qui concerne les dettes contractées par l'ancienne Yougoslavie. En 1992, le FMI les avait évaluées à quelque 10 milliards de dollars et calculé la clef de répartition sur laquelle cinq républiques semblaient d'accord : Croatie 28,49 % ; Slovénie 16,39 % ; Bosnie-Herzégovine 13,2 % ; Macédoine 5,4 % ; Serbie et Monténégro, 36,5 %. En 1997, quatre pays sur les cinq avaient conclu des accords avec leurs créanciers sur cette base, la RFY s'y étant toujours refusée, ce qui fait dire à un diplomate : « Ils ont assumé leur part de dette mais n'ont pas touché un penny des actifs. » Qui réglera la facture après le départ de Milosevic ?

Le débat sur la succession est loin d'être réglé. Il ne donne pas encore vraiment de migraine aux Occidentaux. Le jour où Milosevic disparaîtra de la scène politique, la question « qui appartient à qui » resurgira de façon aiguë. Quant aux dettes de la RFY, il est possible que la communauté internationale s'en arrange étant donné la « modicité » des sommes en jeu.

Babette Stern

Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Mercredi 22 décembre, J-10. Ballons cherchent enfants.

Les huissiers de la mer

Suite de la première page

Les élus du littoral atlantique ne sont pas les émules de leurs homologues bretons mais plutôt ceux des Esquimaux alaskans. Le 24 mars 1989, l'*Exxon Valdez* s'éventrait sur les côtes désertes de l'Alaska, déversant 38 000 tonnes de pétrole. Depuis, la compagnie Exxon court de procès en procès. Le seul nettoyage des côtes lui a coûté 2,5 milliards de dollars. Les amendes et les multiples demandes de dommages et intérêts l'auront également grevé de quelque 5 milliards de dollars.

Les Alaskans auront mis moins de six ans avant de se faire rembourser, parfois au centuple, le préjudice subi. Les fonds auront donc directement dédommagé les victimes, pêcheurs de phoques ou éleveurs de saumons. Quand la Bretagne a vu arriver son premier argent d'Amoco, la mer avait depuis longtemps gommé les dernières souillures de pétrole. Les traces et l'ardoise

de la marée noire étaient effacées. Les autorités locales se sont donc trouvées nanties d'une cagnotte devenue sans usage. Les communes côtières se sont ainsi couvertes de salles polyvalentes ou de ports de plaisance, à l'intérieur parfois douteux.

LE PRINCIPE DU POLLUEUR-PAYEUR

Le procès intenté par les Bretons à Amoco se voulait d'abord symbolique. Celui ouvert par les Alaskans contre Exxon relevait directement du principe pollueur-payeur. L'idée a aujourd'hui gagné la France. En 1999, dans l'esprit du pêcheur du Guilvinec ou de l'ostréiculteur de l'île d'Yeu, ce qui vaut pour un baril de lessive, taxé comme produit polluant, vaut également pour un pétrolier en perte de vue. Car le fioul qui dérive actuellement en mer ne doit pas plus à la fatalité que les phosphates qui salissent les rivières françaises.

Après les inondations qui ont frappé le sud de la France, Yves Dauge, député (PS) d'Indre-et-Loire, remettrait un rapport où il s'insurgeait contre l'indemnisation aveugle des catastrophes naturelles, estimant que cet argent serait mieux employé à leur prévention. Ce refus prométhéen du

fait accompli vaut sur terre et sur les océans. Pour l'opinion publique, la « fortune des mers » est aujourd'hui devenue un principe obsolète. Les accidents maritimes doivent eux aussi avoir un responsable et la mise en cause du capitaine de l'*Erika* ne saurait évidemment satisfaire la *vox populi*.

Il n'est guère aujourd'hui que TotalFina pour ne pas vouloir considérer ce changement des mentalités. La compagnie qui a affrété l'*Erika* se réfugie derrière la législation actuelle et tente de détourner les regards vers d'autres. Le droit lui donne peut-être raison. La morale moins. Aux yeux du citoyen, la compagnie, assise sur ses milliards, ne saurait fuir sa part de responsabilité.

APPELS AU BOYCOTTAGE

En 1989, Exxon avait pris à sa charge l'intégralité des frais de nettoyage sans même attendre d'y être contraint. Il n'y avait là nulle philanthropie. La multinationale avait simplement compris qu'elle n'échapperait pas à ce dogme pollueur-payeur, que renâcler aurait, en terme d'image, des conséquences plus coûteuses encore que les sommes ainsi dépensées. Bon gré, mal gré, en tort

ou pas, TotalFina devra sans doute se résoudre à son tour à endosser le vilain rôle du pollueur. Même s'ils ne sont pas forcément suivis d'effet, les appels au boycottage, provenant de sources aussi diverses que Philippe de Villiers ou les autonomistes bretons, démontrent combien cette idée est déjà ancrée dans les esprits.

En 1978, l'idée était qu'un pollueur pouvait payer. En 1999, l'opinion est qu'un pollueur doit payer. La présence des huissiers avant la marée noire est le symbole de cette volonté de sanctionner après. Les élus et la population du littoral atlantique sont prêts à faire rendre gorge aux responsables. Au nom de leurs intérêts particuliers mais également à celui d'une morale générale. Pour présenter la note des dégâts occasionnés mais également dans le but d'éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise. Avec cette arrière-pensée, peut-être un peu simpliste, que la seule manière de faire cesser les abus dans le transport maritime est de créer un exemple. L'affrèteur de l'*Erika* avait vraiment mal choisi son bateau.

Benoît Hopquin

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Querelle ivoirienne

LA Côte d'Ivoire est l'un des pays les moins malotris d'Afrique. En quarante ans d'indépendance, elle a échappé aux sordres politiques, aux guerres tribales, et aux ravages économiques dont souffre un continent trop souvent voué à la misère et au chaos. Elle doit largement ce bilan, somme toute assez enviable, à la sagesse des choix faits dès les années 60 par le « père de la nation », Félix Houphouët-Boigny : faiblesse des dépenses militaires, priorité accordée à l'éducation, libéralisme économique résolument ouvert aux capitaux étrangers, accueil généreux des ressortissants des pays voisins, maintien de liens très forts avec la France. Cette politique raisonnable fit de la Côte d'Ivoire un pays stable, longtemps présenté comme un modèle de développement.

Aujourd'hui, pourtant, la Côte d'Ivoire inquiète. Depuis quelques mois, elle est le théâtre d'une âpre bataille politico-juridique ayant pour horizon l'élection présidentielle en octobre 2000. Cette querelle met aux prises deux hommes, le chef de l'Etat – depuis 1993 – Henri Konan Bédié et l'ancien premier ministre – de 1990 à 1993 – Allassane Ouattara : l'un veut être réélu, l'autre entend briguer la magistrature suprême. Le pouvoir, invoquant la Constitution, dénie au prétendant le droit d'entrer en lice en arguant que celui-ci n'est pas un Ivoirien mais un Burkinabé, ce que conteste vivement l'intéressé. Les principaux dirigeants de son parti, condamnés, en novembre, à deux ans de prison, sont sous les verrous. Le chef de

l'opposition, en France depuis plusieurs mois, n'a pour l'instant qu'un seul choix : la prison ou l'exil.

L'« ivoirité », la doctrine à l'honneur à Abidjan, prétend protéger l'identité et la cohésion nationales. Dans la dispute en cours, ce noble concept est surtout utilisé comme un alibi commode pour neutraliser l'ambition d'un rival dangereux. L'appareil judiciaire a été mis au service d'un combat politique qui revêt en outre une dimension ethnique et religieuse, Allassane Ouattara étant musulman. Cette affaire menace d'autant plus la paix civile qu'elle intervient dans un paysage social assombri. La crise économique des années 80 a laissé des traces : chômage des jeunes, hausse de la criminalité, pression foncière. Un litige foncier – chose fréquente en Afrique – a récemment dégénéré, dans le sud-ouest du pays, en un affrontement tribal qui s'est soldé par l'expulsion de plusieurs milliers de paysans burkinabés. Un nouveau code foncier rural privera à terme les étrangers du droit de posséder des terres.

Ainsi s'attisent des passions xénophobes, jusqu'ici pratiquement inconnues dans un pays qui se vante d'abriter 3 % d'étrangers, burkinabés pour l'essentiel, et dont l'hymne national célèbre l'hospitalité. On est loin, ces temps-ci, à Abidjan, de la « démocratie apaisée » prônée par le régime. Le chef de l'Etat a laissé entrevoir, mercredi 22 décembre, une possible clémence envers les détenus de l'opposition, en échange du respect par chacun d'un « code de bonne conduite ». Il se doit de montrer l'exemple.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermat ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

La Chine sous le drapeau rouge

A CHANGHAÏ, la mise au pas se fait peu à peu plus sévère. Il s'agit de reconverter cette métropole du capital international et cité paraisite en une ville chinoise assujettie à l'arrière-pays. Il faut dégonfler cette cité monstrueusement surpeuplée. De ses six millions de Chinois, trois millions ne sont ici que depuis quinze ans à peine. Ils sont peu à peu renvoyés vers les campagnes de l'intérieur de la Chine. Il faut tuer la vie facile, imposer un programme d'« austérité » et d'économies, taxer les riches, car les caisses sont vides, faire travailler les oisifs, réduire le nombre des lieux de plaisir.

La sévérité du régime varie selon les villes et les régions, et selon la durée déjà révolue de l'occupation : Changhaï est traitée avec plus de prudence que Tientsin ou Pékin, celles-ci moins durement que les villes de Mandchourie.

Quant aux campagnes et aux petites villes de l'intérieur, on les traite sans plus se soucier, semble-t-il, de mettre un gant de velours. On y pratique en maints endroits une méthode qui n'a pas encore paru à Changhaï : celle des tribunaux populaires « qui mettent en accusation les riches, les « réactionnaires », devant des assemblées de citadins ou de paysans pauvres.

La liberté de religion n'est plus qu'un mot dans les régions rurales. Si les persécutions violentes de 1946-1947 ont à peu près cessé, on rend la vie intenable aux fidèles qui veulent pratiquer, et le ministre impossible aux missionnaires. Des prêtres, pour tenir bon, se sont faits ouvriers agricoles ou tireurs de pousse-pousse.

Robert Guillain
(24 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les violences de la mondialisation

par David Apter

FRANCIS FUKUYAMA a vanté les mérites de la mondialisation (*Le Monde* du 8 décembre). Son raisonnement néglige certaines conséquences catastrophiques du phénomène, qui renforce, dans les pays les plus industrialisés ou dans ce qu'on appelle le tiers-monde, les différences entre ses bénéficiaires et ses victimes. De ce point de vue, les affrontements qui ont accompagné la conférence de Seattle ne sont pas le fait de la perversité de quelques groupes irresponsables (même si certains en ont profité pour monter du théâtre de rue), mais relèvent d'une longue tradition de résistance aux conséquences négatives de l'expansion économique.

Francis Fukuyama devrait se rappeler que de tels affrontements ont accompagné pratiquement toutes les grandes réformes démocratiques, de la création des syndicats à l'obtention des droits civiques, de l'extension du droit de vote à l'égalité devant la loi. En ce sens, les manifestations en faveur de l'égalité entre les nations sont nécessaires pour élargir l'accès aux biens économiques, sociaux et politiques. En vérité, il faut une belle audace pour considérer comme établi qu'en l'absence de ces confrontations l'autoritarisme finira par disparaître, que les droits de l'homme seront respectés, et qu'une at-

tention suffisante sera accordée à une politique en faveur des femmes et de l'environnement.

Le problème est qu'une autre logique est à l'œuvre avec la mondialisation, pas du tout conforme à celle que nous présente Francis Fukuyama. Pour lui, la mondialisation a conduit à un accord progressif des sensibilités éthiques et permettra, tôt ou tard, de combler les différences d'équité et de droits. Il n'a d'ailleurs pas tort. Ce qui rend un tel accord possible, c'est la promesse, en même temps que les prémices, d'une croissance illimitée. Le capitalisme a été le premier système, et à ce jour le seul, à avoir permis pareille croissance. Mais la démocratie en tant que système politique n'a jamais véritablement affronté, ni reconnu, la nature de ses responsabilités envers ceux que les mécanismes de la croissance pénalisent le plus.

On a supposé qu'une justice redistributive se mettrait en place par l'intermédiaire des processus politiques normaux, et que les plus défavorisés pourraient, grâce à leurs efforts, percevoir des gains sans que les plus favorisés ne subissent de pertes. Cette idée s'est révélée fautive. Non seulement la justice redistributive n'est pas allée assez loin dans les Etats démocratiques libéraux, mais les pays les plus riches ont pénalisé la plupart des nations en développe-

ment. Résultat : l'écart entre les principes et la pratique a pris des proportions planétaires. Les manifestations de Seattle ne sont que le sommet de l'iceberg. Sauf pour les plus obtus, le fossé qui se creuse entre riches et pauvres et les inégalités ainsi engendrées sont évidentes. Alors que, d'un côté, s'accroît l'homogénéisation économique du monde, de l'autre, les clivages ne cessent de s'accroître.

Selon la théorie libérale, la démocratie en tant que système érige des garde-fous afin de protéger ceux que le processus lèse, dans leur propre pays tout au moins. Un équilibre instable s'établit entre le marché économique et le marché politique. Les pouvoirs qu'exerce le gouvernement sont atténués par la propriété privée des moyens de production, et les inégalités qu'engendre la croissance économique sont compensées par l'Etat. Le moteur du double marché, c'est le droit de chacun à exercer un libre choix : en tant que consommateur, par rapport aux biens et aux services, et en tant que citoyen, par rapport aux politiques menées. Tôt ou tard, le marché politique offrira un recours à ceux que l'économie pénalise.

Le problème est que ce modèle n'est pas tout à fait exact. En clair, le double marché peut avec le temps réduire, au lieu de renforcer, la richesse économique par le jeu du pouvoir po-

litique. Encore que la seconde hypothèse soit plus vraisemblable que la première. D'où l'incroyable concentration de richesses et de profits apparue pratiquement partout. La politique démocratique institutionnelle normale favorise de plus en plus les riches. Ce qui a conduit à l'indéniable victoire du capitalisme de marché. Celui-ci engendre des formes d'entreprisisme à intensité de capital toujours plus forte mais, en éliminant de vastes secteurs qu'occupaient autrefois les industries à forte intensité de main-d'œuvre, il aggrave le problème social au lieu de le réduire.

D'un côté, s'accroît l'homogénéisation économique du monde, de l'autre, les clivages ne cessent de s'accroître

Un tel processus est peut-être lié au système industriel moderne, et non pas uniquement au capitalisme. Ainsi, au nom du socialisme, les Chinois suivent-ils ce modèle en grande partie.

La croissance qui en est résultée est remarquable. Pourtant, s'il n'y a pas d'affrontements sociaux, il y a bien un clivage social et, à défaut d'insurrection révolutionnaire, des formes multiples de violence. Marx s'est trompé sur le détail, mais du moins a-t-il saisi certaines forces dynamiques.

Pour résumer, la croissance dépend de l'augmentation de la productivité. L'augmentation de la productivité dépend des innovations dans la conception et dans ses applications. Ces applications prennent la forme d'une industrie à forte intensité de capital, aux dépens de l'industrie à forte intensité de main-d'œuvre. Cela se traduit par des licenciements dans le secteur à forte intensité de main-d'œuvre, notamment parmi les travailleurs sans qualification ni formation. Le chômage prolongé entraîne la marginalisation sociale. La marginalité représente un secteur fonctionnellement superflu où les perspectives d'amélioration sont rares. Cette marginalité individualise le risque.

Le risque réduit l'efficacité des programmes d'aide aux déclassés par le recours aux moyens institutionnels que sont l'école et les stages de formation, qui tendent à entériner l'échec plus qu'à amener la réussite. Les pathologies sociales qui s'étendent absorbent une part croissante de fonds publics. Ces dépenses

grèvent les frais généraux du secteur social. Ceux qui restent dans le monde du travail sont imposés, afin de faire face à l'augmentation des dépenses sociales. Pour absorber ces coûts, il faut accroître la productivité et développer l'innovation. Le cycle se répète à une échelle toujours plus grande.

La mondialisation et la « marketisation » vont généraliser ces situations et, avec elles, une prédisposition à la violence, en même temps qu'éclateront des mouvements de colère. Ainsi se profile le spectre d'hommes et de femmes superflus qui, contribuant moins au produit social qu'ils n'en tirent profit, deviennent une charge plus qu'un recours. Ceux qui sont dans cette situation, lorsqu'ils ne retournent pas la violence contre eux ou ne s'enfoncent pas tout simplement dans l'apathie, prennent leur sort en main.

Le monde qu'habite Francis Fukuyama n'a guère plus de réalité qu'une photo sur une carte postale. Il ne reflète en aucun cas la situation dans laquelle des millions de personnes se trouvent aujourd'hui, pays industrialisés ou pas.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize

David Apter est professeur de politique comparée et de développement social à Yale.

L'enjeu de la médiation

par Jean-François Six

LA médiation, qu'est-elle devenue en dix ans ? Aux yeux de beaucoup, globalement, une sorte de panacée. En politique, dans le secteur social ou même dans le domaine familial. Un dysfonctionnement ? Voyez un médiateur, il vous arrangera cela ; tournez-vous vers lui et vous serez sauvé. Auparavant, pour tout problème, on créait une commission ; aujourd'hui, on nomme un médiateur. Le médiateur, c'est, dès lors, la solution immédiate et douce. Face à l'enchevêtrement des conflits et des litiges, il est le *deus ex machina* qui vient tout résoudre comme par enchantement. Dans les différends, de couple ou de voisinage, il est une supernouveau qui vient apaiser les tensions.

Dans cette ligne, des écoles ont surgi, qui forment ces médiateurs-sauveteurs ; ils doivent être capables de répondre à toute situation où il y a des nœuds. A ces polyvalents du dénouement, on fait ingurgiter pêle-mêle de la psychologie et du droit, des trucs et du savoir-faire. Certains veulent même faire de ces médiateurs une superprofession composite, un mélange d'avocat, de psy, d'assistante sociale, et qui s'occuperait, d'en-haut, globalement, de la famille, du quartier, de l'entreprise, etc.

Pourquoi ce besoin, aujourd'hui, d'un tel personnage mythique ? La complexification croissante de notre monde fait peur et rend passif. On cherche alors de nouveaux hommes providentiels - les précédents ayant chu de leur piédestal. Or on est obligé de constater que, depuis dix ans, la plupart de ces médiateurs appelés à la rescousse ont échoué, que ce soit pour les familles, les quartiers, les entreprises. L'hyperassistanat médiateur est une grande déception.

Reste la médiation, la véritable, celle qui n'est pas un métier ni une technique, celle qui n'entend pas apporter des solutions ni endormir les responsabilités personnelles. L'enjeu de cette médiation est capital.

Les médiateurs, hommes et dames d'œuvres d'en-haut, ne font que plagier et affadir le travail binaire, indispensable, de l'aide et assistance sociales, qui demande des compétences précises pour des problèmes précis et non pas l'amateurisme et l'amalgame flou des médiateurs institutionnels.

Alors, où se place la véritable médiation ? En ternaire : ses médiateurs sont là, avec chacun, près de chacun, en tiers, n'ayant aucun pouvoir ; ils sont des catalyseurs de liberté, de prise en charge, le soi-même par soi-même, ils ne prennent jamais la place d'autrui : ils sont là, dans un vouloir-faire

confiance à l'autre pour qu'il trouve ou crée sa place à lui.

Mais l'enjeu de la médiation va bien au-delà de cette action ternaire dans la vie de tous les jours, personnelle et sociale. Il concerne notre conception même du monde et de l'avenir de l'humanité. Tout devient aujourd'hui immédiat. Internet n'est-il pas divin, qui nous donne tout au moment même ? C'est le grand médiateur d'en-haut qui a dans la tête toutes les solutions possibles et imaginables ; et il va même réussir, dit-on, à donner aux êtres humains une seule langue qui leur permettra de se comprendre, de lier mille connexions.

Ce médiateur, ne nous y trompons pas, est strictement binaire : il donne sa manne, nous la cueillons seulement. Le binaire qui aurait toute la place, ce serait l'impérialisme radical (dont Bill Gates n'est qu'une pâle copie) du « 2 », du « vrai-faux », du « oui-non », l'enfermement dans le pur dilemme, la république du sondage et la démocratie des statistiques, le scientisme absolu de l'objectivité du numérique, toute solution ici et maintenant.

Cet immédiat veut tout envahir, ensevelissant sous ses eaux si calmes les trésors ternaires de l'humanité, le passé et la mémoire, l'impondérable et l'incertain, l'« étrangeté » et la diversité, les multiples langues et, par là, étouffer ceci : chacun est unique, mystère à lui-même et à autrui. Le ternaire, c'est « l'entre » : entre deux êtres, qu'ils soient en train de s'aimer ou de se confronter, il y a l'entre-deux, leur amour ou leur différend, qui forment « tiers » et leur évitent de se fusionner ou de s'éliminer. Veut-on tout aplanir ? Dictature de l'immédiat ? Pacifisme des cimetières ?

On s'initie à la médiation. C'est une sorte de langue qu'on apprend, le ternaire - on l'apprend après la langue, naturelle, aisée, du binaire. Elle nous humanise, nous socialise, permet la liberté et l'amour. C'est avec autrui qu'on l'apprend, en égalité avec lui, un vis-à-vis dont on reçoit, à qui l'on donne, l'amitié, la fraternité, qui sont l'essence du tiers, veulent l'égalité.

La médiation n'a rien d'un art ou d'un métier au sens d'une application. Elle est une manière de parler et de vivre nécessaire à notre existence et à celle de la planète. Trois est son chiffre : nous n'aurons pas trop d'un troisième millénaire pour mieux la décrypter et lui donner toute sa place, indispensable.

Jean-François Six est président du Centre national de la médiation.



Les syndicats des banques AFB rejettent le projet de nouvelle convention collective

Les organisations menacent d'un « grave conflit social »

Les cinq fédérations syndicales de la banque ont unanimement réaffirmé, mercredi 22 décembre, que « le projet de convention col-

lective tel qu'il ressort de la négociation arrêtée par l'AFB le 17 décembre n'est pas signable en l'état ». Les quelque 230 000 sala-

riés du secteur devraient se retrouver à partir du 1^{er} janvier 2000 avec pour seule protection sociale le code du travail.

C'EST UN NON catégorique. Les cinq fédérations syndicales de la banque ont unanimement réaffirmé, mercredi 22 décembre, que « le projet de convention collective tel qu'il ressort de la négociation arrêtée par l'AFB le 17 décembre n'est pas signable en l'état », souligne le communiqué des fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CGC publié à l'issue de leur réunion. Elles demandent à l'Association française des banques (AFB, patronat), de poursuivre les négociations, « sans faire du 31 décembre une date butoir ».

Les quelque 230 000 salariés du secteur devraient se retrouver à partir du 1^{er} janvier 2000 avec pour seule protection sociale le code du travail. La convention collective, datant de 1952, avait été dénoncée par l'AFB début 1998 (*lire* Le Monde daté dimanche 19-1undi 20 décembre).

Les syndicats ont même saisi les pouvoirs publics, pour qu'ils « prennent leurs responsabilités » afin d'éviter que les salariés de la banque se trouvent sans convention collective. Ils demandent « la réunion d'une commission mixte paritaire », une instance pouvant se réunir à la demande d'au moins

deux organisations sous l'égide du ministère, en cas de blocage d'une négociation collective. « *Celle-ci devra se réunir très rapidement si l'AFB refuse la poursuite des négociations ou si la négociation échoue à nouveau* », indique le communiqué des fédérations de la banque.

Les salariés du secteur devraient se retrouver à partir du 1^{er} janvier avec pour seule protection sociale le code du travail

« *Les syndicats sont disposés à négocier, nous avions fait des avancées et nous voulons poursuivre la discussion* », a indiqué la CGT. Les cinq fédérations rappellent que les points de désaccord sont « le système salarial, les modalités des licenciements collectifs, les recours contre les sanctions, les congés de

35 heures : France Télécom lance un ultimatum aux organisations syndicales

À **PRENDRE** ou à laisser. France Télécom a choisi de mettre fin, mercredi 22 décembre, aux négociations avec les syndicats sur les 35 heures. La direction de l'entreprise ne modifiera plus ses propositions qu'« à la marge ». Elle attend « au moins une signature syndicale représentative » – CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC – d'ici à la fin janvier pour pouvoir appliquer l'accord à ses 150 000 salariés le 1^{er} février, date de l'entrée en vigueur de la seconde loi Aubry.

Pour couper court aux surenchères syndicales, l'opérateur public fait peser la menace d'une entreprise à deux vitesses. « *La loi sur les 35 heures ne s'appliquant pas aux agents fonctionnaires de France Télécom, faute d'accord d'entreprise, nous n'appliquerons la loi qu'à nos 15 % de salariés sous contrat de droit privé* », explique Paul Schiettecatte, directeur des ressources humaines. Les syndicats crient au bluff,

convaincus que l'entreprise publique ne pourra pas, politiquement, faire l'économie d'un accord général sur les 35 heures. La direction de l'entreprise va informer ses salariés « *individuellement* » sur les conséquences, pour chacun, du dispositif qu'elle propose, qui coûtera de 1,5 à 2 milliards de francs par an. Elle espère ainsi que la base fera pression sur les syndicats.

UN MILLIER D'EMPLOIS NOUVEAUX

Pour la plupart des salariés, les 35 heures se traduiraient par 10,5 jours de congés supplémentaires , soit au total huit semaines et demie de congés par an, hors jours fériés. Pour les salariés « *en modulation* » (ayant un cycle de travail de douze semaines), la réduction du temps de travail (RTT) se traduirait par treize jours de congés supplémentaires conformément à l'accord de branche. Les salariés entrant dans le cadre des régimes cycliques (relation clientèle),

A Disneyland Paris, faible mobilisation sous les guirlandes

CHAQUE « CAST MEMBER » tenait parfaitement son rôle, jeudi 23 décembre aux premières heures de l'aube, pour la journée d'appel à la grève générale lancée

REPORTAGE

Un comité d'accueil, mis en place par la direction, propose des boissons aux visiteurs

par l'intersyndicale du parc Disneyland Paris de Marne-la-Vallée. A la sortie du RER, dans le hall de la gare de Chessy, près de deux cents grévistes créent une ambiance inhabituelle. Les slogans « *Tous ensemble en grève* », repris avec vigueur, réussissent à couvrir la sempiternelle musique d'ambiance.

Quelques mètres plus loin, à l'entrée de Fantasia Garden, la promenade entre la gare et les

guichets de l'entrée du parc, un comité d'accueil mis en place par la direction propose gracieusement boissons chaudes et viennoiseries aux premières familles de visiteurs qui arrivent avant l'ouverture des portes, à 9 heures.

Cet « *événement spécial* », selon la terminologie Disney, attire cependant plus de membres de l'encadrement bardés de talkies-walkies que de visiteurs. Juste à côté, derrière des barrières, les grévistes battent le faux pavé de l'esplanade de la gare. Un slogan fuse : « *La direction nous empêche d'exercer le droit de grève. Bloquons le parc* ». Depuis 7 heures, une information circule parmi les grévistes : la direction a mis en place un service de navettes pour acheminer les employés depuis la gare de Bussy-Saint-Georges.

« *On a vu des membres de la direction et de la maintenance dans les rames. Ils font pression sur nos*

camarades pour qu'ils n'aillent pas jusqu'à Chessy », dit un gréviste. Philippe Laflandre, directeur du parc, confirme la mise en place des navettes. « *Nous avons décidé ce dispositif à la demande de nos cast members, assure-t-il. Nous avons ainsi pu faire venir 300 employés directement à l'intérieur du parc.* »

MICKY SOURIS

Dans les allées, les grévistes agitent leurs banderoles mais laissent finalement passer les premiers visiteurs. « *Pas question de bloquer l'entreprise, assure Alain Lauden, délégué CFTC du personnel, car même si c'est la première fois que nous créons une intersyndicale, la mobilisation n'est pas suffisante. C'est aujourd'hui une revendication salariale que nous mettons en avant pour voir augmenter les primes pour les fêtes de fin d'année, mais l'atmosphère s'est beaucoup dégradée dans l'en-*

treprise en raison des conditions d'application de l'accord sur les 35 heures depuis le mois de juin. »

Dans le brouillard glacial, les guirlandes du parc scintillent faiblement. Dans Main Street, l'artère principale du parc, le masque de Mickey sourit. Derrière les façades en stuc, la machine Disney tourne. La direction annonce 2 500 *cast members* à leur poste à 8 heures, soit « *plus de 90 % du personnel* », selon M. Laflandre. Disneyland va tout de même rentrer dans l'an 2000 après avoir connu sa première grève générale.

Christophe de Chenay

Communiqué

M^{me} Aubry hésite à ne plus rembourser l'ensemble des médicaments peu efficaces

Une nouvelle concertation sera menée

DANS UN COMMUNIQUÉ rendu public mercredi 22 décembre, le ministère de la solidarité et de l'emploi a indiqué qu'il venait de prendre connaissance des résultats définitifs de la première phase de réévaluation du service médical rendu (SMR) de l'ensemble des médicaments remboursables. Commencée en avril cette réévaluation constitue, avec le développement programmé des génériques, l'un des principaux volets de la nouvelle politique du médicament souhaitée par Martine Aubry – un décret du 30 octobre précisait le nouveau cadre réglementaire en matière de prix et de remboursement des médicaments. Elle vise notamment à mettre une plus grande cohérence dans ce secteur en améliorant l'adéquation entre le SMR d'un médicament et son remboursement par la Sécurité sociale. Le SMR est établi en tenant compte « *de l'efficacité et des effets indésirables du médicament, de sa place dans la stratégie thérapeutique, notamment au regard des autres thérapies disponibles* », mais aussi de la « *gravité de l'affection* » à laquelle il est destiné. L'intérêt du médicament en terme de prévention et son intérêt pour la santé publique sont également des critères retenus.

En toute logique, ce processus de réévaluation devrait conduire au déremboursement d'un certain nombre de spécialités présentes depuis longtemps dans la pharmacopée française mais pour lesquelles la démonstration scientifique de leur efficacité n'a jamais été apportée. Selon les premiers résultats définitifs établis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, le service médical rendu de 262 médicaments a été jugé « *insuffisant* » par les experts de la commission de transparence. Cette première phase de réévaluation portait sur 1 155 spécialités pharmaceutiques remboursables représentant un chiffre d'affaires de 28,5 milliards de francs. Il s'agissait de 670 spécialités de cardiologie, de 117 spécialités du domaine du métabolisme et de la nutrition, de 180 médicaments de psychiatrie et de 188 du domaine de la rhumatologie.

La première phase de cette procédure de réévaluation avait conduit à la rédaction d'une liste de 286 médicaments remboursables à des taux divers (*Le Monde* du 18 septembre) pour lesquels les experts avaient expliqué ne pas avoir pu retrouver d'éléments démontrant qu'ils étaient suffisamment utiles pour être remboursés. Au terme de leur première analyse, le verdict des experts de la commission de transparence avait été particulièrement sévère pour certaines catégories de substances parmi lesquelles celles proposées pour lutter contre l'insuffisance veineuse des membres inférieurs (ou « veinotoniques ») et celles présentées comme des « *traite-*

ments d'appoint à visée symptomatique du déficit pathologique cognitif et neurosensoriel du sujet âgé ». Etaient également visées les nombreuses spécialités proposées dans les « *carences magnésiennes avérées ou associées* », dans « *l'amélioration symptomatique des vertiges* » ou encore dans « *différentes formes du traitement symptomatique de la claudication intermittente des artériopathies chroniques* ».

Au terme des rencontres organisées ces dernières semaines entre les experts et les firmes pharmaceutiques concernées, cette première liste n'aura en définitive été que légèrement modifiée. A l'issue de la première évaluation, la commission de transparence avait engagé une « *procédure contradictoire* » et des auditions avec les fabricants lors desquelles 219 spécialités ont fait l'objet d'un réexamen ayant abouti à modifier le niveau de SMR de 32 spécialités. Au total, le SMR a été jugé « *insuffisant pour justifier le remboursement* » pour 262 spécialités, « *modéré* » pour 136 et « *majeur ou important* » pour 757.

On déclare toutefois aujourd'hui, tant auprès du ministère de l'emploi et de la solidarité qu'auprès de

Au terme de leur première analyse, le verdict des experts avait été sévère pour certaines catégories de substances

l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, ne pas vouloir rendre publique la liste des médicaments concernés.

On explique auprès de M^{me} Aubry vouloir désormais « *mener une concertation avec les représentants des médecins et des pharmaciens sur les conclusions de la réévaluation* ». En d'autres termes, rien ne permet de savoir aujourd'hui si un SMR jugé « *insuffisant* » conduira à tout coup au déremboursement ou, à l'inverse, si certaines spécialités ou certains laboratoires pourront bénéficier d'une relative clémence. Il s'agira aussi, ajoute-t-on auprès du ministère, de profiter de cette période de concertation pour analyser, avec les représentants des médecins et de pharmaciens en quoi les équilibres de la prescription médicamenteuse pourraient être modifiés au vu de ces nouvelles données et de quelle manière ces professionnels de santé pourraient effectuer un « *travail de pédagogie vis-à-vis des patients* ». L'inventaire complet des 4 000 spécialités pharmaceutiques remboursables devrait être achevé à la fin de l'an 2000.

Jean-Yves Nau

Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS

UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE **NORD SUD EXPORT** DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie ***Perspectives Chine***.

La série ***Perspectives*** croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces ***Perspectives Chine***, s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999

Le Cap devient le nouvel Hollywood des publicitaires européens

Diversité des paysages, absence de décalage horaire, environnement professionnel et faibles coûts de production : la Riviera sud-africaine cumule les avantages pour les agences de publicité européennes qui y réalisent de nombreuses campagnes

LE CAP

de notre envoyé spécial
Amy mâche son chewing-gum d'un air boudeur. La gamine est fatiguée de poser et réclame les cha-

REPORTAGE

« On a shooté sur une plage où on aurait pu se croire dans le nord de la France »

mallows qu'on lui a promis. Très « pro », Kathryn, la mannequin, patiente et se fait repoudrer le nez. Autour d'elles, toute la petite équipe de production s'agit, perchée sur un des gros rochers de la plage de Maiden Cove, le long de la péninsule du Cap. L'été austral ne fait que commencer sur la Riviera sud-africaine et les nuages jouent avec le soleil, entre la mer et la montagne de la Table. Comme tant d'autres agences internationales de publicité, c'est dans ce site majestueux que FCB a choisi de faire les photos d'une de ses dernières commandes, le catalogue prêt-à-porter printemps de Monoprix.

Marie, la productrice, est venue de Paris avec une styliste, une directrice artistique et Eric, le photographe, accompagné d'un assistant. L'équipe a eu neuf jours pour « shooter » vingt-quatre photos, destinées à illustrer la dizaine de pages du catalogue. Objectif : « Renouveler l'image de la marque sans faire trop mode », pour un coût sur place inférieur à 200 000 francs.

C'est avant tout le soleil et la mer que FCB est venue chercher. « Le thème du catalogue, c'est le bleu. Or en ce moment à Paris, c'est pas vraiment ça », explique Marie. Mais le climat n'est pas la seule raison qui explique le choix du Cap. « Si vous regardez les photos, vous n'êtes pas dépayés. C'est très important pour un catalogue. Ici, sur cette plage, on a l'impression d'être en Bretagne. L'autre jour, on a shooté sur une plage de sable où on aurait pu se croire dans le nord de la France », souligne la productrice. Bien loin de l'image habituelle d'une Afrique désertifiée et pagailleuse, Le Cap offre également des conditions de travail particulièrement confortables. « Ici, il n'y a pas de surprise. La mannequin, par exemple, est hyper professionnelle », commente Marie.

CAMPAGNE DE CHARME

Comme le reste de l'Afrique du Sud, Le Cap n'est pas épargné par la forte criminalité et l'extrême pauvreté des quartiers noirs ou métis. De plus, la ville abrite des groupuscules islamistes à l'origine d'attentats à la bombe. Côtayant ces problèmes, tout en prenant soin de les ignorer, le milieu de la publicité et du cinéma a fait de Cape Town le « Hollywood africain ». La destination sud-africaine, il est vrai, offre de nombreux avantages pour les réalisateurs et les publicitaires étrangers : laboratoires photo de standard international, disponibilité d'équipements de tournage dernier cri, présence de mannequins et d'acteurs à un coût moindre.

« Par rapport à Miami par exemple, c'est moins cher, sans décalage horaire et avec une diversité de paysages unique », affirme Adi Bensmaïa, le jeune patron de Cape Prod, société de production spécialisée dans la clientèle publicitaire française. « Dans un rayon de 30 kilomètres autour du Cap, vous pouvez faire des photos sur une plage avec des palmiers, comme aux Seychelles, ou tourner une pub comme si vous étiez dans une forêt

scandinave, comme le font des Finlandais en ce moment », constate-t-il. Installé au Cap depuis sept ans, le producteur français assure, chaque saison, l'organisation et le suivi sur place d'une vingtaine de publicités comme celle de Monoprix. De la mi-octobre à la mi-avril, il cumule deux cent cinquante jours de contrat. Rien qu'en publicité photo, Le Cap compte désormais une quinzaine de sociétés de production qui

réalisent jusqu'à quarante contrats par saison.

La municipalité a pris conscience des enjeux économiques et elle a lancé une campagne de charme tous azimuts. Un site Internet et des brochures vantent les mérites du Cap comme « ville sympa » pour le cinéma et la publicité. « Ces deux activités sont devenues une industrie essentielle de l'économie locale. La croissance et les retombées financières sont encore plus importantes que celles du tourisme, qui est aussi en plein développement », affirme Malcom Calderwood, l'un des responsables du bureau municipal, spécialement créé pour gérer les autorisations de tournage. Les formalités en ont été simplifiées : « Nous recevons une cinquantaine de demandes par semaine, environ trois mille par an, dit-il. Pour nous, c'est de la publicité gratuite. Chaque fois que quelqu'un voit Le Cap dans une publicité ou un film, cela lui donne envie de venir. »

Les pub françaises « made in Cape Town »

Luc Besson aime Le Cap. Après avoir filmé les publicités pour l'entrée en Bourse d'Aérospatiale Matra sous le soleil sud-africain, le réalisateur de Jeanne d'Arc vient d'y tourner un spot pour le Crédit agricole. Dans le flot publicitaire qui abreuve les téléspectateurs français, une partie grandissante est mise en image dans la région du Cap. Les spots pour les desserts Gervita, le fromage La Vache qui rit ou la Golf de Volkswagen, tous ont été tournés sur la Riviera de l'Afrique australe.

En 1998, quelque 250 publicités télévisées ont été réalisées en Afrique du Sud, dont une bonne partie à « Cape Town ». La pub photo n'est pas en reste. Presque toutes les grandes chaînes de supermarché françaises et les sociétés de vente par correspondance illustrent leurs catalogues par des clichés pris au Cap. Certaines campagnes d'affichage portent aussi le label « Hollywood africain », comme celle de l'eau minérale Volvic, « shootée » non pas dans les volcans d'Auvergne, mais dans l'arrière-pays du Cap.

Au Cap afin de diriger une production publicitaire de 8 millions de francs pour le compte de l'agence internationale Young & Rubicam, Claudio Gorini est venu de Londres avec une équipe d'une

dizaine de personnes. Pour le tournage de six spots télévisés pour les céréales Quakers, le jeune producteur emploie jusqu'à une vingtaine de contractuels locaux, sans compter les figurants. « C'est une grosse production, mais en Angleterre cela nous coûterait 25 % plus cher », commente-t-il.

« DURS À LA TÂCHE »

Ce jour-là, l'équipe a investi le Jetlounge, club à la mode du centre-ville. Sur la piste de danse, entourée de projecteurs et de caméras, un échantillon de la jeunesse branchée du Cap se tremousse au rythme d'une musique techno. Dans la cabine du DJ, une espèce de grenouille géante et poilue dirige la manœuvre. C'est le « Honey monster », la mascotte « super cool » de Quakers. A chaque pause, une partie de l'équipe de tournage s'agit autour de lui et remet en place les figurants, sous l'œil attentif de Claudio. « Ici, les gens sont durs à la tâche et super sympas. C'est le meilleur tournage que j'aie jamais fait. »

Frédéric Chambon

« Le Figaro » tente de stimuler ses ventes avec des « bons gratuits »

COMME La Croix au moment de sa transformation, Le Figaro a lancé une opération de « mise en main » de sa nouvelle formule depuis le 29 novembre, en diffusant plusieurs centaines de milliers de bons d'essai gratuit à Paris et dans douze autres villes. Distribués par des hommes-sandwiches aux sorties des stations de métro et autour des points de vente, ces coupons donnent droit à cinq numéros gratuits durant la semaine – à l'exception de l'édition du samedi – que les lecteurs potentiels peuvent retirer auprès de leur kiosquier. Intégrée dans une campagne d'affichage, de publicité à la radio et de mailings d'abonnement, cette opération s'achève à la fin de l'année.

Jusqu'à présent, peu de journaux ont expérimenté cette forme de promotion, lourde et onéreuse à organiser, au rendement incertain. Une première fois en janvier, lors de sa relance, puis de nouveau en septembre, La Croix avait ciblé le public des catholiques pratiquants en distribuant, à la sortie des églises, des bons de retrait gratuit dans les kiosques. Le résultat aurait permis d'augmenter les ventes au numéro de 30 à 50 %, mais à partir d'un seuil extrêmement bas – 3 000 exemplaires – pour plus de 80 000 abonnements.

En choisissant les passants dans la rue, Le Figaro s'exposait à un rapport plus aléatoire. Frédéric Cassegrain, directeur de la diffusion du quotidien, confirme que les gains ont été relativement faibles dans la conquête de nouveaux lecteurs. « Les coupons ont une incidence minime sur les ventes. Nous n'avons guère constaté de différence entre les villes où l'opération a été menée et les autres », précise-t-il. En revanche, « cette proposition a pu sensibiliser d'anciens lecteurs qui redé-

couvrent la nouvelle version du quotidien et fidéliser des acheteurs occasionnels sur l'ensemble de la semaine ».

Cette action est également destinée à mobiliser le réseau des diffuseurs, bénéficiaire d'une clientèle supplémentaire. Bien que les coûts de distribution aient été pris en charge par le titre, certains kiosquiers parisiens ont toutefois refusé de s'y associer en prétextant un alourdissement de leur charge de gestion.

CONTRÔLE RENFORCÉ

Alors qu'il est trop tôt pour dresser un bilan de la nouvelle formule, Le Figaro souligne avoir obtenu de bien meilleurs résultats grâce aux mailings et aux propositions à prix réduit adressées aux abonnés de l'édition du samedi, enrichie de ses suppléments. Cette diffusion promotionnelle gratuite sera-t-elle suffisante pour redresser la courbe de diffusion du journal qui a dû renoncer à son sous-titre de « premier quotidien national » ? Pour symbolique qu'il soit, ce classement reste une référence pour les publicitaires.

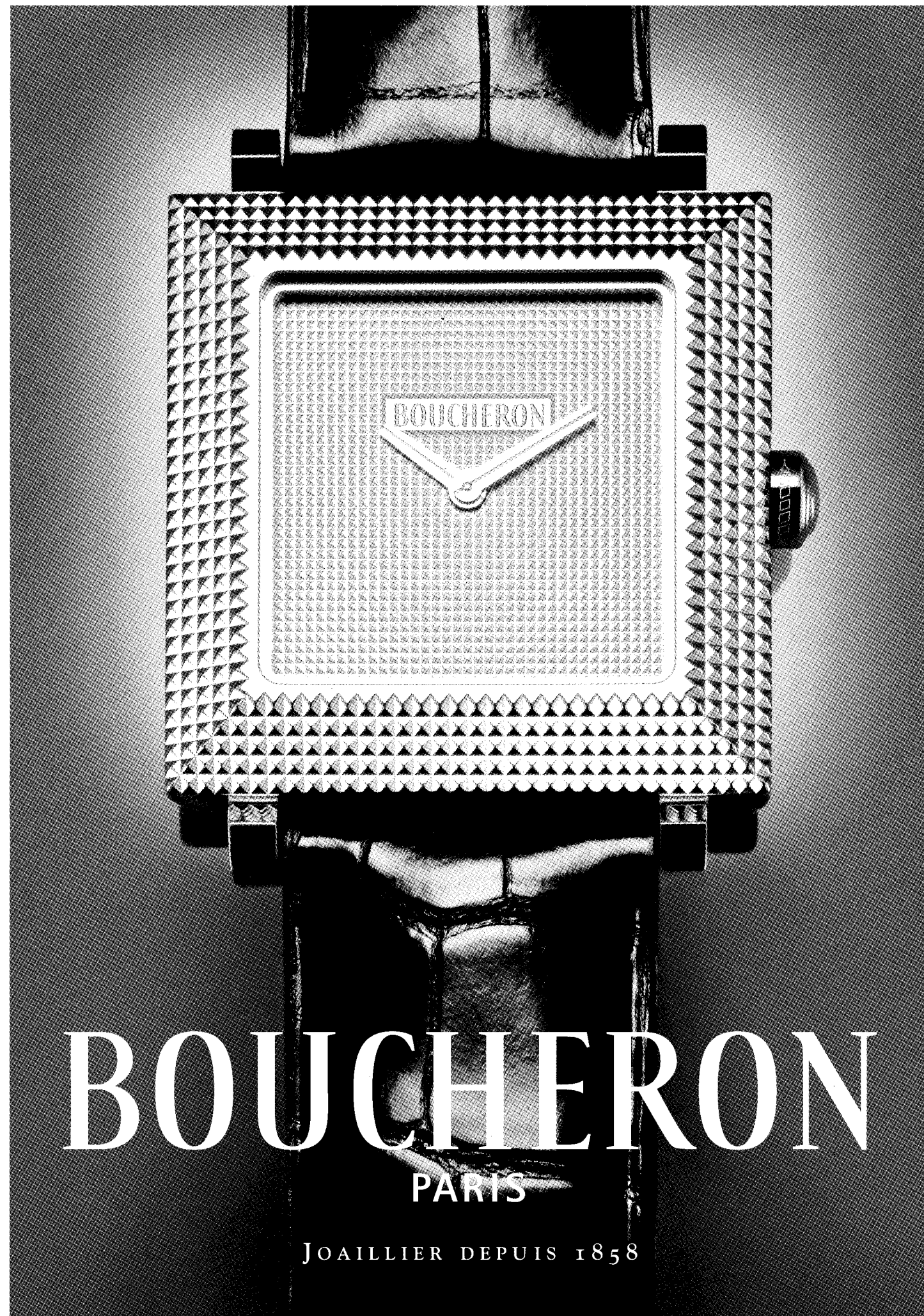
Associée à la préparation de l'opération, Diffusion-contrôle (ex-OJD) a édicté des règles précises. Pas d'achat, pas de vente : les exemplaires gratuits ne sont pas comptabilisés, assure-t-on. De même, les offres d'abonnement inférieures de moitié au prix normal ne sont pas prises en compte. Les pics de diffusion devraient faire l'objet d'un contrôle renforcé. On reconnaît toutefois qu'il faudra un travail de « dentelle » pour distinguer, dans les hausses, la part des bénéficiaires de ces promotions gratuites de celle des nouveaux acheteurs.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ INTERNET : selon les termes de deux accords, annoncés mercredi 22 décembre, l'Agence France-Presse (AFP) va étendre sa coopération avec Yahoo ! en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'AFP a aussi conclu un accord mondial avec le finlandais Nokia pour proposer des informations consultables sur l'Internet via un téléphone portable.

■ MÉDIAS : plus de quatre-vingts journalistes et salariés des médias ont été tués ou assassinés en 1999. « L'une des pires années », selon le rapport annuel de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), publié mercredi 22 décembre. La plupart des décès sont intervenus lors des conflits dans les Balkans, en Sierra Leone et en Colombie.



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Finmeccanica est restée quasiment stable à 1,14 euro, à l'issue de la séance de Bourse, mercredi 22 décembre. La société n'a pas démenti les rumeurs selon lesquelles elle étudie avec Bombardier la possibilité d'une joint-venture dans le secteur du rail. Le conglomérat industriel italien a annoncé mercredi plus tôt dans la journée avoir ouvert des discussions avec « les principaux opérateurs internationaux » dans le secteur des transports, afin de mettre en place d'éventuelles alliances.

cales, Solid State Technology, à des cadres pour 43,5 millions de livres. Carlton poursuit ainsi son recentrage avant sa fusion prévue avec United News and Media. L'action Deutsche Telekom a progressé de 7,59 %, à 65,95 euros, en clôture mercredi. Des rumeurs selon lesquelles le géant des télécoms allemand serait en discussion avec le groupe diversifié français Bouygues pour reprendre la filiale de téléphonie mobile Bouygues Telecom ont dopé le titre. Les deux groupes ont refusé jusqu'à ce jour de commenter ces bruits. Le géant allemand a par ailleurs annoncé mercredi le lancement en 2000 d'un programme de stock-options pour environ 350 managers.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'AUTOMOBILE' with entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'BANQUES' with entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' with entries like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'CONSTRUCTION' with entries like ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A-, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'PRODUITS DE BASE' with entries like ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'CONSUMATION CYCLIQUE' with entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'CHIMIE' with entries like AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'BOC GROUP PLC' and 'PHARMACIE' with entries like ASTRAZENECA, AVENTIS/RM, CLARANT, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'CONGLOMÉRATS' and 'ÉNERGIE' with entries like CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, AKER MARITIME, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'SERVICES FINANCIERS' with entries like METRA A, METSO, MORGAN CRUCIBLE, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'ASSURANCES' with entries like AEGON NV, AIG/RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'SERVICES COLLECTIFS' with entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

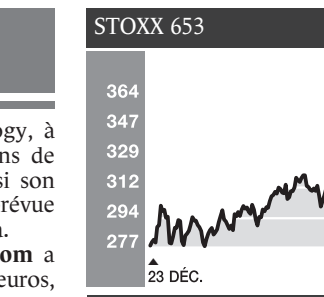


Table listing various companies and their stock prices, including HILTON GROUP, MOULINEX/RM, NCL HLDC, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including METRA A, METSO, MORGAN CRUCIBLE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

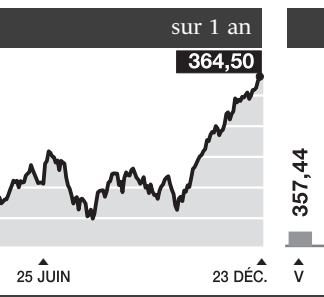


Table listing various companies and their stock prices, including SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STOREBRAND, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADIS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO DUBOIS JR, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

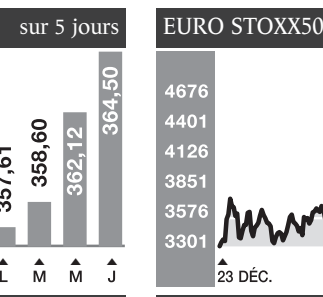


Table listing various companies and their stock prices, including SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STOREBRAND, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADIS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO DUBOIS JR, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

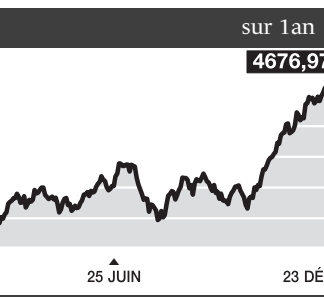


Table listing various companies and their stock prices, including SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STOREBRAND, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADIS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO DUBOIS JR, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'AMSTERDAM' with entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AT, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'BRUXELLES' with entries like ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'FRANCFORT' with entries like 1 & 1 AG & CO.KGAA, AXTRON, AUCUSTA TECHNOLOGIE, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'SERVICES COLLECTIFS' with entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'SERVICES COLLECTIFS' with entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 22/12. Includes sub-section 'SERVICES COLLECTIFS' with entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

www.lemonde.fr/laietek LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec INTERACTIF

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Moulinex abandonnait 3,1%, à 9,7 euros, au début de la séance jeudi 23 décembre. Le groupe français de petit électroménager a aggravé sa perte nette au premier semestre de l'exercice 1999/2000 à 213 millions de francs, contre un solde négatif de 69 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a baissé sur la période de 3,4 % à 3,297 milliards de francs. Ces mauvais résultats sont « la conséquence mécanique » de l'insuffisance d'activité des premiers mois du semestre, a expliqué Moulinex, mais « ne compromettent pas l'objectif de stabilisation du résultat d'exploitation qui était, et demeure, celui du groupe sur l'année pleine ».

● L'action France Télécom cédait 0,86 %, à 115 euros, dans la première heure de cotation à la Bourse de Paris, jeudi. L'opérateur téléphonique français a subi un nouveau revers. Le ministre du Trésor polonais a annoncé, mercredi, le rejet de son offre pour la privatisation partielle de l'opérateur public TPSA et le lancement d'un nouvel appel d'offres pour la même part des actions de la TPSA.

● L'action Air France chutait de 1,33 % à 17,07 euros, alors qu'Amadeus, le système de réservations de voyages aériens qu'il détient à 25 % faisait son entrée, jeudi, au compartiment des valeurs étrangères du marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with 5 columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP) L., RENAULT (T.P.), etc.

Main table of stock prices and changes. Columns include company names, previous price, current price, change in francs, percentage change, and compensation. Rows include BAZAR HOT.VILLE, BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, etc.

Table of international stock prices. Columns include company names, previous price, current price, change in francs, percentage change, and compensation. Rows include AMERICAN EXPRESS, A.T.T. #, BARRICK GOLD #, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices. Columns include company names, previous price, current price, change in francs, percentage change, and compensation. Rows include ADL PARTNER, ACCESS COMME, ALGORIELA, etc.

SECOND MARCHÉ

Table of second market stock prices. Columns include company names, previous price, current price, change in francs, percentage change, and compensation. Rows include DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DECAN GROUPE, etc.

Table of international stock prices (continued). Columns include company names, previous price, current price, change in francs, percentage change, and compensation. Rows include AMERICAN EXPRESS, A.T.T. #, BARRICK GOLD #, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; * contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV

Table of SICAV (Investment Funds) prices. Columns include fund names and prices. Rows include ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., etc.

FCP

Table of FCP (Fiduciary Companies) prices. Columns include company names and prices. Rows include ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSION LUS C., etc.

Émetteurs

Table of issuers and their financial data. Columns include issuer names, values, and dates. Rows include AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), BNP ACTIONS EURO., etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds. Columns include fund names, prices, and dates. Rows include FOND. COMM. DE PLAC. EURO., FOND. COMM. DE PLAC. MOND., etc.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole services and products. Columns include service names, prices, and dates. Rows include CRÉDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds (continued). Columns include fund names, prices, and dates. Rows include FOND. COMM. DE PLAC. EURO., FOND. COMM. DE PLAC. MOND., etc.

LA POSTE

Table of La Poste services and products. Columns include service names, prices, and dates. Rows include LA POSTE, CREDIT LYONNAIS, etc.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management services. Columns include service names, prices, and dates. Rows include LIVRET B. INV.D. PEA, MULTI-PROMOTEURS, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne services. Columns include service names, prices, and dates. Rows include ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACT. FUT.D. PEA, etc.

Sicav Info Poste

Table of Sicav Info Poste services. Columns include service names, prices, and dates. Rows include ASIÉ 2000, ASIÉ 2000 C/1, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds (continued). Columns include fund names, prices, and dates. Rows include DÉCLIC ACTIONS EURO., DÉCLIC ACTIONS FRANC., etc.

DISPARITION

■ **MARCEL LANDOWSKI**, compositeur et chef d'orchestre français, est mort dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 décembre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans des suites d'un cancer, dans un hôpital parisien. Ce musicien fut, à partir de 1965, le « monsieur Musique » d'André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, qui en fit le premier directeur national de la musique, de l'art lyrique et de la danse, de 1969 à 1974. Nous lui consacrerons un article dans une prochaine édition.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christel et François DORÉMIEUX, avec **Aliénor et Blanche**, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles, Marie, Hadrien,

le 18 décembre 1999, à Littleton, Colorado.

Nous vous invitons à rencontrer Charles à doremieux.homestead.com/charles.html.

Danielle et Georges LECHAPT, ont la joie d'annoncer la naissance de

Félix, Nicolas,

le 16 décembre 1999 chez **Marianne et Guillaume BRETON**.

28, boulevard Gambetta, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Hélène L'HEUILLET et Henry ROUSSO, ont la joie d'annoncer la naissance de

Linda,

à Paris, le 17 décembre 1999.

Nathalie et Vincent COHEN-STEINER ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Oscar,

le 29 novembre 1999.

106, avenue des Pages, 78110 Le Vésinet.

Anniversaires de naissance

– A l'aube de l'an 2000,

joyeux vingt ans

Chère **Amandine**

de la part de toute ta famille qui t'embrasse et qui t'aime.

Pacs

Michael et Danian

sont très heureux d'annoncer à tous leurs amis qu'après cinq ans de vie commune ils se sont unis par les liens du pacte civil de solidarité, le mercredi 22 décembre 1999.

« Le tout, c'est d'être comme on est, de ne pas rougir de vouloir ce que l'on veut, de désirer ce que l'on désire. Les hommes sont esclaves des normes. Plus que tout, il faut oser être soi-même. »
Milan Kundera.

Olivier KIEHL et Olivier MAUREL

ont fait reconnaître leur union le 22 décembre 1999.

Alain PIRIOU et François VAUGLIN

sont heureux d'annoncer la conclusion d'un pacte civil de solidarité, concrétisant ainsi de longues luttes militantes chez les Verts (Alain) et au PS (François).

Toute leur gratitude va aux responsables politiques et associatifs qui, en soutenant cette avancée, leur ont permis de voir leur couple pluriel enfin reconnu.

Régis PERRUCHOT et Benoît LOUVET

sont heureux d'annoncer qu'ils ont signé un pacte civil de solidarité, le 22 décembre 1999.

« Pacs Hominibus Bonaè Voluntatis »

Niko et Ricardo

le 22 décembre 1999.

75003 Paris.

Décès

M^{me} veuve Paul BERNIGAUD, née **Alice Henriette BURILLIER**, professeur honoraire,

s'est éteinte paisiblement, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile parisien, le 17 décembre 1999.

La cérémonie, avec incinération, a eu lieu au Père-Lachaise dans l'intimité le 23 décembre.

Jean-Philippe et Anne Bernigaud, Babette et Vincent Michel, Et leur famille, vous demandent de lui adjoindre dans vos pensées ses petits-fils, si tôt disparus en 1995,

Nicolas et Jean-François BERNIGAUD, et son gendre **Michel MICHEL**.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Esquirol, 75013 Paris, 70, rue Lamarck, 75018 Paris.

– Georges Constant, François Goussot, Nicole Kerhuel, ses associés, Véronique Herbelot, Philippe Marin, Et tous ses collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 20 décembre 1999, de

Philippe CLER, architecte DESA,

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, La Celle-Saint-Cloud.

Spécial
AN 2000
Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet
tarif: 83 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

« J'en ai l'assurance : ni la mort, ni la vie,... rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. »
Romains 8, 18-19.

– Nicole Berthoud, son épouse, Marion et M'hamed Bhiri, Thierry et Nathalie Berthoud, Claudine et Didier Deligne, ses enfants, Mustapha, Tudi, Pauline, Tiphaine, Olivia, Guillemette, ses petits-enfants, Les familles Berthoud et Maury, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Raymond BERTHOUD, pasteur de l'Eglise réformée de France,

survenu le 21 décembre 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année, à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.

L'inhumation a lieu dans l'intimité familiale.

Un culte d'action de grâce sera célébré, le lundi 27 décembre, à 10 h 30, au Temple de Rambouillet, 48, rue Gambetta.

6, résidence La Garenne, 78120 Rambouillet.

– M^{me} Mylène Bresson, Sa famille, Les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert BRESSON,

le 18 décembre 1999.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité. Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

49, quai de Bourbon, 75004 Paris, 28230 Droue-sur-Drouette.

– Le président Youri Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur sociétaire et ami,

Robert BRESSON.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD, 11 bis, rue Ballu, 75009 Paris.

– Jean Saint-Geours, président de la Cinémathèque française, Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque française, Le conseil d'administration, les membres de l'association et le personnel de la Cinémathèque, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Robert BRESSON, membre de l'association.

(Le Monde du 23 décembre.)

– Le directeur, le personnel et les étudiants de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude HAMANT, professeur des universités honoraire, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 19 décembre 1999.

Ils garderont le souvenir d'un homme de cœur et de devoir, tout dévoué au développement de l'établissement et au progrès scientifique dans le domaine de la protection des cultures.

A son épouse, ses enfants et petits-enfants, ils transmettent leurs plus sincères condoléances.

ENSAT BP107 31326 Castanet-Tolosan Cedex.

– Mazyar, Rémy, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Manuel HENRY,

survenu brutalement le 15 décembre 1999. Il avait vingt-sept ans.

Une cérémonie a eu lieu aux Etats-Unis. Ses cendres reposeront au cimetière de Croissy-sur-Seine.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Le docteur Philippe Koskas, et le professeur Elisabeth Bouvet-Koskas, Martin, Adrien et Alice, Georges et Francine Boutboul, Pierre, Jean-Michel et François, Les familles proches et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M^{me} Nelly KOSKAS, née **GUEZ**,

survenu le 22 décembre 1999.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 décembre, à 14 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Huissiers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Le 24 décembre 1986 disparaissait

M. Tobias GOTTESFELD.

Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants rappellent son souvenir.

– Pour **Pierre de LESTAPIS**.

Cette mort-là comme fut cette vie-là.

– Il y a cinq ans, le 24 décembre 1994,

Albert KOLNITCHANSKI

nous quittait.

« Le vent se lève l... il faut tenter de vivre. »
Paul Valéry.

Nicole et Tatiana Kolnitchanski.

– En ce neuvième anniversaire du décès de

Bob WESTHOFF,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé, en union avec les messes qui sont dites à son intention.

– Il y a neuf ans,

Pierre PERRONO, ancien combattant d'Indochine, engagé volontaire de la Résistance, citation à l'ordre de la division, croix de guerre 1939-1945,

quittait les siens.

Une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et estimé.

Giorgio STREHLER, 1997-1999.

C'est grâce à toi que nous avons été saufs... C'est grâce à toi que nous reprenons la route que tu nous as indiquée...

Grazie ancora Giorgio.

Attilio Maggiulli, Et le Théâtre de la Comédie-Italienne.

– Une pensée est demandée le vendredi 24 décembre à ceux et à celles qui ont connu et aimé

Fanny FRYDMAN née **GRAJEWSKA**,

décédée le 24 décembre 1993.

De la part de sa fille, Jacqueline Frydman, Et de ses petits-enfants, Nicolas et Patrick Klugman,

42, quai des Orfèvres, 75001 Paris.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

A NOS LECTEURS
Collectionnez les unes de l'an 2000

1^{er} JANVIER 2000

Les "Unes" de l'An 2000

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

Le Portfolio 2000 : la collection de chaque première page originale de plus de 20 grands quotidiens nationaux et régionaux, dont le vôtre, imprimées dans la nuit du 1er janvier 2000. Les «Unes originales» sont rassemblées dans une superbe pochette «Portfolio», accompagnées d'un Certificat d'Authenticité.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner avec votre règlement à : PRODIGE'S - 51 rue de Prony - 75017 Paris

Je régle aujourd'hui ma commande de _____ exemplaire(s) de «Portfolio 2000» au prix unitaire de 245 F (frais de port incl.)

Par chèque à l'ordre de PRODIGE'S

Par carte bancaire N° _____ Expire le : _____

M. Nom : _____ Prénom : _____

Mme

Mlle Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____ MO

Date : _____ Signature : _____

Portfolio 2000

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom : _____	
Date : _____	Prénom : _____	
Signature : _____	N° : _____	
	Code postal : _____ Ville : _____	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
	N° : _____	
	Code postal : _____ Ville : _____	
	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER	
	Code Etablissement	Code Guichet
	N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999

SCIENCES Plusieurs études concordantes publiées récemment mettent en évidence le recul de la banquise arctique, immense pack de glace de 14 millions de km² flottant

sur l'océan du même nom. ● **DES RELEVÉS** effectués à bord de sous-marins américains montrent qu'en une trentaine d'années son épaisseur s'est réduite de 40 %. Quant à sa su-

perficie, elle diminue en moyenne de 37 000 km² par an. ● **PLUSIEURS** explications sont avancées par les chercheurs : la perturbation de la circulation thermohaline avec l'intrusion

d'un courant chaud et salé, le réchauffement global de la planète ou un cycle climatique encore mal connu. Une combinaison des différentes hypothèses n'est pas non plus

à exclure. ● **LES PREMIÈRES** victimes de la fonte anormale de la banquise pourraient être les ours polaires, qui se servent d'elle comme d'une plateforme de chasse pendant l'hiver.

La banquise arctique fond et se rétrécit à un rythme inquiétant

En étudiant le pack de glace qui flotte en permanence sur l'océan le plus septentrional de la planète, plusieurs équipes de chercheurs ont mis en évidence sa diminution rapide, tant en superficie qu'en épaisseur. Mais leurs avis divergent sur les causes de cette débâcle

NI VRAIMENT TERRE, ni vraiment mer. Sur l'Arctique, océan gelé du nord de la planète, on marche encore, mais pour combien de temps ? Trois études scientifiques parues en décembre tirent le signal d'alarme : la banquise arctique, immense pack de glace flottant de 14 millions de kilomètres carrés – mais moitié moindre à la fin de l'été –, fond sûrement et plutôt rapidement. Les deux premiers articles, parus dans l'hebdomadaire américain *Science*, analysent des données satellitaires accumulées entre 1978 et 1998. Le verdict est implacable : au cours de ces deux décennies, la banquise arctique a perdu en moyenne et par an la bagatelle de 37 000 kilomètres carrés, soit plus que la Belgique et le Luxembourg réunis (33 113 km²).

Mais ce rétrécissement spatial se révèle faible si on le compare à l'amincissement que le pack arctique a subi au cours des dernières décennies. Pour mesurer l'épaisseur de la banquise, plus question de se servir des satellites qui manquent par trop de précision. Les chercheurs se sont donc tournés vers... les sous-marins. Jouant une sorte de remake de *Vingt Mille Lieues sous les mers* – mais cette fois sous les glaces –, une équipe de scientifiques américains a tiré profit des sonars qui équipent les sous-marins à propulsion nucléaire de l'US Navy.

De 1993 à cette année, le programme Scicex (acronyme de Scientific Ice Expeditions) a organisé six campagnes dans l'océan Arctique. Les résultats de trois d'entre elles viennent d'être publiés dans les *Geophysical Research Letters*, le journal de

l'American Geophysical Union. L'océanographe Andrew Rothrock et deux de ses collègues de l'université de l'Etat de Washington, à Seattle, ont pu les comparer avec les relevés effectués au cours de plongées à caractère militaire accomplies entre 1958 et 1976. En une trentaine d'années, l'épaisseur moyenne de la banquise est tombée de 3,1 mètres à 1,8 mètre, soit une diminution de 40 %.

UNE INVASION D'EAU CHAUDE

« L'autre point très important mis en évidence tant par les expéditions Scicex que par les sections dans la banquise effectuées avec les brise-glaces allemand, canadien, américain et suédois, c'est une sorte d'invasion de l'Arctique par de l'eau "chaude" et salée, ajoute Jean-Claude Gascard, directeur de recherches au Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (Lodyc, CNRS - université Paris-VI - Institut de recherche pour le développement). En temps normal, le courant issu du Gulf Stream remonte les côtes européennes, contourne le Spitzberg par l'ouest et entre dans l'Arctique où il effectue une boucle qui l'amène sous le pôle, se refroidit et replonge vers le sud. Or les missions récentes font état d'un courant plus chaud et plus salé, qui déborde de cette trajectoire normale et s'étend dans le bassin canadien. Il n'est pas impossible que ce phénomène soit à l'origine des fontes de glace. »

Car les scientifiques ne se contentent pas de constater les faits, ils en cherchent aussi les causes. Pour que la banquise arctique se réduise ainsi comme peu de chagrin, il ne peut y avoir que deux raisons : soit il se forme



Très dépendants, pour leur survie, des phoques qu'ils chassent en hiver sur la banquise, les ours polaires sont directement menacés par la fonte anormale des glaces de l'Arctique.

moins de glace, soit il en fond plus. L'intrusion d'eau plus chaude et plus salée qui apporte de l'énergie tout en baissant le point de congélation peut satisfaire les conditions du premier scénario. Selon les calculs d'Andrew Rothrock et de ses collègues, une hausse de 4 watts par mètre carré du flux d'énergie transmis par l'océan suffirait à expliquer l'important amincissement du pack. Soit, tout de même, un doublement ou un triplement de l'énergie transférée normalement par l'eau à la banquise.

Stream, il faut à la fois une source chaude et une source froide. Si la banquise arctique disparaît, cela consistera à remplacer, sur une énorme superficie, un miroir renvoyant 80 % de l'énergie solaire par un collecteur absorbant 80 % de cette même énergie. Cette modification non négligeable du bilan radiatif de la planète entraînera une nette diminution de la source froide et, par voie de conséquence, une perturbation des courants océaniques.

Paradoxalement, le réchauffement planétaire pourrait se traduire, pour un pays comme la France soumis à l'influence du Gulf Stream, par un refroidissement et un climat se rapprochant substantiellement de celui du Québec (Le Monde du 2 janvier 1998)...

L'homme est-il donc coupable ? Oui, répondent les auteurs d'une des études parues dans *Science*, qui ont soumis la diminution spatiale de la banquise à deux

modèles climatologiques : il n'y aurait, selon eux, que 2 % de chances que la tendance observée depuis 1978 soit d'origine naturelle. En étendant l'analyse aux résultats recueillis sur le terrain depuis quarante-cinq ans, cette probabilité chute à un infime 0,1 % !

OSCILLATION NATURELLE

Jean-Claude Gascard, lui, reste plus prudent. « Le système climatique vit, il a des cycles que l'on commence seulement à comprendre un peu mieux, commente le chercheur français. Certains phénomènes ont une période de quelques années, d'autres sont décennaux ou pluridécennaux. Or plus la période est longue, plus les scientifiques sont gênés par les données. Actuellement, personne ne peut trancher sur les causes exactes du phénomène observé en Arctique. Cela dit, les activités humaines sont à un niveau tout à fait susceptible d'influencer la machine climat. »

Quant à Andrew Rothrock, il tend à mettre en cause une oscillation climatique naturelle poussée à son extrême, qui pourrait revenir à des valeurs plus normales dans le futur. Dans la conclusion de son article, l'océanographe de Seattle plaide cependant pour que les données recueillies par les sous-marins militaires – tant russes qu'américains – depuis quarante ans, encore sous le couvert du secret-défense, tombent dans le domaine public. Afin de déterminer si oui ou non la tendance actuelle risque de se poursuivre jusqu'à la disparition totale de la banquise arctique pendant l'été.

Pierre Barthélémy

Des variations de surface saisonnières importantes



GAZ À EFFET DE SERRE

Le second scénario mettant en scène une augmentation de la fonte de glace implique directement l'homme et la hausse dans l'atmosphère du taux de gaz à effet de serre, au premier rang desquels se trouve le dioxyde de carbone.

« Tous les modèles climatologiques montrent qu'une hausse du taux de CO₂ va augmenter la température globale, explique Jean-Claude Gascard. Cette hausse de chaleur sera inégalement répartie : relativement modérée à l'équateur – moins de 1°C – et plus forte aux pôles où elle peut dépasser les 5°C. Si ce scénario s'avère, le régime des glaces pluriannuelles va disparaître dans l'Arctique, ce qui modifiera le régime climatique de tout l'hémisphère nord. »

En effet, pour que fonctionne efficacement le chauffage central de nos contrées qu'est le Gulf

Les ours polaires, victimes annoncées du recul des glaces

LES PREMIÈRES VICTIMES du recul de la banquise ont toutes les chances d'être les rares hôtes du pack blanc, à commencer par les très emblématiques ours polaires. A la différence de la plupart de ses congénères, qui sont omnivores, *Ursus maritimus* ne doit sa survie dans les conditions frigidifiques du Septentrion qu'à un régime à forte teneur en lipides. Son objectif a de quoi faire pâlir les diététiciens : devenir obèse. Il lui faut donc ingérer de fortes quantités de graisse sans pour autant se gaver de protéines. La transformation de ces dernières en glucides ou en lipides consomme, en effet, une énergie cruciale dans ce milieu extrême. En revanche, l'assimilation des graisses par l'organisme pose nettement moins de problèmes. L'aliment préféré des ours polaires est donc tout désigné : le gras des phoques.

Lorsque l'hiver arctique s'annonce, les ours suivent la progression du pack de glace sur l'océan qui se fige. C'est là qu'ils trouvent leurs proies. Comme tout mammifère aquatique, le phoque doit régulièrement remonter à la surface afin de respirer. Pour ce faire, il aménage et entretient des trous dans la banquise... près desquels les ours se postent. Les grands plantigrades sont aussi friands de bébés phoques et n'hésitent pas à creuser la neige pour les déloger des niches où leurs mères les ont dissimulés. Les futures mamans ourses peuvent ainsi doubler de poids au cours de l'hiver, ce qui leur permet d'allaiter leur pro-

géniture pendant quatre mois tout en jeûnant. Car, dès que la fonte des glaces commence au printemps, la chasse aux phoques s'achève : ceux-ci disposent désormais d'une multitude d'accès à l'air libre dont la surveillance est impossible et les ours doivent vivre sur leurs réserves jusqu'à l'hiver suivant.

Mais, depuis quelques années, les conditions estivales ont tendance à se prolonger au-delà de la normale. L'analyse d'images prises par satellite de 1978 à 1996 a montré que la durée de l'été avait augmenté de 8 %, soit près de six jours. Certains chercheurs avancent des chiffres plus alarmants encore. Selon le biologiste américain Steve Amstrup, jusqu'à récemment, la banquise se solidifiait suffisamment pour qu'un gros mammifère commence à s'y aventurer aux alentours du 10 octobre. Désormais, il lui faut parfois attendre la mi-novembre. Or les calculs publiés par le spécialiste canadien des ours polaires, Ian Stirling, montrent que si une femelle « perd » deux semaines de chasse, elle partira mettre bas avec 22 kilos de graisse en moins que d'ordinaire.

Ces données ne sont pas rassurantes pour les ours. Ceux-ci chassent exclusivement sur le pack et en dépendent donc pour survivre. Il est peu probable que, face à un changement brutal de leurs conditions de vie, des animaux aussi spécialisés aient le temps de s'adapter.

P. B.

le nouvel **Observateur** www.nouvelobs.com

LE XX^e SIÈCLE

JUGÉ PAR CEUX QUI L'ONT FAIT

ISABEL ALLENDE. KOFI ANNAN. HENRI ATLAN. ROBERT BADINTER. JEAN BAZAINE. BALTHUS. ELENA BONNER. BOUTROS BOUTROS-GHALI. ALFRED BRENDL. ANDRÉ BRINK. MICHEL CAMDESSUS. HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE. HENRI CARTIER-BRESSON. DANIEL COHN-BENDIT. BORIS CYRULNIK. LE DALAÏ-LAMA. GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ. MANOEL DE OLIVEIRA. MIGUEL ANGEL ESTRELLA. FANG LIZHI. FRANÇOIS FEJTÖ. CARLOS FUENTES. JOHN KENNETH GALBRAITH. BRONISLAW GEREMEK. FRANÇOISE GIROUD. NADINE GORDIMER. JULIEN GRACQ. BARBARA HENDRICKS. STANLEY HOFFMANN. ISMAIL KADARÉ. AXEL KAHN. GARRY KASPAROV. HANS KÜNG. JACQUES LE GOFF. JEAN-MARC LÉVY-LEBLOND. JEAN MALAURIE. FEDERICO MAYOR. ANNETTE MESSEGER. LUC MONTAGNIER. TASLIMA NASREEN. SHIMON PERES. ABBÉ PIERRE. SAMUEL PISAR. ILYA PRIGOGINE. JOSÉ RAMOS-HORTA. RENÉ RÉMOND. MSTISLAV ROSTROPOVITCH. JULES ROY. JORGE SEMPRUN. RAVI SHANKAR. CLAUDE SIMON. RENÉ-SAMUEL SIRAT. JOSEPH SITRUK. MARIO SOARES. PIERRE SOULAGES. ANTONI TÀPIES. GERMAINE TILLION. ALAIN TOURAINE. SIMONE VEIL. WEI JINGSHENG. ELIE WIESEL. ZAO WOU-KI.

Vents violents pour le réveillon

VENDREDI. Dans un rapide courant d'ouest océanique, une perturbation circule sur un grand quart nord-ouest de la France. Vendredi, le vent soufflera en tempête l'après-midi, du Nord aux côtes vendéennes. Les pressions seront en baisse, et les températures à la hausse. Le soleil ne se montrera que sur le Sud-Ouest, les Alpes et la Côte d'Azur.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Il pleuvra du matin au soir. Les vents souffleront en rafales jusqu'à 80 km/h à l'intérieur des terres. Sur les côtes bretonnes et normandes, les 100 à 120 km/h seront atteints dans l'après-midi. Il fera de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Pluie et vent seront au programme. Les rafales pourront atteindre de 90 à 100 km/h en fin d'après-midi et même 120 km/h sur les côtes. Il fera de 8 à 13 degrés.

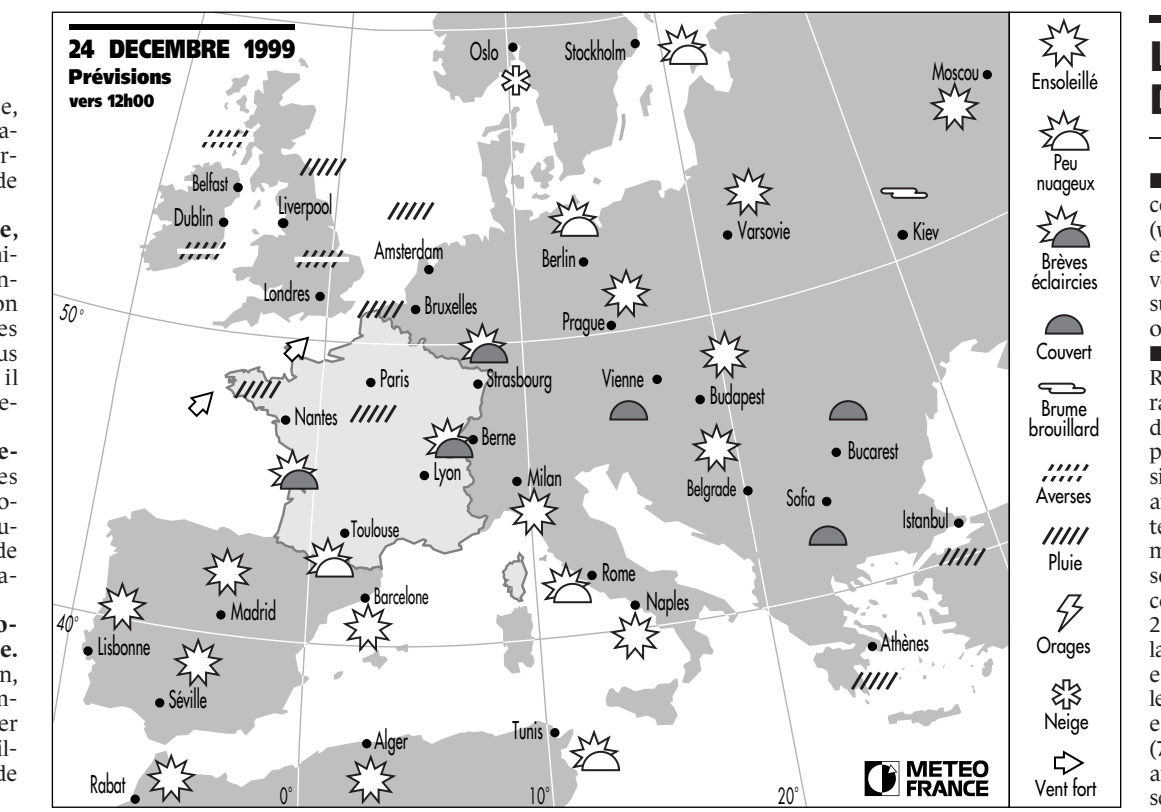
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages deviendront de plus en

plus nombreux au fil de la journée, et le vent se lèvera. Des pluies gâcheront la Champagne et la Lorraine en fin d'après-midi. Il fera de 6 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil dominera le matin puis se cachera ensuite. L'après-midi, seul la région Midi-Pyrénées profitera de belles éclaircies. Ailleurs, le ciel sera plus nuageux, le vent sera fort, et il pleuvra sur Poitou-Charentes. Il fera de 10 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La région Rhône-Alpes profitera d'une journée bien ensoleillée. Sur l'Auvergne et le Limousin, le ciel se voilera de nuages de plus en plus épais. Les températures iront de 7 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc et le Roussillon, le vent marin apportera de nombreux nuages qui pourront donner quelques pluies l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera variable. Il fera de 11 à 13 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

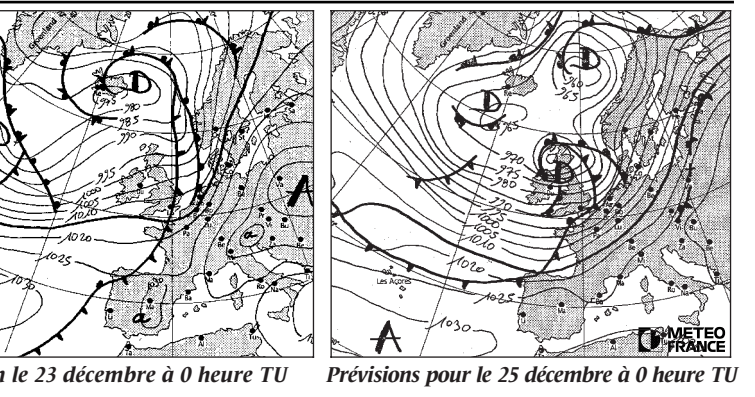
■ **AVION.** La compagnie AOM procédera tous les lundis, sur Internet (www.aom.com), à des ventes aux enchères de vols à petits prix. Dès le vendredi, on pourra se connecter sur ce site pour consulter la liste des offres et s'inscrire.

■ **HÔTELLERIE.** Le Guide 2000 des Relais & Châteaux vient de paraître. Pour les 427 établissements de luxe, présents dans 43 pays, il propose des photos, une carte de situation, un descriptif, les prix et autres renseignements utiles. A noter aussi un index de conversion monétaire, un répertoire des loisirs, soins et salles de réunion et des conseils sur les vins à boire en l'an 2000. Il est disponible en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol et japonais). Offert dans les établissements de la chaîne, il est envoyé moyennant 50 francs (7 euros). Pour l'obtenir, téléphoner au 01-45-72-90-00 ou consulter le serveur (www.relaischateaux.fr).

PRÉVISIONS POUR LE 24 DÉCEMBRE 1999
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	1/7 N	AMSTERDAM	4/10 P			
AJACCIO	0/12 N	NANTES	7/11 P	ATHÈNES	6/11 P		
BIARRITZ	7/14 N	NICE	3/12 N	BELFAST	5/9 P		
BORDEAUX	5/12 N	PARIS	4/10 P	BELGRADE	-7/3 S		
BOURGÈS	4/9 N	PAU	2/13 N	BERLIN	0/5 S		
BREST	8/13 P	PERPIGNAN	2/12 S	BERNE	1/6 N		
CAEN	6/11 P	RENNES	7/13 P	BRUXELLES	4/9 P		
CHERBOURG	6/11 P	ST-ETIENNE	3/11 N	BUCAREST	-9/5 C		
CLEMONT-F.	3/11 N	STRASBOURG	1/8 N	BUDAPEST	-10/4 S		
DIJON	1/7 N	TOULOUSE	3/11 S	COPENHAGUE	2/4 P		
GRENOBLE	0/8 N	TOURS	5/13 C	DUBLIN	4/10 P		
LILLE	4/9 P	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	0/7 N	ST-PETERSB.	-3/1 N	
LIMOGES	4/8 N	CAYENNE	23/29 C	GENÈVE	0/6 N	STOCKHOLM	0/3 S
LYON	3/9 N	FORT-DE-FR.	23/27 C	HELSINKI	1/2 S	TENERIFE	11/14 S
MARSEILLE	3/12 N	NOUMEA	22/27 C	ISTANBUL	5/7 P	VARSOVIE	-6/2 S

24/29 P	KIEV	-7/3 C	VENISE	-5/3 N	LE CAIRE	9/18 S
22/28 C	LISBONNE	10/13 S	VIENNE	-8/5 C	NAIROBI	15/25 S
23/28 S	LIVERPOOL	7/13 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	20/29 S
	LONDRES	8/14 P	BRASILIA	19/23 P	RABAT	9/16 S
	LUXEMBOURG	-1/4 N	BUENOS AIR.	16/33 S	TUNIS	6/14 S
	MADRID	2/9 S	CARACAS	22/25 S	ASIE-Océanie	
	MILAN	-3/4 S	CHICAGO	-14/11 S	BANGKOK	14/23 S
	MOSCOU	-6/2 S	LIMA	16/21 S	BEYROUTH	15/20 S
	MUNICH	-3/3 S	LOS ANGELES	12/19 S	BOMBAY	21/32 S
	NAPLES	1/9 S	MEXICO	7/17 S	DJAKARTA	25/28 P
	OSLO	-1/3 *	MONTREAL	-13/9 S	DUBAI	17/27 P
	PALMA DE M.	4/17 S	NEW YORK	-4/1 S	HANOI	9/19 S
	PRAGUE	-7/1 S	SAN FRANCISCO	7/15 S	HONGKONG	7/15 S
	ROME	1/8 S	SANTIAGOCHI	11/28 S	JERUSALEM	10/19 S
	SEVILLE	7/16 S	TORONTO	-10/6 S	NEW DEHLI	5/22 S
	SOFIA	-7/3 C	WASHINGTON	-5/0 S	PEKIN	-3/6 S
	ST-PETERSB.	-3/1 N	AFRIQUE		SEOUL	-5/4 S
	STOCKHOLM	0/3 S	ALGER	7/16 S	SINGAPOUR	24/29 P
	TENERIFE	11/14 S	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	19/22 P
	VARSOVIE	-6/2 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	3/11 S



VENTES

La côte normande et ses peintres proposés à Honfleur

AU DÉBUT du siècle, la lumière de la côte d'Opale attire de nombreux peintres venus puiser l'inspiration en bord de mer. Leurs œuvres font aujourd'hui le délice des amateurs. Une vente qui leur est consacrée à Honfleur, samedi 1^{er} janvier, présente un ensemble de leurs créations.

Né à Honfleur, Alexandre Dubourg (1821-1892) n'a pratiquement jamais quitté la ville, qu'il peint dans les moindres recoins. Il laisse des paysages maritimes dont les plus re-

cherchés sont ceux de la fin de sa vie, alors qu'il a adopté l'impressionnisme. *Le Retour de la pêche*, un panneau des années 1875-1880, encore dans l'esprit du XIX^e siècle, est estimé 50 000 francs (7 633 euros), et *Crinolines sur la plage*, nettement impressionniste, 100 000 francs (15 265 euros).

ATMOSPHÈRES MOUILLÉES
 Johan Jongkind (1819-1891), peintre d'origine hollandaise, est considéré comme un précurseur des impressionnistes. Parmi ses œuvres exécutées en Normandie se trouve ici un dessin au crayon, *Bateaux de pêche à Honfleur* (40 000 francs, 6 100 euros).

Artiste régional assez mal connu, Paul-Elie Gernez (1888-1948) voue l'essentiel de son œuvre au littoral normand. Influencé par le cubisme au début de sa carrière, il s'en dégage mais conserve une manière de structurer et de simplifier ses formes. Ses peintures réalistes traduisent ensuite un travail sur l'éclairage, avec une recherche dans les nuances de gris et de rouge. Ses marines, fleurs, natures mortes ou nus, baignés de cette lumière spécifique, restent les plus appréciés. Une *Nature morte cubiste*, des années 20, est

annoncée à 60 000 francs (9 230 euros), et *Bouquet aux chrysanthèmes aux zinnias* 50 000 francs (7 630 euros).

Devenu, après guerre, peintre officiel de la marine, Fernand Herbo (1905-1995) se fixe alors à Honfleur, où il peint beaucoup de paysages. Une dizaine de toiles sur ce thème proposées dans cette vente ont des estimations entre 5 000 et 15 000 francs : *Le bassin à Honfleur à marée basse* (6 000 francs, 916 euros), *Péniche sur la Seine* (12 000 francs,

1 832 euros), *La Seine à Honfleur* (15 000 francs, 2 290 euros).

Petit maître talentueux, Albert Lebourg (1849-1928), suiveur de l'impressionnisme, excelle dans les atmosphères mouillées aux ciels pommelés, dont les plus appréciées sont traitées dans les couleurs nacrées de la lumière normande et datent de la fin du XIX^e. *Le Pont de Sèvres*, une œuvre réalisée avant 1900, obtiendra sans doute 150 000 à 200 000 francs (22 900 à 30 500 euros).

Dans un genre complètement différent, Raoul Dufy (1877-1953) exécute des peintures gaies et exubérantes. La Normandie lui inspire *Les Etables de Pont-l'Évêque*, une toile où l'on retrouve son sujet le plus recherché, le monde de la course hippique, les chevaux, le paddock, les entraîneurs, dans la perspective d'un château aux murs de briques (400 000 à 500 000 francs, 61 000 à 76 300 euros).

Pour cette vente qui sera en France la première de l'année, le commissaire-priseur, M^e Dupuis, a organisé une manifestation intitulée « Peintre d'un jour, toile du siècle ». Sur une grande toile placée à l'entrée de la salle, chaque visiteur sera convié à inscrire des signes ou des symboles en guise de vœu pour l'an 2000.

DÉPÊCHES
 ■ **Antiquaires de Cannes.** Du samedi 25 décembre au lundi 3 janvier, soixante antiquaires seront présents lors de la 19^e édition de ce Salon cannois. Il est toujours le seul de France à ouvrir pendant toute la durée des fêtes de fin d'année. Ce Salon se tient sur l'esplanade du Pantiero, il est ouvert tous les jours de 11 heures à 19 h 30. Prix d'entrée 50 francs (7,63 euros).

■ **Mobilier des années 50-60.** La galerie Down Town (33, rue de Seine, 75006 Paris, tél. : 01-46-33-82-44) expose jusqu'au mercredi 2 février des œuvres de George Nelson, un designer américain mort en 1986. Une trentaine de meubles représentatifs de son travail sont proposés à des prix variant entre 10 000 et 100 000 francs (1 526 à 15 267 euros).

■ **Record pour des Daumier.** La série complète des trente-six bustes-charges des « célébrités du juste milieu » a été adjugée 4,212 millions de francs (643 050 euros), soit un record mondial pour ces bronzes de 20 centimètres de haut, dont les terres cuites originales appartiennent au Musée d'Orsay. La vente organisée par l'étude Piassa a eu lieu mercredi 15 décembre à Drouot-Richelieu.

Calendrier

- ANTIQUITÉS BROCANTES**
 ● **Cannes** (Alpes-Maritimes), du samedi 25 décembre au lundi 3 janvier, tél. : 04-93-26-11-01.
 ● **Crèvecœur-en-Auge** (Calvados), dimanche 26 et lundi 27 décembre, tél. : 02-31-23-86-69.
 ● **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), dimanche 26 et lundi 27 décembre, tél. : 02-99-21-04-64.
 ● **Le Perray-en-Yvelines** (Yvelines), dimanche 26 décembre, tél. : 01-40-71-07-63.
 ● **Draguignan** (Var), dimanche 26 décembre, tél. : 06-09-07-12-30.

Resultat de la vente de monnaies des 14 et 15 décembre à Drouot-Richelieu (études Tajan et Chayette-Cheval).
 ● **Parisi d'or de Philippe VI de Valois**, de 1329. 56 000 F, 8 550 €.
 ● **Salut d'or d'Henri VI**, « roi de France et d'Angleterre », de 1423. 4 600 F, 702 €.
 ● **Teston d'argent de François II à l'effigie d'Henri II**, de 1560. 1 750 F, 267 €.
 ● **Teston d'argent de Charles IX à l'effigie d'Henri II**, de 1561. Grenoble, 7 000 F, 1 068 €.
 ● **Franc d'argent d'Henri III**, de

Adjudications

1576. 3 200 F, 488 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, de 1603, Rouen. 3 900 F, 595 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, 1601, Riom. 8 100 F, 1 236 €.
 ● **Double ducat d'or au Saint-Ambroise de Louis XII**, duc de Milan (non daté). 220 000 F, 33 590 €.
 ● **Louis d'or à la mèche longue de Louis XIII**, de 1641. 20 000 F, 3 050 €.
 ● **Aureus de Géta**, 198-212, Rome. 155 000 F, 23 665 €.

1576. 3 200 F, 488 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, de 1603, Rouen. 3 900 F, 595 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, 1601, Riom. 8 100 F, 1 236 €.
 ● **Double ducat d'or au Saint-Ambroise de Louis XII**, duc de Milan (non daté). 220 000 F, 33 590 €.
 ● **Louis d'or à la mèche longue de Louis XIII**, de 1641. 20 000 F, 3 050 €.
 ● **Aureus de Géta**, 198-212, Rome. 155 000 F, 23 665 €.

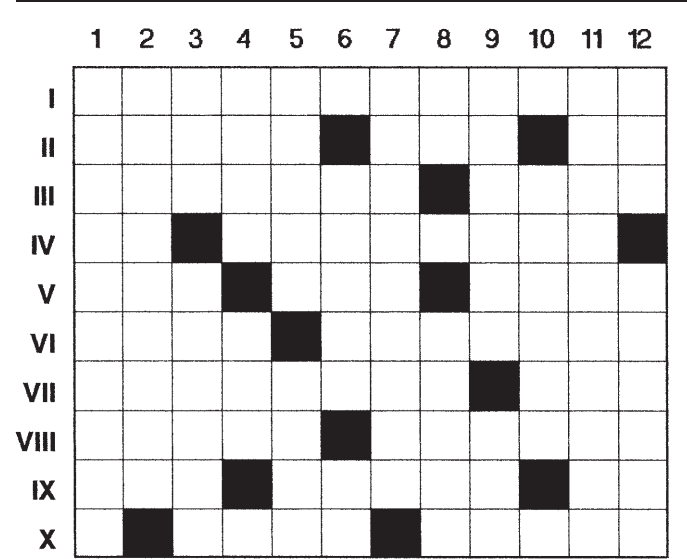
1576. 3 200 F, 488 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, de 1603, Rouen. 3 900 F, 595 €.
 ● **Demi-franc d'argent d'Henri IV**, 1601, Riom. 8 100 F, 1 236 €.
 ● **Double ducat d'or au Saint-Ambroise de Louis XII**, duc de Milan (non daté). 220 000 F, 33 590 €.
 ● **Louis d'or à la mèche longue de Louis XIII**, de 1641. 20 000 F, 3 050 €.
 ● **Aureus de Géta**, 198-212, Rome. 155 000 F, 23 665 €.

Catherine Bedel
 ★ **Samedi 1^{er} janvier. Exposition sur place le 31 décembre de 10 à 12 heures et de 15 à 18 heures ; le matin de la vente de 10 heures à 11 h 30. Hôtel des ventes, 7 rue Saint-Nicolas 14 600 Honfleur. Etude Dupuis, tél. : 02-31-89-01-06. Expert Marc Ottavi, 19, rue Drouot 75009 Paris, tél. : 01-42-46-41-91.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99304

♦ **SOS Jeux de mots :**
 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT
 I. Donne une longueur d'avance. – II. Moyen de communication qui n'est pas sans danger. Vallée fluviale. Dans la gamme. – III. Pour mettre ses cartouches et éventuellement son bâton. Portée dessus, on rit dessous. – IV. Habitudes. Fait en signe de reconnaissance. – V. Mentir à moitié. Refuge. S'opposent au bon sens. – VI. Son coup est renversant. Elevé près de la côte. – VII. Egalisait. Lait défait. – VIII. Replié sur lui-même. Replié sur eux-

mêmes. – IX. Page d'histoire. Pour l'occuper, il faut battre les autres. Dans les brumes. – X. Virage bien négocié. Barre en métal.

VERTICALEMENT
 1. Trouver les bons mots. – 2. Fournisseur de baguettes magiques. – 3. Petit bain. Très contrariés. – 4. Dans le questionnaire. Pour une autre fois. – 5. Venait en aide au moment des moissons. Désavantage. – 6. Couvert de crème. Une touche

impressionniste. – 7. Rend la situation bien difficile. – 8. Vient d'avoir? Le dernier est souvent bien élevé. – 9. Sont interdits par derrière. Partie de la partie. – 10. Font sortir les souris. – 11. Au lavage il finit par trouver son bonheur. – 12. Bien arrivée. Arrive en catastrophe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99303

HORIZONTALEMENT
 I. Caterinette. – II. Ecritures. Ex. – III. Stèle. Rostre. – IV. Aine. Ténor. – V. Rot. Bis. Reçu. – VI. Iñes. Totem. – VII. Effilé. Ali. – VIII. Net. Surf. Io. – IX. Nougat. Milan. – X. Ennoiement.

VERTICALEMENT
 1. Césarisme. – 2. Action. Eon. – 3. Trente-et-un. – 4. Hile. SF. Go. – 5. Été. Ai. – 6. Ru. Titiste. – 7. Irrésolu. – 8. Néon. Terme. – 9. Essoré. Fin. – 10. Tréma. Lt. – 11. Ter. Lia (ail). – 12. Exécutions.

L'ART EN QUESTION N° 149

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La saga du XX^e siècle

LES GRANDES FIGURES de Lénine ou de Mao, la guerre du Vietnam ou celle du Cambodge, la drogue ou la consommation de masse, les personnalités du monde de l'art et de la littérature traversent l'œuvre foisonnante d'Erro. Dans ses tableaux immenses, il témoigne avec violence, humour ou dérision d'une époque tragique et propose une lecture très personnelle de l'histoire de ce siècle. Ces images, revues et mises en scène par l'artiste, forment une vaste bande dessinée, qui semble ne jamais vouloir se taire, ne jamais pouvoir s'interrompre.

Né en Islande, Erro s'installe à Paris en 1958 et présente sa première exposition personnelle en 1960, à la Galerie Chirvan.

Avec *Foodscape* (1962-1964), il accumule jusqu'à l'infini des pro-



duits alimentaires, véritable étal d'un marché de la surconsommation; avec *La Saga de Silver Surfer* (1999), il ne cesse de multiplier une des figures mythiques de la bande dessinée américaine.

A la base de l'œuvre d'Erro, il y a le collage. Au début du XX^e siècle, un artiste réalise son premier collage. De qui s'agit-il ?

- Arp ?
- Braque ?
- Matisse ?

Réponse dans Le Monde du 31 décembre.

Réponse du jeu n°148 paru dans Le Monde du 17 décembre. Claude Monet a réalisé le portrait de Madame Gaudibert (1846-1877). Madame Dubourg a été peinte par Fantin-Latour et Madame Godé Darel par Hodler.

CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999

FÊTER L'AN 2000

NEW YORK Créées en 1925 dans le Missouri, apparues en 1932 dans leur temple new-yorkais du Radio City Hall, les Rockettes sont devenues un monument du patrimoine améri-

cain. ● CES DANSEUSES de grande précision, avec leur costume cousu de sequins rouges et de plumes d'autruche et leurs bottes également rouges, proposent une revue qui n'a

pas de rivale. ● LE « CHRISTMAS SPECTACULAR », show spécialement prévu pour les fêtes, commence à Thanksgiving (début novembre) et se termine avec l'Épiphanie. La foule

déborde sur la chaussée de la VI^e Avenue, et, dans la salle, l'ambiance, qui tient à la fois de la messe et de la kermesse, facilite la consommation de produits dérivés.

Les Rockettes, meilleures danseuses de précision du monde

Vestes cousues de sequins rouges et de plumes d'autruche, bottes également rouges, une infinité de collants chair, ces jeunes filles jalouées depuis 1932 le ciment culturel de l'Amérique éternelle

RADIO CITY ROCKETTES. Radio City Hall, VI^e Avenue, entre la 50^e et la 51^e Rue. Tél.: 00-1-212-307-71-71. 29 \$ à 77 \$. Jusqu'au 5 janvier 2000.

NEW YORK

de notre envoyée spéciale
Dans la foule qui regarde les patineurs du Rockefeller Center, une grand-mère du Massachusetts, style intellectuel Côte est, confie : « Je suis venue avec ma petite-fille voir les Rockettes. J'y suis déjà allée six fois. » Son voisin s'est rendu à New York pour entendre le récital de Liza Minnelli qui a choisi de reprendre tous les airs des comédies musicales mises en scène par son père. D'autres disent qu'ils ont des places pour la comédie musicale *Contact* qui passe en avant-première au Beaumont, l'un des théâtres du Lincoln Center, avant d'être transféré à Broadway en mars 2000. A Noël, l'Amérique profonde célèbre en famille ses icônes pur pop corn sur quelques mètres de trottoirs situés entre le Radio City Music Hall, temple des Rockettes – les meilleures danseuses de précision au monde depuis 1932 – et le Rockefeller Center, avec sa patinoire, son arbre de Noël qui, cette année, arrive tout droit des forêts du Connecticut. Une vraie tour de plus de 30 mètres, toute rehaussée d'or.

Pour fêter les derniers jours du siècle, tous les Américains paraissent s'être donné rendez-vous à Manhattan. Jamais la ville n'a été plus pleine. Partout les *Christmas carols* bourdonnent aux oreilles – *I wish you a merry Christmas*. On a l'impression d'avoir trois ans. Pendant ce temps-là, les sans-domicile fixe multiplient des actions dont la télé n'arrête pas de rendre compte... Mais revenons aux Rockettes : qui sont-elles ? Une seule tête, une seule jambe, un seul sourire. Des unités à couper le souffle signent une revue, classée trésor national, sorte de collectif où toutes les filles sont des meneuses. Une curiosité artistique, qu'on peut trouver kitsch ou ringarde ; elle n'est pourtant ni l'un ni l'autre. Les Rockettes du Radio City, à l'égal du base-ball ou de l'*apple pie*, appartiennent à la légende culturelle des États-Unis.

Pour le traditionnel *Christmas Spectacular*, show spécialement étudié pour les fêtes, les danseuses arrivent sur scène déguisées... en arbre de Noël. Petites tuniques vertes, brillantes, coupées en trapèze, ruban rouge à la taille, coiffe d'hermine avec pompon écarlate et souliers argent. Leur costume habi-



NEW YORK CITY HALL

Les Rockettes : une seule tête, une seule jambe, un seul sourire.

tué, celui qui les a rendues célèbres, est cousu de sequins rouges et de plumes d'autruche, avec des bottes également rouges. Jamais de résille mais des collants couleur chair, hommage à la bonne santé américaine (1 200 paires de collants sont utilisées pendant le *Christmas Spectacular*).

BALANCHINE A SUCCOMBÉ

Un chorégraphe comme George Balanchine, quand il arrive à New York dans les années 30, s'entiche des Rockettes, de leur danse en lignes et en diagonales qui rappellent celles des manèges du Cadre noir. Elles furent pour lui une source d'inspiration pour américaniser le ballet classique, en lui apportant vitesse, peeps et panache. Erte, Vincente Minnelli, avant d'être célèbres, se sont succédé pour signer au Radio City des costumes et des décors. Depuis cinq ans, le chorégraphe Robert Longbottom reгонfle les numéros et dynamise la danse.

Le *Christmas Spectacular* est une institution qui commence à Thanksgiving (début novembre) et se termine avec l'Épiphanie. Cinq représentations dans la journée, parfois six ; 1,2 million de spectateurs qui rapportent plus de 50 millions de dollars. A chaque début de séance, la foule déborde sur la

chaussée. Cinq policiers règlent la circulation. Cette année, il y a recrudescence de spectateurs car le Radio City – classé monument historique en 1979 – a dépensé 70 millions de dollars pour retrouver sa beauté originelle, notamment ses fresques Art déco. On entre dans un palais d'or comme dans la grotte

d'un conte. Le plafond en arc de cercle de la salle a été doré à la feuille. Sur certains murs, une mosaïque de noirs et de blancs révèle, au fur et à mesure qu'on l'approche, des musiciens, des danseurs, des partitions qui ont hissé le Radio City à la hauteur du mythe.

Embarquement immédiat pour quatre-vingt-dix minutes de haut vol. Les passagers ont succombé aux marchands du temple : la plupart sont munis de torches en forme de Père Noël ; des enfants pouponnent des Barbies-Rockettes. Les Rockettes ont un droit de regard sur ce que l'on vend et sur les photos de presse : elles n'acceptent pas de clichés où elles lèvent la jambe. L'ambiance du théâtre tient de la messe et de la kermesse. Hypnotique. Le rideau est actionné par treize moteurs. Les Rockettes changent de costume toutes les huit minutes, 140 techniciens les servent en coulisse. Après l'accueil du Radio City Orchestra, la plate-forme qui supporte l'ensemble des musiciens

s'élève et glisse jusqu'au fond du plateau. De cette fosse libérée surgira plus tard pour une séquence intitulée *Ice Skating in The Plaza*, une patinoire (dont la glace est un plastique étudié pour la glisse).

JEU DE CARTES

Pour l'heure, le Père Noël et son épouse (horrible invention !) mènent le jeu aidés d'ordinateurs mobiles et d'une armée de cinquante-quatre clones. Une image du traîneau du Père Noël, attelé de rennes, entrant dans la ville est projetée sur un écran de 24 mètres : *Santa's Gonna Rock and Roll* précède un extrait délirant de *Casse-Noisette* (beaucoup plus drôle que toutes les versions qu'on ait jamais vues). On est ethnique au Radio City. Pour preuve, au moment de l'Épiphanie, le spectacle est donné en espagnol (la tradition hispanique est d'offrir les cadeaux début janvier), avec cette année « El canario » José Alberto en *guest star*. On est politiquement correct, multi-culturel comme il convient. Le président Clinton a pu y fêter sans rien redouter ses cinquante ans. Ici, tout est mouvement. Les boules et les bonshommes de neige se dandinent et les poupées rockent et rappent devant les vitrines hyper-luxe de la V^e Avenue.

Deux moments très attendus. Ils se déroulent dans un silence total. D'une part, le numéro de *La Parade des petits soldats de bois* qui existe depuis soixante-cinq ans, dans lequel la danse de précision est poussée à son point extrême, avec un final où les danseuses s'écroulent à l'oblique les unes sur les autres, comme un jeu de cartes. D'autre part, la *Nativité vivante*. Tous les enfants sont debout pour mieux voir Jesse le chameau, Ivory le cheval, les agneaux, les dindons. Les animaux de la crèche font partie de ce qui s'appelle « la distribution à quatre pattes ». Ils vivent pendant dix semaines de haut vol avec Bunny et Bambi Brook, une mère et sa fille qui tiennent une ferme aux environs de New York, où elles accueillent des animaux en détresse qu'elles dressent à participer à des spectacles.

On est enveloppé par ce déferlement de bonté, de clochettes, de chants de Noël. A la sortie, on craque un peu, on se rue à son tour sur l'une de ces horribles Barbies-Rockettes. Sur le couvercle, un avertissement : « Cette poupée ne peut pas prendre les mêmes postures que la danseuse photographiée. » Et si on la jetait ?

Dominique Fréard

Du Missouri au cœur de New York

Les Rockettes ont été créées en 1925 à Saint-Louis par Russell Markert, qui les baptise « Missouri Rockets » : « J'avais vu les filles des *Ziegfeld Follies*, créées en 1922, par John Tiller, se rappelle Russell Markert, qui restera à la tête des Rockettes jusqu'en 1971. Je savais qu'il fallait que je réunisse un groupe de filles américaines plus grandes, à la jambe plus longue, capables de danser des numéros de claquettes compliqués, mais aussi le jazz, le ballet. Des filles capables également d'avoir le regard qui tamponne le public, malgré les sunlights. »

Le 7 décembre 1932, les Missouri Rockets arrivent au Radio City Hall de New York. Parmi les attractions, la très jeune Martha Graham, qui, débarquée de Californie, cachetonne fièrement pour gagner sa vie. Depuis 1932, 2 000 Américaines ont été Rockettes, souvent de mère en fille. En septembre, 300 candidates postulaient pour 21 places de Rockettes. Salaire hebdomadaire : environ 1 500 dollars, qu'il faut multiplier par dix semaines de représentations.

Touristes, si vous saviez ...

Cuba
La faillite d'une utopie

folio
LE MONDE
INÉDIT

Cahors a rendez-vous avec le diable

Les artistes locaux et la population conviés à décorer le pont Valentré

CAHORS
de notre envoyé spécial
A Cahors, le passage à l'an 2000 aura pour cadre le pont Valentré, héritage du Moyen Âge, qui a conservé ses tours médiévales, emblématique de l'histoire locale. C'est le dernier témoignage des quatre portes qui gardaient jadis l'accès à la vieille cité cadurcienne, ceinturée par des remparts. Vingt portes de bois symbolisant les siècles passés vont être ajoutées aux trois tours de pierre qui veillent sur le vénérable pont. Chacune sera décorée par un artiste du cru, ou par les habitants eux-mêmes. La municipalité de cette petite ville de près de 20 000 habitants a souhaité impliquer la population à la préparation de l'événement.

Depuis le début du mois de décembre, toute une partie de la ville est déjà... sur le pont. Les enfants des écoles, des collèges et du lycée ont été mobilisés. Les jeunes apprentis de l'école des métiers ont aussi apporté leur contribution en décorant une porte avec des pièces de mécanique automobile. L'un de leurs enseignants, artiste-peintre à ses heures, a supervisé leur travail avant de réaliser sa propre porte. D'autres corporations et associations se sont regroupées pour prendre en charge la décoration d'une porte, sur le modèle de la préparation des chars de corso fleuri. C'est le cas des journalistes de la ville, ou des jardiniers municipaux.

L'ensemble du projet est coordonné par un jeune ingénieur, chargé des travaux publics de la ville. Agé de vingt-six ans, Olivier Grousset s'occupe au quotidien des routes et des trottoirs de Cahors. Depuis le 20 décembre, il bénéficie d'un congé spécial pour se consacrer exclusivement à la décoration du pont Valentré. « Je vais enfin pouvoir m'attaquer à ma propre contribution au projet », confie gaiement le jeune homme.

Peintre amateur inspiré par la bande dessinée, Olivier Grousset doit représenter le légendaire diable du pont Valentré : comme pour beaucoup de ponts médiévaux, sa construction fut le fruit d'un marché légendaire entre le diable et l'architecte de l'ouvrage, conçu comme un défi à la nature. L'œuvre du jeune ingénieur contemporain sera tendue sur la herse du pont, au-dessus d'un rideau de 1000 clefs suspendues à un rideau de ficelle qui marquera l'entrée du monument.

Un deuxième rideau de mille clefs clôturera le parcours à la sortie du pont, côté ville. Avant de passer ce deuxième rideau symbolique, le public pourra à son tour apporter sa contribution à la décoration de l'ensemble grâce à deux portes supplémentaires, laissées vierges à son intention.

Pendant toute la première semaine de janvier, le pont Valentré sera baigné d'une lumière conçue pour lui. La nuit, les projecteurs magnifient la statue du petit diable perché sur la tour centrale à l'initiative de Paul Gouth, disciple de Viollet-le-Duc, qui dirigea sa restauration en 1879. Des effets pyrotechniques accentueront encore l'effet dramatique lors de l'inauguration du pont-porte, le 30 décembre à 18 heures.

Stéphane Thépot

L'Ethiopie et l'Erythrée, deux frères ennemis côte à côte à Africolor

Le festival de Saint-Denis marie le communautaire et l'artistique

La onzième édition du festival Africolor s'est ouverte au Théâtre Gérard-Philipe (TGP) de Saint-Denis, mercredi 22 décembre, par une soirée

consacrée aux musiques de l'Ethiopie et de l'Erythrée, deux pays frères mais toujours en guerre. Réconciliation en coulisse au nom de l'art et de

la musique, en attendant la nuit du 24 décembre, où les mandingues, musulmans, viennent fêter Noël au TGP avec leurs griots.

AFRICOLOR : Danyel Waro, Senge, Tiharea, Soubi, jeudi 23 décembre à 20 h 30 ; Noël mandingue, vendredi 24 décembre de 20 h 30 à 5 h 30. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. M° Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 francs.

Peu avant 20 heures, on dîne au sous-sol du Théâtre Gérard-Philipe (TGP), avec les artistes qui passent, ceux du jour, ceux du lendemain, et le public habitué à fréquenter pour pas cher ce théâtre dirigé par Stanislas Nordey. 50 francs l'entrée, et pour Africolor du riz et des crevettes, du cary réunionnais, de larges crêpes de viande durement épicée, plat national éthiopien. Africolor est un festival qui sait marier le communautaire et l'artistique.

Faytinga, jeune femme aux cheveux tressés en fines nattes, née en 1964 à Asmara, en Erythrée, est à une table ; Tsehaytu Beraki, vieille dame en costume blanc, Tigréenne d'Amsterdam, pas très loin. Tout à l'heure, avec sa compatriote Séblé, établie, elle, à Bruxelles, et Faytinga, Tsehaytu a scellé la paix, au nom de l'art et de la musique. Mais les trois chanteuses ont dû, pour se protéger des menaces politiques, refuser la photo commune.

Car la guerre déchire toujours les deux frères ennemis. Elle a commencé en 1961, a duré trente ans, a repris en 1998, cruelle et meurtrière. « *Tout va bien, tout est en paix* », affirme Faytinga, dont les musiciens sont des fonctionnaires de l'Etat érythréen. La

chanteuse défend la « *culture en-core trop méconnue* » de son pays. Elle chante à Asmara à chaque Fête de l'indépendance, établie par le référendum du 24 mai 1993. En 1979, date de ses premiers succès, elle est d'abord connue, dit-elle, « *par les combattants* ». En 1990, elle entreprend une tournée mondiale avec la troupe d'artistes du Front de libération de l'Erythrée - Faytinga est un dérivé du nom de son père, Faid Tinga, grand danseur et âpre résistant, surnommé « *Fihgting Gun* » par les Anglais.

En annexant l'Erythrée, Haïlé Sélassié, père involontaire du rasta-farisme et du reggae, avait semé la discorde. La diaspora érythréenne et éthiopienne a es-

saimé dans le monde entier, et jusqu'à Saint-Denis, où les youyou et les rires répondent aux chants.

CULTURE CROISÉE

Privé de l'intelligence du texte (appels à la paix, descriptions du quotidien, mais aussi histoires salaces et satiriques qui sont l'apanage des *azmaris*, les bardes), le public local s'en référera à l'étrangeté de la langue amharique et de la musique des bords de la mer Rouge. Voix gracieuses, fébriles, vibrantes - celle de Séblé est extraordinairement mélodieuse, celle de Faytinga aiguë, presque stridente - s'enroulent à l'orientale autour d'une mélodie, héritage d'une culture

croisée, arabe, byzantine et africaine. « *Non, il n'y a rien à faire, c'est ici l'abyssinie, et l'on y est plus lointain que même dans l'autre monde* », écrivait Michel Leiris, arrivé à Gondar en 1932 avec Marcel Griale. Tout en effet est singulier, ces harpes-lyres d'angelot (le *krar* avec lequel Tsehaytu Beraki chante en solitaire), le *massengo*, viole monocorde. Faytinga modernise un peu, avec des congas et de l'électrification dans les *krar*. Séblé et Feqadé jouent la scène primitive du blues - elle, voix de basse rythmique du negro-spiritual ; lui, chant jeté à toute hauteur et enlaccé au violon.

Véronique Mortaigne

NOUVEAUX FILMS

SIMPLEMENT IRRÉSISTIBLE

■ Conçu pour Sarah Michelle Gellar, la star adolescente de la série télévisée américaine *Buffy et les vampires*, ce film appartient au genre de la comédie d'inspiration surnaturelle. La jeune propriétaire d'un restaurant s'approprie à fermer les portes de son établissement faute de clients. A la suite d'une mystérieuse rencontre avec un génie déguisé en homme, elle acquiert des dons qui la transforment en une cuisinière hors de pair et rencontre l'homme de sa vie : un jeune homme propriétaire d'un grand magasin à Manhattan. La mièvrerie du film qui véhicule une esthétique de roman-photo, une musique sirupeuse, des comédiens mal dirigés qui versent dans la caricature font

de *Simplement irrésistible* un film simplement insignifiant.

Samuel Blumenfeld
Film américain de Mark Tarlov. Avec Sarah Michelle Gellar, Sean Patrick Flannery, Betty Buckley. (1 h 36.)

LUNA E L'ALTRA

■ Voici l'histoire de Luna, une institutrice née à Naples, exilée à Milan dans les années 50. Ses origines l'incitent à adopter, dans cette grande ville du Nord, une attitude collet monté qui ne lui attire pas la sympathie de ses collègues, pourtant naturellement étriés.

■ **Jacques Mandelbaum**
Film italien de Maurizio Nichetti. Avec Iaina Forte, Maurizio Nichetti, Aurelio Fierro. (1 h 38.)

joyeusement en parallèle ce que jamais le corps dont elle émane ne serait permis. Brodant sur un thème sensible en Italie - la différence Nord-Sud -, la nouvelle comédie de Maurizio Nichetti (qui date de 1996) semble elle-même, sous le signe de l'imaginaire, le fruit du romantisme littéraire nordique (*Peter Schlemihl* d'Adelbert von Chamisso) et du baroque cinématographique italien (Fellini). S'épuisant à en renouveler la magie, ce film nostalgique ne convoque hélas ! que leur ombre.

■ **Jacques Mandelbaum**
Film italien de Maurizio Nichetti. Avec Iaina Forte, Maurizio Nichetti, Aurelio Fierro. (1 h 38.)

LA VIE C'EST SIFFLER

■ L'ambition de ce film consiste à brosser un portrait de La Havane d'aujourd'hui, à travers le parcours de trois personnages : une jeune danseuse qui a fait vœu de chasteté au cas où elle obtiendrait le rôle principal du ballet *Gisèle*, un musicien obsédé par le souvenir de sa mère et une femme qui s'évanouit fréquemment par peur de la vie. Trois personnages confrontés à des choix qui les mèneront à la recherche d'un bonheur qu'ils semblent fuir. Le film de Fernando Pérez transforme tout détail authentique en une allégorie poétique parfois un peu lourde et compose une image stylisée et irréaliste de la capitale cubaine. Parfois inspirées, les trouvailles du cinéaste n'échappent pas toujours à une certaine mièvrerie.

■ **Jean-François Rauger**
Film cubain de Fernando Pérez. Avec Louis Alberto Garcia, Coralía Veloz et Claudia Rojas. (1 h 46.)

OXYGEN

■ Après avoir kidnappé une femme, un homme l'enferme dans un caisson qu'il enfouit sous la terre. Elle n'a que vingt-quatre heures d'oxygène. Arrêté, le malfaît vit un face-à-face intense avec une inspectrice de police complexée. C'est ce duel théâtral qui constitue la matière principale d'une œuvre filmée sans afféterie mais bourrée d'intrus blancs. Le psychopathe parvient à mettre à nu la psychologie de son interlocutrice avant d'être à son tour, grâce aux méandres d'un scénario plutôt idiot, confondu et victime de sa propre volonté de maîtrise. Le seul atout mémorable d'*Oxygen* est la qualité de l'interprétation de ses deux acteurs principaux.

■ **J.-E R**
Film américain de Richard Shepard. Avec Adrien Brody, Maura Tierney. (1 h 27.)

DE L'AMOUR ET DES RESTES HUMAINS

■ Les personnages mis en scène par Denys Arcand, un médium sado-maso, un fonctionnaire, une lesbienne, un barman, un homosexuel branché, se croisent et se recroisent sous l'ombre, de moins en moins bienveillante, d'un tueur en série. Ce film se perd dans un récit éclaté qui additionne plusieurs récits dont on ne saisit l'utilité qu'à la fin. Des réflexions pompeuses sur l'amour, la mort et la sexualité liés par un symbolisme grossier autour d'éros et de thanatos donnent au film une tonalité *new age* qui ennue.

■ **S. Bd**
Film canadien de Denys Arcand. Avec Ruth Marshall, Joanne Vannicola, Thomas Gibson, Mia Kirshner. (1 h 35.)

SORTIR

PARIS

Dominique Dimey
Pour parler du droit des enfants, il y a les discours, les journées d'action, les conventions et puis il y a les chansons. En s'adressant directement à eux, Dominique Dimey rappelle aux gosses d'ici qu'ailleurs la vie n'est pas aussi légère qu'elle devrait l'être quand on a encore l'âge des premières bêtises. Avec des mélodies vagabondes,

interprétées par ses musiciens sur des instruments des cinq continents, elle leur raconte des petites histoires mettant en scène Mohammed, Manitra, Amadou ou China, les entraîne dans un voyage autant ludique qu'éducatif (CD *C'est le droit des enfants - Auvidis-Naïve*). Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris-15°. M° Porte-de-Versailles. Jusqu'au 2 janvier, 15 heures. Relâche les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier. Tél. : 01-40-43-01-82. 45 F (6,9 €).

THÉÂTRE 14/J.M. SERREAU - Loc. 01 45 45 49 77

OUTRAGE AUX MŒURS

LES TROIS PROCÈS D'OSCAR WILDE

de MOÏSÈS KAUFMAN - adaptation française JEAN-MARIE BESSET

"Le Théâtre 14 vaut décidément le détour." (Le Généraliste). "Dramaturge étincelant, Wilde fascine..." (Le Figaro). "Emmanuel Dechartre compose une belle et douloureuse figure." (Le Point). "Une réussite totale... Très belle adaptation de Jean-Marie Besset, une troupe convaincante et homogène, le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu à Oscar Wilde." (Figaro Magazine). "Emmanuel Dechartre est un Oscar Wilde très émouvant, au jeu nuancé." (Quot. du Médecin). "Autour d'Emmanuel Dechartre qui exprime bien les souffrances d'Oscar Wilde, huit comédiens jeunes et beaux." (Le Parisien). "Emmanuel Dechartre met dans le rôle d'Oscar Wilde une sensibilité fébrile. Jean-François Guillet apporte son poids en marquis et Jean-Michel Cannone sa mâle assurance." (Le Canard Enchaîné). "Le texte de Moïses Kaufman adapté par Jean-Marie Besset et mis en scène par Thierry Harcourt a le mérite de mettre en lumière un processus impitoyable." (La Terrasse). "Instructif, passionnant, émouvant." (Pariscope).

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Fra Diavolo
de Hal Roach, avec Stan Laurel et Oliver Hardy. Américain, 1933 (1 h 30). VO : Action Christine, 6° (01-43-29-11-30).

Le Magicien d'Oz
de Victor Fleming, avec Judy Garland, Billie Burke, Charley Grapewin, Clara Blondick. Américain, 1939, copie neuve (1 h 40). VO et VF : Grand Action, 5° (01-43-29-44-40).

The Misfits
de John Huston, avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift. Américain, 1960 (2 h 05). VO : Action Ecoles, 5° (01-43-29-79-89).

La Porte de l'enfer
de Teinosuke Kinugasa, avec Machiko Kyo, Kazuo Hasegawa, Isao Yamagata. Japonais, 1953 (1 h 25). VO : Action Ecoles, 5° (01-43-29-79-89).

That Uncertain Feeling
d'Ernst Lubitsch, avec Merle Oberon, Melynn Douglas. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 24). VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5° (01-43-54-51-60).

To Be or Not To Be
d'Ernst Lubitsch, avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. Américain, 1942 (1 h 40). VO : Le Champo 5° (01-43-54-51-60).

Le Voyage au centre de la Terre
de Henry Levin, avec Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl, Diane Baker. Américain, 1959 (2 h 10). VO : Action Ecoles, 5° (01-43-29-79-89) ; Mac-Mahon, 17° (01-43-80-24-81).

VF : Action Ecoles, 5° (01-43-29-79-89) ; Ellysées Lincoln, 8° (01-43-59-36-14) ; Denfert, 14° (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17° (01-53-42-40-20).

FESTIVALS

Stanley Kubrick
Ultime Razzia (1956) : jeudi 23, 19 h 40 ; *Docteur Folamour* (1964) : vendredi 24, 16 heures, 19 h 40. Le Champo, 5° (01-43-54-51-60).

Marilyn Monroe
Eve (Joseph L. Mankiewicz, 1950) : le 23, 19 heures, 21 h 30 ; *La Pêche au trésor* (David Miller, 1949) : le 24, 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures. Action Ecoles, 5° (01-43-29-79-89).

Le Noël des enfants au cinéma
Ahmed, prince de l'Alhambra (Juan Berastegi) : le 24, 14 heures ; *Babar, roi des éléphants* (Raymond Jafelice) : le 24, 15 h 30 ; *Le Bonhomme de neige* (Dianne Jackson) : le 24, 17 h 10.

Panorama du western
Le Vent de la plaine (John Huston, 1960) : le 23, 19 heures, 21 h 30 ; *L'Homme des vallées perdues* (George Stevens, 1953) : le 24, 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30.

Action Christine, 6° (01-43-29-11-30).
Splendeurs de la comédie musicale
La Veuve joyeuse (Ernst Lubitsch, 1934) : le 23, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; *Yolanda et le voleur* (Vincenzo Minnelli, 1946) : le 24, 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.

Mac-Mahon, 17° (01-43-80-24-81).
Frères et sœurs dans le cinéma japonais
L'Intendant Sansho (Kenji Mizoguchi, 1954) : le 23, 21 heures ; *Frère et sœur* (Mikio Naruse, 1953) : le 24, 14 h 30 ; *Les Sœurs Munekata* (Yazujiro Ozu, 1950) : le 24, 16 h 30 ; *La Vie d'un tatoué* (Seijun Suzuki, 1965) : le 25, 19 heures ; *Profond désir des dieux* (Shohei Imamura, 1968) : le 25, 21 heures.

Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{er}. M° Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.

SÉANCES SPÉCIALES

Après-midi des enfants (à partir de cinq ans) : *Kounack, l'amour de la forêt* (Agassi Babaijan, 1971), un documentaire-fiction suivi d'un goûter : le samedi 25, 16 heures.

Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{er}. M° Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ballet de l'Opéra national de Paris
George Balanchine : *Capriccio*. Michel Kelemenis : *Réversibilité*. José Montalvo : *Le Rire de la lyre*.

Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M° Opéra. Les 24, 26, 27, 28, 29 et 30, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 255 F.

Henri Dès
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M° Opéra. Les 24, 25, 26, 28, 29, 30 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

Tango Passion
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M° Alma-Marceau. Les 24, 25, 28, 29 et 30 décembre et les 1^{er}, 4, 5, 7, 8 et 11 janvier, 20 h 30 ; le 26 décembre et le 9 janvier, 15 heures et 20 h 30 ; le 31, 18 heures et 21 heures ; le 2, 15 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F.

Izoumroudy
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M° Odéon. Les 24, 30 et 31, 20 h 30 ; le 25 décembre et le 1^{er} janvier, 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-40-82-75-75. De 90 F à 130 F.

Fella et Naima Ababsa
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e. M° Porte-de-La-Villette. Les 24 et 25, 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Noël mandingue
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). M° Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

DERNIERS JOURS

29 décembre :
Mélanges-Opéra Plume
de Bernard Kudlak, direction musicale de Robert Miny, mise en scène de l'auteur, avec le Cirque Plume. Parc de La Villette. Espace-chapiteau, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F et 150 F.

La Concession Pilgrim
d'Yves Ravey, mise en scène de Joël Jouanneau. Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-58-98-58. 45 F à 80 F.

30 décembre :
Achille Tonic
avec Corille Benizio et Gilles Benizio. La Nouvelle Eve, 25, rue Fontaine, Paris 18^e. Tél. : 01-53-05-19-19. 110 F et 130 F.

L'Incorruptible
de Hugo von Hofmannsthal, mise en scène de Philippe Adrien. Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

Le Vent dans les saules
de Daniel Soulier, d'après Kenneth Grahame, mise en scène de Daniel Soulier. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. De 30 F à 70 F.

Cate Blanchett Minnie Driver Rupert Everett Julianne Moore Jeremy Northam

Pour Noël, offrez-vous un mari idéal

Rupert Everett, c'est lui notre idéal. Libération

Du charme, de l'élégance, de l'esprit. Le Figaro

Entre Rupert Everett et Julianne Moore, le duo sans scrupules fera date. Première

Délicieusement britannique, discrètement scandaleux mais surtout brillamment spirituel. Les Echos

Un Everett brillant et vipérin. Télérama

Humour, charme british et qualité de l'interprétation sont au rendez-vous. Tout pour se réjouir. Le Nouvel Economiste

un mari idéal

Un film de Oliver PARKER

Figaro Magazine

Chérie FM

PARIS PREMIERE www.pyramidefilms.com

Le film qui a l'esprit plus large que le pont-Neuf

JEUDI 23 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Handicapés, mieux utiliser ses sens. Forum Planète
23.00 Vin, le seigneur de la table. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Fred Farrugia ; Sawt el Atlas ; Corinne Cobson ; Passi. Canal + et 0.25 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.45 Spéciale Tex Avery. Johnny Smith and Pöcker-Huntas. Detourning America. Cross Country Detours. Holiday Highlights. Crazy Cruise. Blitz Wolf. Big Heat-Watha. Jerky Turkey. The House of Tomorrow. Car of Tomorrow. Histoire

DANSE

18.30 Les Grands Pas de deux. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.15 Jonathan Miller's Opera Work. The Aria. Muzzik
22.20 La Passacaille en ut mineur, de Bach. Passacaille et fugue en ut mineur BWV 582. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo
22.30 Tomatito et son groupe. Lors du Festival d'art flamenco, en 1998. Muzzik
23.30 Jessye Norman. Par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, l'American Boychoir et les choristes de la cathédrale d'Ely. Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.40 Thema. Un monde de rêve. Lutins, elfes et autres fées. Arte
21.00 Les Forêts du paradis. Odyssee

21.40 Soirée runs.
22.15 La Porte enchantée.
22.15 Rock in Japan.
22.45 Télé notre histoire. Jacqueline Joubert.
22.45 Un siècle de musique d'orchestre. [6/7]. Après la guerre.
23.10 Fernand Raynaud, drôles d'histoires.
23.10 La Terre promise. [4/5].
23.20 Elfes, fées et dragons, le retour.
23.30 Mémoire du jazz. [2/4].
23.35 Simon Rattle.
23.45 Cent ans de football. [3/3].

DANSE

18.30 Les Grands Pas de deux. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.15 Jonathan Miller's Opera Work. The Aria. Muzzik
22.20 La Passacaille en ut mineur, de Bach. Passacaille et fugue en ut mineur BWV 582. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo
22.30 Tomatito et son groupe. Lors du Festival d'art flamenco, en 1998. Muzzik
23.30 Jessye Norman. Par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, l'American Boychoir et les choristes de la cathédrale d'Ely. Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.40 Thema. Un monde de rêve. Lutins, elfes et autres fées. Arte
21.00 Les Forêts du paradis. Odyssee

THÉÂTRE

22.25 Cyrano de Bergerac. Pièce d'Edmond Rostand. Festival

TÉLÉFILMS

20.55 Un Noël dans le Connecticut. Arnold Schwarzenegger. TMC
22.40 Made in America. De père en filic I David Greene. TF 1
22.45 La Vallée du danger. Jean-Claude Lord. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

23.05 Fée. Jean-Louis Gonnet. Arte

SÉRIES

20.15 Friends. Celui qui a raté son week-end. RTL 9
20.25 Happy Days. Du courage ! Série Club
20.40 McCallum. Bizutage macabre. O. Canal +
20.50 Une femme d'honneur. La Grotte. TF 1
21.35 Zoé, Duncan, Jack & Jane. Episode pilote. Série Club
22.25 Le Caméléon. L'armée des lâches (v.o.). La découverte (v.o.). Série Club
23.55 Homicide. [3/3]. On ne joue plus. TSR
0.15 Serpico. Double jeu. 13^{ème} RUE

FILMS

19.30 Les Désaxés ■■■ Henry Scott (Etats-Unis, 1961, N., 125 min). Cinétoile
20.20 Dangereusement vôtre ■■■ John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 130 min). Cinéfaz

FILMS

21.00 Hellzapoppin ■■■ Henry Scott (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Paris Première
21.00 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 135 min). Cinéstar 2
22.15 L'Étrange Noël de Mr Jack ■■■ Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, v.o., 75 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

22.25 Charade ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min). 13^{ème} Rue

FILMS

22.30 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1992, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
22.55 La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). Canal Jimmy
23.15 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 1

FILMS

23.30 Lacenaire ■■■ Francis Girod. Avec Daniel Auteuil, Jean Poiret (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas 1
23.35 Le Passage ■■■ René Manzor (France, 1986, 80 min). Téva

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

14.25 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
15.05 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 130 min). Cinéstar 2
15.40 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min). Ciné Classics
15.50 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Une nuit à l'opéra ■■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Cinétoile
17.25 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics
18.30 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 2
20.33 Bons baisers de Russie ■■■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours ■■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

19.30 Les Désaxés ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1961, N., 125 min). Cinétoile
20.20 Dangereusement vôtre ■■■ John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 130 min). Cinéfaz

FILMS

21.00 Hellzapoppin ■■■ Henry Scott (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Paris Première
21.00 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 135 min). Cinéstar 2
22.15 L'Étrange Noël de Mr Jack ■■■ Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, v.o., 75 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

22.25 Charade ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min). 13^{ème} Rue

FILMS

22.30 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1992, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
22.55 La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). Canal Jimmy
23.15 Versailles, rive gauche ■■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min). Cinéstar 1

FILMS

23.30 Lacenaire ■■■ Francis Girod. Avec Daniel Auteuil, Jean Poiret (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas 1
23.35 Le Passage ■■■ René Manzor (France, 1986, 80 min). Téva

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

1.25 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.50 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

FILMS

La vie des ours

par Pierre Georges

IL FAUT SAUVER les ours blancs et Charles Pasqua ! Voici bien ce qu'une lecture un peu hâtive et facétieuse de l'actualité du jour inspire, comme un grand cri déchirant pour les espèces en péril.

Les ours blancs d'abord. Ces braves bêtes ont un vrai problème de territoire et d'espace vital. Car, et c'est expliqué en page 25, la banquise arctique fond. A grande vitesse. Comme glaçon dans un gobelet du soir.

La banquise fait eau de toute part. Une vraie débâcle ! Elle fond en surface comme en épaisseur. Chaque année, depuis 1997, elle a perdu 37 000 kilomètres carrés : une Belgique et un Luxembourg, ont calculé mes chers camarades Nimbus des sciences. Ce n'est pas rien, un royaume et un grand duché ainsi liquidés !

L'image est tellement parlante, la perspective si effroyable que tout cela vaut ici, en rédaction, un débat d'une haute tenue scientifique sur le thème « *la banquise fond, donc l'eau monte* ». S'expriment différentes opinions – et même des sans opinion – pour convenir finalement que, contrairement à une idée reçue, nous n'allions pas vers une poldérisation irréversible du Bassin parisien par liquéfaction de la banquise.

Reste cependant le problème et il est plus sérieux qu'on n'affecte de le dire : la banquise fond. Et l'ours blanc, hôte de ces lieux, se désespère le premier de voir la glace se dérober sous ses pattes. C'est que l'animal y est, sur cette banquise, comme en son jardin. Ton sur ton. Pas dérangé par le voisinage. Et, surtout, seul maître à bord.

L'ours blanc vit sa vie de plantigrade sur la banquise. Il s'y nourrit, s'y déplace, s'y reproduit, et s'y livre à de coupables activités – fa-

çon Chasse, pêche, nature et traditions –, dans la plus totale splendeur souverainiste. L'ours blanc, c'est son moindre défaut, partage avec Brigitte Bardot, un amour immodéré pour les bébés phoques. Sauf que lui les préfère *al dente*. Donc, moins de banquise, moins de territoire de chasse. Moins de chasse, moins de graisse. Moins de graisse, plus « fait froid », l'hiver polaire ! Sans même parler du risque désormais de passer à travers la glace plus mince, comme patineur inconscient sur le lac des Minimes, à Vincennes (Arctique).

Alors quel rapport avec Charles Pasqua ? Rien de physique, on ne se permettrait pas, encore que la bête sache rugir. Mais un constat tragique, sinon scientifique : le RPF, sorte d'iceberg de la droite, est, lui aussi, atteint par une manière de débâcle. Il fond à l'usage, dans un bruyant dégât des eaux.

Phénomène inouï de la dissolution des illusions. On en était resté à une vision proprement idyllique du plus merveilleux PACS politique de l'année. Charles et Philippe, Philippe et Charles, l'attelage fonctionnait à merveille. Le duo chantant avait ébloui la France souverainiste par sa modérisme. Ils avaient tout interprété : *L'Ajacienne* à Ajaccio, le « Ch'ti Quinquin » chez les Ch'tis, *La Madelon* à Mourmelon-plage et *Le Petit Vin blanc* à Joinville-le-Pont, pon pon. Ils avaient été plié-biscités, presque bisés. Ils avaient fait un neuf parti d'un vieux parti, le Rassemblement pour la France. Et voici, horrible !, que le RPF prend l'eau, que les ours, pourtant amis de trente ans, se déchirent, qu'ils s'accusent de mauvaises fréquentations et de mauvaises manières. Voici, horrible !, que souverainisme n'est plus maître chez lui !

LA DÉGRADATION des relations entre les partisans de Charles Pasqua et ceux de Philippe de Villiers au sein du Rassemblement pour la France (RPF) pourrait bien avoir atteint le seuil au-delà duquel un raccommodement n'est plus envisageable. A tout le moins, l'alliance *a minima*, conclue entre les deux hommes après les élections européennes pour créer un parti commun, a volé en éclats, après des mois de tensions.

C'est l'élection du secrétaire départemental de l'Hérault, lundi 20 décembre, qui a déclenché l'affrontement ouvert entre le camp du président du RPF et celui de son vice-président (*Le Monde* du 23 décembre). Un pasquaïen et un villiériste s'affrontaient. Le pasquaïen l'a emporté, au terme d'une foire d'empoigne à laquelle s'était joint l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani, venu prêter main-forte à un candidat villiériste. Deux jours après cet épisode, les deux camps sont à couteaux tirés. « *Je ne sais pas où va le RPF* », a indiqué au *Monde* M. de Villiers, mercredi 22 décembre. « *Je ne veux pas que le RPF devienne un Front national bis* », a affirmé M. Pasqua à l'AFP.

M. Marchiani, que M. Pasqua a démis de ses fonctions de délégué régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mardi, au motif que l'ancien préfet se serait livré à une « tentative d'immixtion dans le bon déroulement du congrès départemental de l'Hérault », a continué de jeter de l'huile sur le feu. Nommé préfet du Var par Jacques Chirac, en novembre 1995, longtemps très proche de M. Pasqua, M. Marchiani est aujourd'hui du côté de M. de Villiers. Invité de France-Inter, mercredi, il a dénoncé « une petite camarilla parisienne, qui a de la politique une conception alimentaire », ce qui vise implicitement

certaines proches du président du conseil général des Hauts-de-Seine. M. Marchiani a été épaulé, dans la journée, par le secrétaire général adjoint du RPF, Thierry Brac de la Perrière, villiériste, pour qui la décision de M. Pasqua concernant M. Marchiani est « un camouflet pour tous ceux qui, adhérant au RPF, ont cru un instant que les vieilles méthodes du RPR n'avaient pas suivi ceux qui l'ont quitté ».

LIGNES DIVERGENCES

Cette analyse est évidemment partagée par M. de Villiers. Le vice-président du parti souverainiste met lui aussi en cause l'élection dans l'Hérault – organisée par le secrétaire général du RPF, le pasquaïen Jean-Jacques Guillet –, faite selon lui « dans des conditions douteuses, opaques ». M. de Villiers conteste en outre à M. Pasqua le pouvoir statutaire de suspendre M. Marchiani et entend poser le problème devant le bureau national, le 6 janvier. Le député de Ven-

dée estime, pour le déplorer, que « Charles Pasqua a décidé de se débarrasser de Jean-Charles Marchiani ». « *Je ne le comprends d'ailleurs pas*, ajoute M. de Villiers, *car ils ont derrière eux quarante ans de collaboration. Marchiani a toujours été l'un des très proches collaborateurs de Pasqua.* » Pour le cofondateur du RPF, deux cas seraient des causes de rupture avec M. Pasqua : « *Un manquement à la bonne conduite statutaire* » ou un « *reniement des engagements politiques initiaux* » du parti. C'est en effet la divergence sur le choix d'une ligne politique qui nourrit le conflit actuel. Faute d'avoir voulu trancher, les deux hommes en sont à s'accuser mutuellement de vouloir faire un « Front national bis ». Dans la bouche de l'ancien ministre de l'intérieur, cela signifie qu'à ses yeux les amis de M. de Villiers, partisans d'un positionnement clairement à droite, veulent tout bonnement occuper le terrain laissé vacant par la crise du Front natio-

nal. « *Je ne laisserai pas le mouvement dériver*, met en garde M. Pasqua. *Le RPF est fait pour rassembler. Il n'est pas fait pour être à la droite de la droite, ni pour s'engager dans des voies que d'autres ont déjà empruntées.* » M. de Villiers, lui, apparente la ligne souverainiste transfrontière, illustrée par les affiches « *gauche-droite* » de M. Pasqua aux européennes, au « *ni gauche ni droite* » qui avait conduit le Front national à ne pas appeler ses électeurs à voter à droite au second tour des élections.

L'élu de Vendée s'en prend spécifiquement aux proches de l'ancien ministre de l'intérieur qui tentent de faire exister une aile « gauche » au RPF. « *Je ne veux pas d'une dérive qui nous conduirait à un "MDC bis" pour satisfaire quelques cercles germanoprains*, indique M. de Villiers. *Cette stratégie nous conduirait à la ghettoisation.* » Rendez-vous est pris pour le 6 janvier.

Cécile Chambraud

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CHARLES MARCHIANI

1 Député européen, ancien préfet, longtemps proche de Charles Pasqua, voilà que vous êtes appuyé par Philippe de Villiers dans une polémique qui paraît traduire une fracture au sein du Rassemblement pour la France (RPF). Comment jugez-vous l'attitude de M. Pasqua à votre égard ?

Son attitude m'a peiné. Il m'accuse de maladresse, de n'avoir pas respecté les formes... Je n'ai jamais été diplomate, il le sait ! Le bureau national tranchera les problèmes de fond, s'il y en a. C'est un débat qui

est plus éthique que politique, dans la mesure où je me suis élevé contre un certain nombre de méthodes relevant du gangstérisme, de la youtocratie et de la mafia. Sur ce plan, mes idées n'évolueront pas.

2 Cette accusation vise-t-elle certains membres des réseaux Pasqua mis en cause dans l'enquête sur Elf ?

Pas du tout. Ça n'a rien à voir. Je veux parler d'un certain nombre d'apparatchiks, une petite camarilla, qui font de la politique alimentaire et dont on ne sait pas de quoi ils vivent. Cela dit, il n'est pas exclu que certains, dans les instances nationales du RPF, aient saisi l'opportunité pour écartier quelqu'un de gênant.

3 Si vous étiez exclu du RPF, re-nonceriez-vous à votre combat politique, notamment à Toulon ?

Je suis membre fondateur du RPF, membre du bureau national et parlementaire européen. Mon combat pour Toulon est un combat municipal. L'essentiel n'est pas l'étiquette, mais la défense d'un certain nombre de convictions. Le RPF a quelques semaines d'existence et je défends les mêmes idées depuis quarante ans. Par contre, si on me reproche de ramener vers la droite des gens qui votaient pour le Front national, il va falloir qu'on me le dise clairement. Je suis prêt à aborder le problème.

Propos recueillis par José Lenzini

La Cour des comptes épingle Bercy pour la gestion de ses effectifs

COMBIEN la France compte-t-elle réellement de fonctionnaires ? Et quelles sont, notamment, pour les plus qualifiés d'entre eux, leurs véritables rémunérations ?... Aussi inraisonnable que cela puisse paraître, on sait que, depuis des lustres, mêmes les experts de la direction du budget sont incapables de répondre précisément à ces questions. Voici trois ans, la Cour des comptes a donc décidé de tirer l'affaire au clair, et le relevé de ces investigations, qui doit être rendu public le 10 janvier, est particulièrement attendu.

A lire les premières indiscretions qui ont été publiées par *La Lettre de l'Expansion* (datée du 20 décembre) et *Le Canard enchaîné* (22 décembre), on comprend mieux pourquoi : les pratiques de l'Etat-patron sont encore plus opaques qu'on ne le soupçonnait ; et Bercy, pourtant prompt à dénoncer les irrégularités commises par les autres ministères, apparaît, avec la police, parmi les plus laxistes.

Les indications chiffrées qui ont été

dévoilées sont, certes, à accueillir encore avec précaution, car si, le 20 décembre, l'Assemblée des conseillers maîtres de la Cour des comptes a adopté le rapport, celui-ci doit encore faire l'objet, d'ici sa publication, de quelques retouches. Les remarques des magistrats n'en apparaissent pas moins, dès à présent, accablantes.

CHASSE AUX « SURNOMBRES »

Premier dysfonctionnement, donc, les effectifs. On sait que l'Etat est tenu de tenir une comptabilité précise du nombre des agents qu'il rémunère, puisque les crédits nécessaires figurent dans la loi de finances et sont donc soumis à l'approbation du Parlement. Depuis des années, le ministère des finances fait la chasse aux « surnombres », c'est-à-dire à ces fonctionnaires fantômes qui n'apparaissent pas dans les crédits officiels mais qui sont dissimulés dans d'autres lignes budgétaires. Le ministère de l'éducation a souvent été mis en cause pour cacher, dit-on, près de

10 000 de ces « surnombres ». Or, il apparaît que le ministère des finances serait le premier à recourir à ce subterfuge. Dans son cas, près de 20 % des emplois budgétaires gageaient des « surnombres », c'est-à-dire servirait à rémunérer des agents, généralement du même corps, mais d'un grade supérieur à celui de l'emploi budgétaire considéré. Fin 1997, on dénombrait ainsi 10 000 « surnombres » pour le Trésor public. Et à la direction générale des impôts (DGI), les fonctionnaires rémunérés comme agents principaux de seconde classe seraient 9 000 de plus que prévu par les dotations budgétaires. *La Lettre de l'Expansion* précise que ces « surnombres » iraient jusqu'à doubler les montants des dotations votées.

Grâce au jeu des primes, financées fréquemment par des « recettes extra-budgétaires », les rémunérations des hauts fonctionnaires du ministère des finances n'auraient aussi que peu de rapport avec les chiffres officiels, même si cette pratique n'a, le plus souvent, aucun fon-

dement légal. Ces primes sont, parfois, tellement importantes qu'elles en arrivent à constituer près de la moitié, sinon plus, de la rémunération de certains cadres. Ainsi, en 1997, la rémunération nette à la DGI d'un directeur régional atteignait-elle 584 236 F, dont 298 282 F de primes, et celle d'un chef de service de classe fonctionnelle, 579 075 F, dont 299 318 F de primes.

La Cour épingle également les rémunérations d'autres hauts fonctionnaires, comme les trésoriers-payeurs généraux (entre 770 882 F et 1,25 million de francs), en soulignant qu'elles échappent partiellement à l'impôt (à hauteur de près de 25 % dans ce cas, à hauteur de 14 % dans d'autres cas). La Cour note que « le fondement réglementaire de ces exonérations est mal assuré ».

Au total, le jugement de la Cour serait donc très sévère. Dans le cas des primes et indemnités diverses, elle parlerait même d'« infractions au droit budgétaire et comptable ».

Laurent Mauduit

Elf : Charles Pasqua porte plainte

CHARLES PASQUA a annoncé, jeudi 23 décembre, sur France-Inter, qu'« il porte plainte pour diffamation » après que *Le Monde* du 22 décembre a révélé que l'enquête sur l'affaire Elf s'orientait vers ses « réseaux ». « *Je ne me laisserais pas diffamer sans réagir*, a déclaré le président du Rassemblement pour la France. *Cela intéresserait sûrement beaucoup de gens de pouvoir me coïncider dans une affaire. On essaie de porter atteinte à mon image.* » M. Pasqua a précisé qu'il ignore « si quelqu'un tire les ficelles », mais il a ajouté que, lorsqu'il ne comprend pas quelque chose, il applique une « vieille règle policière » et se demande « à qui le crime profite ».

■ **ÉDITION : après plus d'un an de négociations, Gallimard a annoncé** dans un bref communiqué, mercredi 22 décembre, qu'il renonçait « à concourir à la recapitalisation des Presses universitaires de France » et qu'il retirait son « offre de distribuer les ouvrages de cet éditeur ». La direction des PUF ne veut pas s'exprimer avant la tenue d'un conseil de surveillance, vendredi 24 décembre. L'hypothèque de la disparition de la librairie et de ses conséquences sociales étant supprimée, la situation des PUF était devenue plus intéressante. C'est ainsi que Le Seuil et Odile Jacob ont fait une offre qui pourrait se substituer à celle d'un trio formé par Gallimard, Belin et Eyrolles.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 102** effectués mercredi 22 décembre. **Premier tirage** : 6, 8, 21, 27, 28, 31 ; numéro complémentaire : 38. Rapports pour 6 numéros : 2 104 025 F (320 756 €) ; 5 numéros et complémentaire : 159 615 F (24 333 €) ; 5 numéros : 7 080 F (1 079 €) ; 4 numéros et complémentaire : 280 F (42,68 €) ; 4 numéros : 140 F (21,34 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage** : 8, 15, 33, 41, 43, 44 ; numéro complémentaire : 42. 6 numéros : 6 749 835 F (1 029 005 €) ; 5 numéros et complémentaire : 211 070 F (32 177 €) ; 5 numéros : 10 660 F (1 625,10 €) ; 4 numéros et complémentaire : 392 F (59,76 €) ; 4 numéros : 196 F (29,88 €) ; 3 numéros et complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Où commencerez-vous le nouveau millénaire?

Vos vols réguliers à prix réduits.

Consultez nos offres sur www.ebookers.com

Réservations en ligne 24h/24, 7j/7.

ebookers.com
avec La Compagnie des Voyages

TOUR/ESP/INT

Prix A/R TTC au départ de Paris en Janvier. Sous réserve de disponibilités.

Orlando
À partir de
2335F

Rio
À partir de
3002F

Prague
À partir de
1784F

HongKong
À partir de
2874F

Le Monde DES LIVRES

LITTERATURE ● ESSAIS

VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999



ARUNDHATI ROY
Le feuilleton de Pierre Lepape
page II



NORMAN MAILER
page III

TROIS SAGES PLUS UN
La chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



RELIGIONS
Quatre réflexions sur l'avenir
du christianisme, une analyse
des relations de séduction
entre le bouddhisme
et l'Occident
et une leçon de judaïsme
page VII



ÉTAT DE GUERRES
Du Rwanda au Kosovo
page VIII



VAN DER WEYDEN
page XII

Des femmes dans le siècle

Les misogynes sont priés de passer au large. Il n'est question que de femmes dans ce gros livre – très touchante photo de Jeanne Moreau en couverture –, dernière édition du *XX^e siècle des femmes*, entrepris par Florence Montreynaud en 1989 et se fixant pour but de donner, décennie par décennie, année par année, des images de femmes dans ce siècle, un aperçu de leurs combats (parfois aidés par des hommes comme Lucien Neuwirth et sa loi sur la contraception en 1967 en France), de leurs conquêtes, de leurs défaites. Des injustices qu'elles ont subies et aussi de celles qu'elles ont commises – Florence Montreynaud sait se garder du manichéisme et du fanatisme. Ce n'est pas vraiment une histoire des femmes au XX^e siècle, ni un dictionnaire, c'est une sorte d'invitation au voyage. Chacun, chacune, tracera son chemin dans ce livre, où plus de quatre mille femmes sont évoquées, et fera, à son gré, son parcours de nostalgie.

Les sportives se promèneront de Suzanne Lenglen (une magnifique photo la montre sur le court de tennis, semblant voler, raquette à la main) à la petite gymnaste Nadia Comaneci ou à la grimpeuse Catherine Destivelle. Les militantes retrouveront toutes leurs « têtes de pont ». Les politiques iront d'abord droit vers Simone Veil, qui défendit avec un intense courage, devant une

Josyane Savigneau

Assemblée nationale où des hommes l'ont couverte d'injures, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, en 1974. Les intellectuelles regarderont du côté de Simone Weil, Hannah Arendt, Mélanie Klein et quelques autres. Les romancières, les scientifiques (Marie Curie en tête), les plasticiennes, les photographes, les journalistes, les créatrices de mode sont toutes là aussi. Et bien d'autres encore. Les lectrices fascinées par les stars auront l'embarras du choix, au point qu'on s'abstiendra de citer un seul nom. Celles qui ont un recul devant la célébrité trouveront aussi leur chemin dans ce livre. Les anonymes qui ont fait avancer la cause des femmes, celles qui en ont été brisées, en sont mortes parfois, ont leur place dans ces pages. Comme Georgette Vacher, cette militante de la CGT (union du Rhône), animatrice d'un collectif de femmes, qui se suicide à cinquante-deux ans, en 1981, « à la suite d'une campagne de calomnies menées contre elle dans son syndicat ». Et, si tout finit par des chansons... à chacune selon son goût, son cœur,

son oreille : Yvette Guilbert et Barbara, Edith Piaf, Madonna et les Spice Girls. Pour le blues, Billie Holiday, pour l'énergie, Ella Fitzgerald. Pour les indépendantes radicales, un petit tour du côté de Juliette Gréco. Et pour finir dans l'auto-ironie, un air de Marilyn Monroe, *My heart belongs to Daddy* (mon cœur est à papa)...

Enfin – ou plutôt avant tout – chacune devra nécessairement, que cela lui plaise ou non, croiser la route de Simone de Beauvoir, et la date de 1949, année de publication du *Deuxième sexe*, d'où est né le féminisme contemporain.

On saura gré, en outre, à Florence Montreynaud de n'avoir pas voulu faire un livre « à la gloire des femmes », qui excluerait les images négatives, au premier rang desquelles figure celle de Jiang Qing, M^{me} Mao.

En refermant ces quelque huit cents pages, en bouclant cette traversée du siècle au féminin, on est frappé, plus qu'on ne l'imaginait, par le nombre de « premières » : première Française avocate (1900), première femme ministre, présidente de la République, première au Collège de France, à Polytechnique, première Nobel, première Goncourt, première astronaute, première générale... Il faudra toutefois attendre 1965 pour voir, pour la première fois, autant de filles que de garçons reçus au baccalauréat, et 1981, pour que les femmes, au gouvernement, aient « des droits » (Yvette Roudy est nommée par François Mitterrand ministre du droit des femmes) et non plus « une condition » (en 1974, Valéry Giscard d'Estaing avait nommé Françoise Giroud secrétaire d'Etat à la condition féminine). Cet ou-

vrage, remarque Elisabeth Badinter dans sa préface, « montre de façon éclatante que ce siècle est celui de la libération de la moitié de l'humanité, dans les sociétés occidentales. Contrairement à ce que l'on entend dire, l'émancipation des femmes s'est faite à un rythme accéléré. Pour s'en convaincre, il suffit de lire "les brèves" recensant annuellement les premières femmes qui investissent un domaine masculin. Cette énumération de leurs conquêtes du monde donne le vertige : on a le sentiment qu'elles courent très vite après les hommes pour combler la distance qui les sépare d'eux. C'est la meilleure réponse à celles qui se plaignent de la lenteur de l'évolution des rôles. Pour nous autres, privilégiées des pays démocratiques, la preuve est faite que nous sommes entrées dans une nouvelle ère qui reconnaît la légitimité du modèle égalitaire entre les sexes ».

Avant de triompher trop vite, il n'est peut-être pas inutile de se souvenir de la parole d'une des « premières » du siècle, Marguerite Yourcenar, élue à l'Académie française en 1980. Dans son discours de récep-

Elles sont plus de quatre mille à figurer dans le beau livre de Florence Montreynaud. Celles qui ont fait vibrer les stades, enchanté les salles de concert ou fait avancer la cause de leurs congénères. Quatre mille, connues ou inconnues, qui ont contraint les hommes à se redéfinir vis-à-vis d'elles

tion, en janvier 1981, avant de rendre hommage à son prédécesseur, Roger Caillois, elle rappelait le souvenir de femmes du passé. Les « reines des salons » de l'Ancien Régime, qui fréquemment « faisaient » les académiciens et « se souciaient fort peu d'être elles-mêmes candidates ». En un mot des femmes qui construisaient leur indépendance ailleurs que dans le monde des hommes. Plus proches de nous, « Madame de Staël eût sans doute été inéligible par son ascendance suisse et son mariage suédois : elle se contentait d'être un des meilleurs esprits du siècle. George Sand eût fait scandale par la turbulence de sa vie, par la générosité même de ses émotions (...) La personne encore plus que l'écrivain avançait son temps. Colette elle-même pensait qu'une femme ne rend pas visite à des hommes pour solliciter leurs voix, et je ne puis qu'être de son avis, ne l'ayant pas fait moi-même ». A bon entendeur...

Au bout de ce voyage vers la liberté, au terme des combats, pour le droit de vote, pour la contraception, pour la libéralisation de l'avortement (violemment remise en cause, notamment aux Etats-Unis), après avoir retrouvé, au fil du temps, toutes les figures de la lutte, celles qu'on a passionnément suivies ou celles qu'on a contestées, – de Louise Weiss et Simone de Beauvoir à Kate Millet, en passant par Gisèle Halimi, Benoîte Groult, Betty Friedan, Antoinette Fouque et les autres –, que souhaiter aux femmes, et aux hommes, pour ce XXI^e siècle qui s'annonce ? Elisabeth Badinter,



IN « TINA MODOTTI, UNE FLAMME POUR L'ÉTERNITÉ », DE RICARDO TOFFOLETTI, ÉDITIONS EN VUES

en conclusion de sa préface, en appelle au « moment enfin arrivé de l'humanité réconciliée », à la fin de l'antique malentendu entre les sexes. On lui sera reconnaissante de cet optimisme. Après tout, pourquoi pas ? Encore faudrait-il que les hommes sachent où ils sont. Comme l'écrit encore Elisabeth Badinter, « ce grand chambardement

dans leurs relations avec les femmes les contraint à se redéfinir ». Mais cela tarde un peu. Il semble qu'ils soient moins rapides que ne l'ont été les femmes pour prendre leur place dans le siècle qui s'achève. Quant aux femmes, on ne peut que faire un vœu pour elles : qu'elles essaient de conquérir... l'humour qui leur fait si souvent défaut.

« Femme avec drapeau », Mexique, 1928

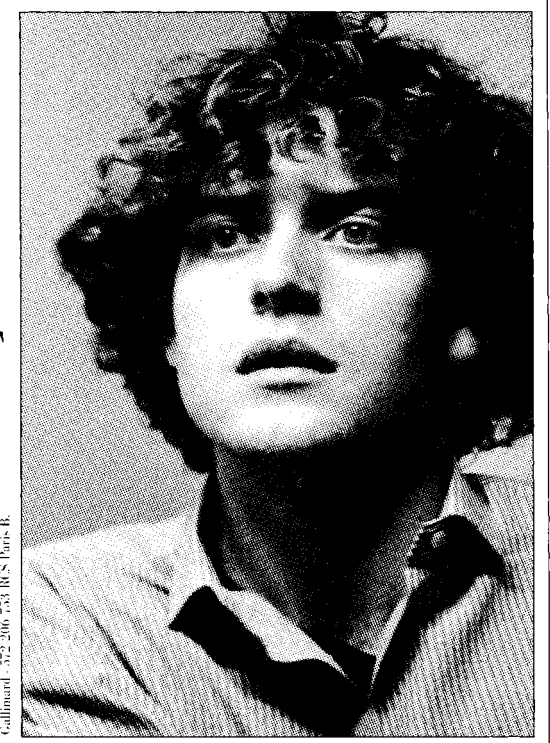
LE XX^e SIÈCLE DES FEMMES
de Florence Montreynaud.
Préface d'Elisabeth Badinter,
éd. Nathan, 832 p.,
plus de 1 000 photos,
395 F (60,22 €).

**HERVÉ
GUILBERT**

**LA PHOTO,
INÉLUCTABLEMENT**

Recueil d'articles sur la photographie
1977 - 1985

GALLIMARD



Ph. DR. Gallimard - 572 206 - 75 - 10 - Paris - R.



Au risque de se perdre

LE COÛT DE LA VIE (The Cost of Living)

d'Arundhati Roy.

Traduit de l'anglais (Inde) par Claude Demanuelli, Gallimard/ Arcades, 170 p., 98 F (14,94 €).

Il est arrivé à Arundhati Roy une aventure comme il ne pouvait s'en produire qu'en cette fin de siècle de communication planétaire. Il y a deux ans, cette jeune intellectuelle indienne du Kerala a publié son premier roman, *Le Dieu des petits riens* (1). Immense succès, immédiat, mondial, unanime. La gloire universelle instantanée. La jeune romancière, qui a aussi la chance d'être belle, est entraînée dans un tourbillon médiatique qui la propulse hors d'elle-même : « *Les lumières dans mes yeux, les applaudissements, les fleurs, les photographes, les journalistes qui faisaient semblant de s'intéresser à ma vie (sans parvenir à s'en faire une idée un tant soit peu claire), les hommes en costume en train de me faire des ronds de jambe, les salles de bains rutilantes des hôtels et leurs piles de serviettes. (...) En étais-je au point où je ne pourrais plus vivre sans ? Etais-je désormais une accro de la célébrité ? Allais-je connaître les symptômes de l'état de manque ?* » Arundhati Roy rêve d'échec et d'un retour discret au pays natal, aux simples servitudes de la vie quotidienne et de ces petits riens qui en sont la vérité.

C'est à ce moment, en mai 1998, alors qu'elle est en tournée aux Etats-Unis, que l'Inde procède à une série d'essais nucléaires dans le désert de Thar et se déclare puissance atomique. Quelques jours plus tard, le Pakistan fait de même. Le tiers-monde entre dans le système de la terreur globale. La langue anglaise possède un jeu de mots pour désigner cette nouvelle donne : *the third world war*. Au choix : la troisième guerre mondiale ou la guerre du tiers-monde.

Arundhati Roy est foudroyée par cette nouvelle. « *Que faire*, écrit-elle, *quand vous vous retrouvez dans un asile de fous dont tous les médecins sont cinglés ?* » Deux fois foudroyée. D'abord par l'hypocrisie et par la condescendance de ces pays occidentaux qui sont en train de lui faire fête. Se réjouissant que des non-Blancs puissent accéder, grâce à leur bénédiction, au statut de « grand écrivain », mais leur déniant la capacité d'accéder au « club » nucléaire sur la porte duquel il semble qu'on ait posé une plaque : « White only. »

Mais passé ce temps d'« *écœurement* » et de colère épidémique, la romancière peut pleurer sur son pays perdu. L'Inde nucléarisée n'est plus sa patrie. Avec ses immenses faiblesses, ses injustices, ses divisions, ses violences, ces asservissements, elle représentait encore, pour le milliard d'êtres humains qui la peuplent, une civilisation : une manière unique, contradictoire et inventive de raccorder la profondeur du passé et les chances de l'avenir. Ce qu'exprimait tendrement, drôlement et passionnément, *Le Dieu des petits riens*. La bombe vient de faire exploser cette lumière. « *C'était, je ne prétends pas dire le contraire, un univers très imparfait. A peine viable, blessé, mutilé. Un univers que j'ai toujours été la première à critiquer, mais uniquement parce que je l'aimais. Il ne méritait pas de mourir. Il ne méritait pas d'être démembré.* »

Gloire nationale dans son pays, Arundhati Roy risque sa renommée de romancière en s'engageant, telle une pasionaria, contre une Inde qui perd son identité dans la course au nucléaire

Pardonnez ce sentimentalisme un peu ringard, mais que suis-je censée faire de mon désespoir ? »

On a beaucoup parlé chez nous, pour s'en désoler ou pour s'en réjouir, de la « mort des intellectuels ». Ce serait l'un des événements de notre dernier tiers de siècle. Les grandes voix de la conscience et du refus se seraient éteintes, étouffées par le brouhaha de la communication et par le tragique échec des grandes utopies. Il en est de ce mythe comme de la « fin de l'histoire » : c'est un vœu, pas pieux du tout, qu'on aimerait nous faire prendre pour une réalité. Afin que les intellectuels meurent enfin et qu'on se retrouve entre gens raisonnables. *Le Coût de la vie* montre que ce procès en « ringardisation » des intellectuels n'est pas encore gagné. C'est une bonne nouvelle.

Arundhati Roy est une gloire nationale en Inde. Son succès littéraire dans le monde est une source de fierté pour l'Inde. Et voilà que ce précieux capital symbolique accumulé par son art d'écrire, elle le risque tout entier en s'engageant à contre-courant. De l'opinion commune, du gouvernement, des partis, de l'exaltation nationaliste, de l'image de l'Inde présentée comme la plus grande démocratie de la planète. Elle n'ignore rien des dangers qu'elle court ; pour sa réputation, pour sa tranquillité, pour sa sécurité même, dans une atmosphère politique

volontiers fanatique et violente. Les risques artistiques ne sont pas les moindres. Il y a toujours du danger pour un écrivain à délaissier les lettres pour les chiffres, la complexité pour les idées simples et le jeu des nuances pour le tranchant des actes.

On entend déjà les faux apitoiements : où sont passés le talent subtil, l'imagination colorée et l'humour délicat de la romancière ? Comment la si douce et si intelligente figure qui illuminait nos écrans de télévision a-t-elle consenti à se transformer en pasionaria furibonde ? Le succès, si prompt, si vaste, si fugitif, ne lui est-il pas monté à la tête, et ne rêve-t-elle pas désormais d'autres tribunes, d'autres foudres d'admirateurs, d'autre publics plus bruyants ?

Qu'on se rassure. Arundhati Roy ne veut que faire des livres et vivre. C'est l'écrivain qui prend la parole, qui s'humilie à la prendre : « *Il n'y a rien de plus humiliant pour un auteur de fiction que de devoir apporter sa contribution à un débat qui, au fil des ans, a déjà été maintes fois examiné par d'autres. (...) Je suis pourtant prête à ramper. A m'humilier avec abjection, parce que, dans les circonstances actuelles, le silence serait intolérable.* » Le combat n'est pas glorieux, c'est « *une triste pièce de deuxième zone* » au sujet tragiquement risible : « *Que l'Inde aspire au statut de superpuissance est à peu près aussi ridicule que si elle demandait à disputer la phase finale de la Coupe du monde sous prétexte qu'elle a un ballon de football.* » C'est l'écrivain encore qui va construire, à partir de ce mauvais scénario, une grande pièce terrible où l'Inde toute entière, son histoire, sa fragilité, son système politique, ses rêves, ses cauchemars, son sous-développement, ses quatre cent millions d'analphabètes, sa quête désespérée d'une identité, se reflètent et se brisent dans le miroir de l'événement nucléaire. Une grande pièce terrible, en trente-cinq pages. Arundhati Roy l'a intitulée : *La Fin de l'imagination*. Une affaire d'écrivain s'il en est.

L'autre pièce du livre, plus longue, moins brillante, plus humble encore dans sa démarche, risque de moins

retenir notre intention. Il y est question de barrages. Chacun sait que les barrages figurent parmi les symboles les plus incontestables du progrès. Au point qu'on ne saurait les contester, surtout en Inde, sans passer pour le plus bouché et le plus fanatique des adversaires du bien commun. Un barrage, dix barrages, cent barrages et la vie jaillit. Terres irriguées, cultures abondantes, inondations jugulées, lumières de la fête Electricité et de ses bienfaits dans les villages les plus reculés. Voilà une théorie qui ne souffre guère de contradicteurs.

Cependant Arundhati Roy n'est pas une théoricienne, mais une romancière. Avant de comprendre, il lui faut voir, sentir, échanger, vivre des expériences concrètes avec des gens réels. L'aménagement de la vallée du Narmada - 3 200 barrages dont certains immenses - est « *le plus gigantesque et le plus ambitieux programme de développement hydraulique jamais conçu dans l'histoire de l'humanité* ». La banque mondiale, ce généreux mécène, y a déjà investi des sommes considérables. *Pour le bien commun* - c'est le titre de l'essai d'Arundhati Roy -, il est prévu de déplacer et de réinsérer les habitants des quelques dizaines de villages promis à l'immersion par les bienfaites retenues. Mais insensibles au chant du progrès, dix mille paysans de Sardar Sarovar refusent de quitter leurs terres, leur mode de vie et leurs morts pour aller gonfler, après deux cent mille autres extradés de la vallée, les bidonvilles affamés des grandes cités. Ils menacent de se laisser noyer dans la montée des eaux.

On sait que, pour ne pas voir un problème, il suffit souvent de se hisser jusqu'à un certain niveau de généralité. Rien de mieux pour fuir la réalité et ne pas traiter une question que de la transformer en « débat de société. » C'est le pain béni des intellectuels médiatiques ; en Inde aussi semble-t-il. La vie de quelques-uns contre la prospérité générale, quel beau sujet de discussions ! Arundhati Roy ne se prête pas à cette entreprise de dissolution. Elle abandonne Joyce et Nabokov pour la lecture de rapports sur le drainage et l'irrigation. Elle se jette dans les chiffres, elle parcourt les villages, rencontre les paysans et les techniciens. Ce qu'elle lit, ce qu'elle voit, lui fait peur. Sous ses yeux, sous les nôtres, pan par pan, le grand mythe du bien collectif s'effondre.

A sa place surgit une autre figure. « *Transplanter 200 000 personnes de manière à donner (ou à prétendre donner) de l'eau potable à 40 millions : il y a quelque chose qui ne va pas dans l'énormité même de ces chiffres. C'est une arithmétique fasciste.* » Faite de cynisme, d'incompétence, de rapacité, de mépris, de haine de caste, de manipulation. Pour en dessiner la figure, Arundhati Roy, mal à l'aise dans ce rôle qu'elle n'a pas choisi, hésite encore entre l'implacable démonstration et le cri. L'intellectuelle n'a pas la moindre arrogance : « *Si je n'en avais pas connu les dessous, cette affaire n'aurait pas eu de sens. Parce que, dans la vallée, il y a toujours une histoire pour en cacher une autre, et qu'il est trop facile de perdre la clarté d'esprit que procure l'indignation en s'embarquant dans le chagrin des autres.* »

(1) « Le Monde des livres » du 21 avril 1998.

Goriot, le colosse chiffonné

Le Père Goriot est peut-être le plus effacé, le plus sacrifié de tous les personnages de *La Comédie humaine*. Tout gris, comme fondu aux murs de la pension Vauquer, cet « *hospice libre* », perdu seul, dans sa vieille redingote de drap grossier, il suscite les moqueries des autres pensionnaires, pourtant peu reluisants eux-mêmes. Il est l'objet d'une « *persécution mêlée de pitié* », peut-être parce qu'il possède quelques-uns de ces ridicules (sa manière de flairer le pain, de se laisser enfoncer son chapeau sur la tête), de ces bizarreries « *qu'on pardonne moins qu'on ne pardonne des vices* » (merveilleuse volonté attendrie de Balzac de le tirer peu à peu de l'ombre, d'éclaircir le mystère de sa chute). Seul allié, sur le tard : Eugène de Rastignac (encore bon, croyant au mérite, juste effleuré par le démon du

losse chiffonné d'une nuit - le déjeuner de vermeil aux deux tourterelles, vend son dernier couvert, ses rentes viagères, se réserve un petit bout de revenu, juste de quoi faire semblant de survivre. « *Donner toujours, c'est ce qui fait qu'on est père* », dit-il.

Christ de paternité ? comme l'écrit Balzac. Oui, mais un christ qui ne demande pas de salut, ne songe pas à la moindre rédemption, ne se révolte pas quand il est abandonné ; il sait, avec sa lucidité hallucinée, juste avant de mourir - quand « *flambé* », il est prêt à aller à Odessa acheter des grains, faire des pâtes - qu'il a habitué ses filles à le « *fouler aux pieds* », qu'elles préfèrent, plutôt que de passer quelques minutes à son chevet, aller danser sous les lumières de la dernière réception donnée par M^{me} de Beauséant (autre exécution, tout Paris court pour, dans sa vitalité tueuse, assister au spectacle du désastre amoureux de la vicomtesse).

Une bière en mauvais bois, posée sur deux chaises, dans la rue déserte, devant la pension Vauquer : c'est, pour le père Goriot, la mort des pauvres qui n'a « *ni faste, ni suivants, ni amis, ni parents* ». C'est parce qu'il atteint le fond du dégoût, de la peine devant tant de dénuement final qu'Eugène de Rastignac décide de se mesurer à Paris, emportant peut-être, dans sa volonté de conquête du « *champ de bataille de la civilisation parisienne* » le souvenir du père Goriot, l'un de ces hommes « *rectangulaires* » (ce sont les préférés de Balzac, même s'il sait qu'il ne peut pas les protéger) qui « *ne discutent, qui ne jugent pas, qui aiment* ».

Jean-Noël Pancrazi



Figures de la Comédie

GORIOT JEAN-JOACHIM

1750 ?-1820
Apparaît, veuf avec deux filles (devenues comtesse de Restaud et baronne de Nucingen), dans *Le Père Goriot*.

J.-L. BEISSON 1842/PARIS MAISON DE BALZAC-PARIS

Tous les bonheurs du palais

De l'art de concocter un cru unique aux rites culinaires normands d'avant-guerre, quatre livres exquis nous entraînent vers les sommets des plaisirs de la table

LA MORALE D'YQUEM

d'Alexandre de Lur-Saluces (entretiens avec Jean-Paul Kauffmann). Grasset-Mollat, 141 p., 88 F (13,41 €).

DU VIN

de Claude Fischler. Ed. Odile Jacob, 203 p., 95 F (14,48 €).

CÈNES DE FAMILLE

de Jean-Louis Maunoury. Ed. Autrement, 154 p., 89 F (13,57 €).

ÉROTIQUE DU VIN

de Jean-Luc Hennig. Ed. Zulma, 176 p., 99 F (15,09 €).

Alexandre de Lur-Saluces gère cent hectares de vignes non loin de la Gironde ; et quelles vignes ! le château d'Yquem. On sait que ce vin miraculeux nous est donné par la pourriture noble des raisins, cueillis un à un par des vendangeurs infatigables qui repassent inlassablement entre les ceps, parfois jusqu'en décembre. Le hobereau-manager répond dans ce petit livre aux questions de Jean-Paul Kauffmann, écrivain, journaliste, œnologue... et questionneur perspicace, qui sait faire apparaître l'essentiel chez son hôte, un homme en tous points remarquable, synthèse de ce que la France compte aujourd'hui de plus vivace, le dynamisme des PME et la foi dans la qualité séculaire. Était-il à Seattle ? et dans quel camp ? Celui des négociateurs, pour mieux mondialiser sa légendaire étiquette aux pans coupés, ou celui des manifestants, pour exalter la tradition défendue à Yquem par sa famille depuis cinq siècles ? Ce dialogue est en tout cas beaucoup plus qu'une monographie sur un cru de prestige, on y verrait plutôt un manuel sur la gestion de l'unique.

Administrateur avisé, Lur-Saluces a su traverser des années que la météo, le marché et aussi - pourquoi le cacher ? - les dissensions familiales rendaient très difficiles. Il a patiemment reconstitué les stocks et investi massivement quand et où il le fallait, par exemple dans ce qu'il appelle la veille technologique ; son entreprise, aujourd'hui prospère, est aussi très savante. Ceux qui y travaillent en sont fiers, sans que quiconque ait jamais claironné, comme le veut la mode, une « déclaration de mission » ou une « culture d'entreprise ». Les femmes y représentent la moitié des effectifs, dont le maître de chai. C'est d'ailleurs une femme, Françoise d'Yquem, qui donna son élan au domaine au XIX^e siècle.

SACRALISATION DU PRODUIT

Toute l'entreprise est tendue vers la poursuite, ou plutôt le culte, de la qualité. Elle consent pour l'atteindre des sacrifices impressionnants, bien au-delà de ce qu'exige la réglementation. L'INAO, qui régent ce domaine, autorise pour l'appellation Sauternes une production de vingt-cinq hectolitres par hectare. Yquem n'en produit que sept ou huit. L'apport de sucre, la chaptalisation, bien que légal, est proscribed dans la propriété, et si la nature refuse de concéder les vingt degrés d'alcool potentiel, dont six resteront en sucre, on n'hésite pas à sacrifier une barrique, ou même tout un millésime. Les coûts flambent, mais les prix de vente suivent, sans regimber.

Cette sacralisation du produit implique un respect vététaire pour le consommateur, mais elle a aussi de profondes racines dans l'écologie. Le chef d'entreprise, comme ses collaborateurs, tire une bonne partie de son talent d'une contemplation amoureuse de la nature. On s'en rend compte quand il parle du terroir, favorablement disposé

par une bienveillance tectonique, ou du fumier naturel qu'on va chercher jusque dans le Gers et qu'on épand parcimonieusement, une fois tous les cinq ans. Quant à la brume élevée sur le ruisseau voisin, cruciale pour le développement de la sublime pourriture, c'est en poète que Lur-Saluces l'évoque.

Claude Fischler est sociologue, fin connaisseur du vin et de la nature humaine. C'est aussi un excellent écrivain, dont la prose élégante et légère régale ses lecteurs. Il étudie la psychologie et l'ethnologie du vin dans des textes juxtaposés, dont certains sont passionnants lorsqu'ils « *démasquent les mythologies pour mieux aimer le vin* ». Un de ses thèmes favoris est la mémoire gustative, talent crucial pour le professionnel en dégustation, source d'agrément subtil pour l'amateur. Comment se souvenir d'une sensation ? En la verbalisant, en griffonnant à la hâte des mots, des termes de comparaison, parfois saugrenus : asphalte, cuir ensoleillé (Gruaud-Larose 1955), ou bien café, pain grillé, cigare chaud (Porto Croft 1963). On espère retrouver ces mots des années plus tard avec le même millésime, on n'y parvient pas toujours. « *Le vin est bien une magie magique à voyager dans le temps, mais (...) l'engin est délicieusement capricieux et exaspérément imprévisible.* » Quel beau sujet de réflexion, qui met en jeu la mémoire, le temps, les sens et les mots ! Fischler est aussi un brillant professeur de stratégie quand il parle de l'image du bordeaux ou des cuvées millésimées en Champagne, beaux cas d'école pour les candidats au mastère de marketing. Il se fait enfin polémiste mordant en racontant les approximations médiatiques sur une affaire de fraude, révélée par *Le Monde* en 1998.

C'est aussi de l'ethnologie, en un sens, que l'enquête de Jean-Louis Maunoury sur les rites culinaires

des petits-bourgeois bas-normands vers 1939. Mais une ethnologie passionnelle, car il raconte sa propre enfance dans une famille unie et gourmande, et sans doute - il le suggère - unie parce que gourmande. Après l'insupportable repas DE famille, le repas EN famille est à son tour en voie de disparition. Maunoury le déplore et veut nous le faire regretter : il se met en cuisine. Il allume le feu dans la cuisinière aux cerceaux de fonte, vérifie son four et son bain-marie, il aiguise ses couteaux, « *deux coups de fusil, pas plus* », et nous invite à passer à table. Voici le bœuf mode, les salmis de canard, les tripes et les ris de veau, le soufflé : ce qu'on mangeait il y a soixante ans dans un des terroirs les plus opulents de France, où les populations pâtissaient encore dans l'ignorance du cholestérol. L'auteur connaît pour l'avoir vécu le caractère sacré de cette consommation pléthorique, il montre la rigueur liturgique des préparatifs, les règles impérieuses et le ridicule de ceux qui les ignorent : une grand-mère maladroite, des cousins goinfres et la tante Julia, futile accommodée de restes. De tout cela, dans les bruits de fourchette et les relents de marinade, le romancier tire la subtile quintessence : le bonheur d'une famille paisible. Non, ce n'est pas de l'ethnologie que ce livre, ni de la gastronomie, mais une simple et noble prière de piété filiale.

Malgré son titre accrocheur - encore le marketing -, le livre de Jean-Luc Hennig parle moins d'érotisme que, plus généralement, de culture. Appuyé sur une documentation impressionnante, l'auteur cite des anecdotes, chansons et poèmes à la gloire du vin, composés depuis vingt siècles et davantage. On trouvera un beau portrait de Saint-Amant et nombre d'histoires plaisantes qui vous donneront soif. Santé !

Jean Soublin

Mailer, corrida avec l'Amérique

Tout au bout de la presqu'île du cap Cod, au point le plus à l'est des Etats-Unis, la côte forme un crochet semblable à un hameçon lancé en travers de l'Atlantique. C'est dans la partie retirée de cette échancre, au fond d'une anse abritée de la houle, que vit l'un des écrivains les plus célèbres d'Amérique. Loin de New York et du quartier de Brooklyn, où il a pourtant vécu une grande partie de son existence, Norman Mailer a jeté son dévolu sur un ancien bourg de pêcheurs du nom de Provincetown. Un village tranquille, du moins en dehors des mois touristiques, où des maisons de bois sommeillent sur des carrés de pelouse éclairés par l'automne.

Novembre, ici, prend parfois des couleurs glorieuses, réchauffées par un soleil roux qui allume des feux à la fourche des branches.

Norman Mailer, habitué des lieux depuis plus de cinquante ans, ne paraît jamais las de contempler

A soixante-seize ans, d'essai en article, de biographie en pure fiction, il n'a jamais cessé de s'empoigner avec la vie et avec son pays comme avec le plus terrible, le plus dense, le plus excitant des romans. Dernier chapitre en date avec un passionnant recueil de récits et de portraits

ce paysage. Pas seulement pour la beauté bleu sombre de l'océan, qui semble entrer d'un seul coup dans son salon, mais parce qu'il a choisi cet endroit comme si l'inspiration pouvait y éclore mieux qu'ailleurs. « Je suis venu ici un week-end, juste avant la guerre, et j'ai passé tout le reste du conflit à rêver d'y revenir », se souvient-il. Vingt-quatre de ses trente livres ont été écrits le long de ce littoral, à l'écart de la frénésie qui les nourrissait. A commencer par le premier et le plus fameux d'entre eux, *Les Nus et les Morts* (Albin Michel, 1966, Le Livre de poche, 1985), un roman qui puisait dans l'expérience vécue au cours de la guerre de Corée – et dont le succès rendit son auteur immensément célèbre à l'âge de vingt-cinq ans.

« Mais venez donc, je vais vous montrer. » Et le voilà au volant de sa voiture, pointant du doigt les dunes façonnées par le vent, la plage bordée d'une dentelle de bungalows blancs – c'est dans l'un d'eux qu'il a commencé la rédaction des *Nus et les Morts*, au cours de l'été 1946 –, le vieux village où des maisons tiennent tête au vent depuis le XVIII^e siècle. Et puis aussi la jetée défigurée par un vilain petit jardin public, sans la moindre statue ni la plus petite plaque pour indiquer qu'en cet endroit précis débarquèrent les pèlerins du *Mayflower* – premiers immigrants à mettre le pied en terre américaine. Repartis en direction de Plymouth après quelques démêlés avec les Indiens (meurtres et rapines), les pèlerins firent voile vers l'avenir que l'on sait. Et qu'a-t-on construit, en ce lieu symbolique ? Un immense motel en bois terni par l'air marin, plat comme la main. Une absurdité qui, au fond, ferait plutôt rire Norman Mailer : « C'est un lieu plein de contradictions, dit-il, aussi malicieux que s'il venait de faire une bonne farce. Comme l'Amérique, comme moi. »

Le tribulation des lettres américaines est aujourd'hui un monsieur de soixante-seize ans, petit et plutôt corpulent, à la démarche entravée par l'arthrose. Pour se déplacer, il prend appui sur une canne de bois sombre et, l'espace de quelques secondes, son esprit semble se concentrer sur une douleur qui l'absorbe tout entier, obscurcissant son regard. Puis il parle et quelque chose de spectaculaire se produit : une lumière ironique, pleine d'appétit, ressurgit au fond de ses yeux très bleus, prête à faire un sort à tous les obstacles. Dans sa maison – une gracieuse bâtisse de briques envahie par le lierre –, il s'est assis sur un fauteuil installé à la droite de l'Atlantique. Là, au milieu d'un pêle-mêle de bibelots, de tapis profonds, de toiles réalistes et des photos alignées de ses neuf enfants, il évoque les « contradictions » et les passions qui furent le puissant carburant d'une vie pleine de mouvement. Des sentiments presque toujours aiguës par l'immense et bruyant amour qu'il porte à son pays. « Comme celui qu'on pourrait porter à une femme magnifique qui se ferait du mal, au-

rait des vices, abîmerait sa beauté en s'administrant une drogue, affirme-t-il en riant. Et voilà que maintenant elle s'est vendue au gars le plus riche de la ville, l'argent est devenu son seul centre d'intérêt. Et moi, je me sens cocu. »

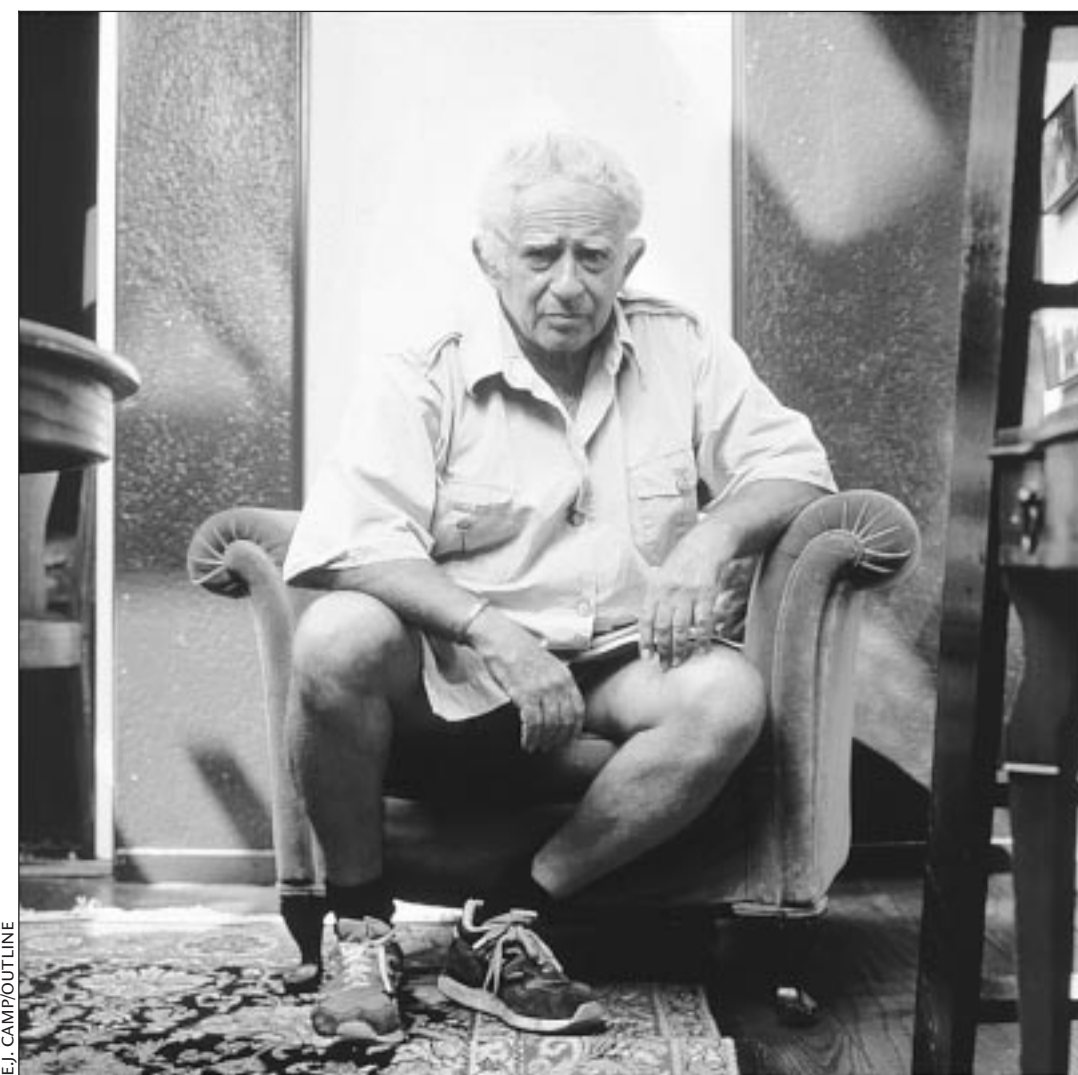
Nul, mieux que lui, n'aura su déclencher les polémiques, mettre le doigt sur les plaies les plus cuisantes, dire leur fait à ses compatriotes. Brassant les sujets (l'Égypte ancienne, Marilyn Monroe, Dieu, deux assassins, la guerre du Vietnam, le mouvement hippie) et les genres (du roman à l'essai, du journalisme à la biographie, de l'écriture au cinéma), il s'est évertué à être là où on ne l'attendait pas, à tenir le rôle du petit caillou dans la chaussure de l'Amérique. Quitte, parfois, à franchir les limites, à jouer le jeu de la provocation ou, même, à se lancer dans des bagarres qui n'étaient pas que de mots. En 1960, à l'aube d'une nuit de beuverie, il en vint à poignarder sa première femme, Adele Morales. Laquelle refusa de porter plainte, ce qui le sauva de la prison – et son œuvre avec lui. Plus tard, ses colères et les coups de poing dont il les assortissait volontiers firent les délices de la presse à

Raphaëlle Rérolle

scandale. Parfois qualifié de « violent », Norman Mailer a voulu vivre une existence où les émotions fortes seraient à l'honneur. L'amour – en six mariages –, les amitiés tempêteuses, le goût des sports sanglants. Parmi ses plus beaux textes figurent des descriptions de corridas ou de combats de boxe, comme le *Combat du siècle* entre Cassius Clay et Joe Frazier, le 9 mars 1971 (éd. Clancier-Guénaud, 1988).

L'amour de Mailer pour l'Amérique ? « Comme celui qu'on pourrait porter à une femme magnifique qui se ferait du mal, aurait des vices, abîmerait sa beauté en s'administrant une drogue. Et voilà que maintenant elle s'est vendue au gars le plus riche de la ville, l'argent est devenu son seul centre d'intérêt... »

Ce goût pour les sujets « virils » peut irriter, voire indisposer ou mettre en colère (ses joutes avec certaines féministes sont restées légendaires), mais pas laisser indifférent. Car il y a dans la prose de Norman Mailer quelque chose de fascinant qui n'est pas sans relation avec sa passion presque gloutonne pour la vie : un verbe bondissant, plein de verve et d'à-propos, d'images superbes et d'une finesse qui détonne souvent avec les sujets choisis. En apparence, du moins. Car Norman Mailer ne s'est évidemment pas contenté de peindre la surface du monde brutal, peuplé de femmes hystériques et d'hommes imbibés, qui était par exemple celui des *Vrais durs ne dansent pas* (Robert Laffont, 1984). Toujours, il s'est esquivé à chercher le cœur brûlant de la nature humaine, là où couve le feu. De quel bois se chauffait, par exemple, le condamné Gary Gilmore, qui refusa de voir sa peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité ? Dans *Le Chant du bourreau* (Robert Laffont, 1980), l'un des deux livres de Mailer à avoir reçu le prix Pulitzer, l'écrivain cherchait à percer ce mystère. D'où son intérêt pour les



E. CAMPIOUTINE

combats, ces moments cruciaux où l'âme des lutteurs monte en même temps que leur sang et leurs larmes. Le courage, qu'il soit physique ou non, est sans doute la qualité qu'il admire le plus. « Cela fait partie de mes croyances religieuses, dit-il avec une sorte d'espérance. S'il existe un Dieu, il doit placer le courage tout en haut de son échelle de valeurs, car c'est le moteur de la plupart des actions humaines. »

Des combats de boxe, des récits de corridas, il y en a plusieurs et de magnifiques – même pour les non-afficionados – dans le très passionnant livre qui vient de paraître sous le titre *L'Amérique*. Un gros ouvrage qui n'est, dans sa version française, que le condensé d'un livre plus volumineux encore, publié aux Etats-Unis sous le titre *The Time of Our Time*. A l'origine, Mailer avait conçu cet ouvrage comme un recueil d'articles écrits pour différentes revues nord-américaines, de préfaces et de lettres ouvertes, entrecoupés d'extraits de ses fictions. Publié en 1998, à l'occasion du cinquantième anniversaire des *Nus et les Morts*, l'ouvrage ne devait pas être une anthologie, mais une manière de retracer « l'histoire sociale et culturelle des cinquante dernières années », selon l'expression de l'auteur.

Pour des raisons pratiques, les extraits romanesques n'ont pas subsisté dans la version française. Ce qui rend moins palpable une dimension très importante de l'œuvre, que l'auteur affiche clairement : « Pour moi, il n'y a pas de différence entre fiction et non-fiction, explique-t-il, avant de préciser : Si vous écrivez sur un fait ou une période donnée, qui comporte cent éléments importants, l'historien en aura collecté, mettons, douze, et le romancier, qui est moins scrupuleux, quatre. Mais tous les deux auront écrit de la fiction, dans la mesure où ils auront imaginé la réalité. » Reste néanmoins un livre extraordinairement vivant et parfaitement romanesque, où l'auteur fait alterner des récits d'événements (les émeutes de Chicago en 1968), de conventions républicaine et démocrate, des portraits d'hommes politiques (par exemple Kennedy, Kissinger ou Nixon, troublants d'humanité) et des textes sur la boxe et la corrida. Le combat, encore et toujours.

Où passe la frontière entre journalisme et fiction, entre histoire et mise en scène ? L'un des « reportages » les plus fameux de tous les temps, publié au début des années 20 par George Orwell sous le titre *Une pendaison*, fit basculer en une nuit l'opinion des Anglais sur la peine de mort. Sans quitter sa position de spectateur apparemment objectif, l'auteur mettait en œuvre une subtile batterie d'impressions et de jugements qui le rapprochaient de sa qualité de romancier. Et romancier, Norman Mailer l'est profondément, y compris lorsqu'il travaille comme journaliste pour des revues comme *Esquire*, *Village Voice* (dont il fut l'un des fondateurs), *Harper's*, *Life* ou la *New York Review of Books*.

« Tout ce que j'ai écrit, souligne-t-il dans sa préface, s'inspire de mon sens de la valeur de la fiction. » Dans les cas où il parle de lui-même (épisodes qui peuvent être cocasses, comme le jour où il se fit passer pour un garde du corps afin d'assister à un dîner privé du Parti républicain), c'est sous le nom du « reporter » ou d'« Aquarius ». Le « je » se transforme en personnage de récit, observé de l'extérieur par un auteur dont le texte penche alors du côté de la fiction.

C'est donc en utilisant son œil de romancier que Norman Mailer veut montrer son époque, inciter le lecteur à en trouver le sens profond et l'esprit le plus intime. Mieux que la simple restitution des faits, la fiction permet de parvenir à la vérité. C'est d'ailleurs parce qu'elle approche de beaucoup plus près le noyau en fusion de la vérité (qui n'est pas seulement une donnée extérieure, mais une construction intérieure), que la fiction peut paraître aussi dangereuse. En lançant leur *fatwa* contre Salman Rushdie et non contre un journaliste, les ayatollahs iraniens en ont donné une cinglante démonstration. Une lettre de soutien à Salman Rushdie fait d'ailleurs partie du recueil de Norman Mailer.

Pourquoi, dans ces conditions, avoir fait des détours du côté du journalisme ? Une profession que Norman Mailer ne tient pas en haute estime, comme le montre un sanglant article paru dans *Esquire*, en 1963. Disons d'abord que le journalisme de Mailer n'en est pas un au sens ordinaire du terme, ne serait-ce que parce que sa célébrité l'a souvent conduit à jouer lui-même un rôle dans les événements qu'il rapportait. « Evidemment, je suis un journaliste qui bénéficie de grands avantages. Alors que la faute, le péché, la monstruosité du journalisme est que tout doit être écrit si rapidement, moi j'ai du temps. » S'il a frayé avec le métier de « reporter », c'est afin de remédier à une sorte de « crise d'identité » : « Lorsque je suis devenu célèbre, je me suis rendu compte que je courais le risque de devenir moins observateur qu'acteur, ce qui représente un appauvrissement en termes d'expérience. Et puis j'en avais un peu assez de la solitude du métier d'écrivain. »

Alors, sans cesser d'écrire des romans, M. Mailer a choisi des faits réels pour exercer ses talents d'une autre façon. Ses personnages, il les a sélectionnés parmi la galerie des portraits existants, de Jésus-Christ (*L'Evangile selon le fils*, Plon, 1998) à l'assassin de John Kennedy (*Oswald. Un mystère américain*, Plon, 1995). Et de livre en article, de biographie en pure fiction, il n'a jamais cessé de s'empoigner avec la vie comme avec le plus terrible, le plus dense, le plus excitant des romans.

L'AMÉRIQUE (The Time of Our Time) de Norman Mailer. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Rabinovitch, Plon, « Feux croisés », 468 p., 169 F (25,76 €).

Dans sa maison tout au bout de la presqu'île du cap Cod, au milieu d'un pêle-mêle de bibelots, de tapis profonds, de toiles réalistes et des photos alignées de ses neuf enfants, Norman Mailer évoque les « contradictions » et les passions qui furent le puissant carburant d'une vie pleine de mouvement

PRIX MÉDICIS



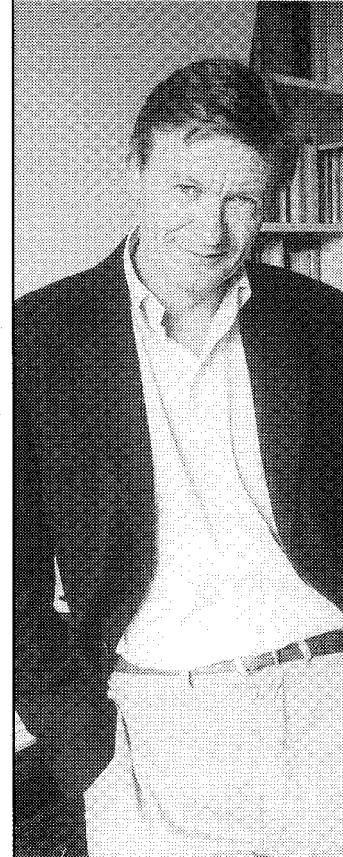
CHRISTIAN OSTER

MON GRAND APPARTEMENT

LES ÉDITIONS DE MINUIT

MINUIT

PRIX GONCOURT



JEAN ECHENOZ

JE M'EN VAIS

LES ÉDITIONS DE MINUIT

MINUIT

La révolte de Morgane

Après « Merlin », il y a dix ans, Michel Rio poursuit l'écriture de sa légende arthurienne, réflexion sur l'ordre et le chaos, la création et l'immortalité

MORGANE
de Michel Rio.
Seuil, 200 p., 95 F (14,48 €).

Il y a une certaine jubilation ironique à lire ce récit, qui nous ramène du côté des années 460-540, en ce temps de vaine excitation, artificiellement entretenue, autour de l'an 2000. Que viennent 2000, 2001 et le troisième millénaire. Cela ne risque pas de faire dévier la trajectoire singulière de Michel Rio, qui publie, avec *Morgane*, son treizième roman et son dix-septième livre. En 2002, il y aura vingt ans (*Mélancolie Nord* date de 1982) (1) que Rio construit, en solitaire, refusant d'apparaître dans les médias, une œuvre complexe, très close – avec des livres qui se répondent, des personnages réapparaissant de roman en roman, avec une subtile volonté d'unité –, demandant à ceux qui la lisent un effort auquel le lecteur fin de siècle n'est plus préparé, et une culture, philosophique et scientifique, qui fait quelquefois défaut.

Voilà dix ans, Rio avait entrepris, avec *Merlin* (2) – une étrange épopée concentrée en 150 pages denses –, de revisiter le cycle arthurien, de raconter, à sa manière, cette légende, cette « matière de Bretagne », pour y faire surgir plusieurs siècles de réflexion sur l'ordre et le chaos. Il y revient avec la figure de Morgane, et un récit, plus long, qui est peut-être le deuxième volet d'une trilogie, si l'on en croit le texte qu'il vient de publier dans *Le Magazine littéraire* (3) : « J'ai dit dans la postface de Merlin que je m'étais livré à une trahison illimitée [de la légende arthurienne]. Ce n'est après tout qu'à demi vrai. J'ai été fidèle aux potentialités du cycle qui s'y inscrivent dès ses commencements, fidèle à l'idée en germe, du moins celle que j'ai crue y lire, celle d'un monde qui se pense



Michel Rio : la littérature, ce « rêve inlassable de vaincre la mort »...

et qui en fin de compte ne se fait pas, et aux seuls vrais personnages liés à cette idée : Merlin ou l'utopie, Morgane ou la révolte, et Arthur ou l'exercice du pouvoir, c'est-à-dire du compromis. (...) Et donc la légende, l'utopie, la création, c'est Merlin. L'histoire, c'est Morgane. Leur dialectique concrète, c'est Arthur. »

Morgane est une enfant lorsque, cachée, elle entend Merlin s'adresser aux guerriers de la Table ronde (Michel Rio reprend mot pour mot ce passage de *Merlin*, roman qu'il faut évidemment

lire, ou relire, en même temps que *Morgane*) : « Vous avez été choisis pour siéger à cette table parce que vous êtes des hommes de pouvoir. Mais vous ne savez rien ou presque du pouvoir. Vous n'en connaissez que les causes simples, vaincre ou être vaincu, et les effets élémentaires, l'autorité ou la servitude, la possession ou la privation, la jouissance ou la mort. (...) Vous êtes des instruments de mort et je ferai de vous des instruments d'éternité. (...) Vous êtes le tumulte et vous serez la loi. » Alors, « l'enfant Morgane admira Merlin, vou-

lant plus que jamais être son élève et se promettant de l'égaliser, animée par le puissant désir de savoir et ressentant déjà confusément les deux pouvoirs contraires qui s'ensuivent : créer ou détruire ».

Morgane est l'exploration de cette alternative, à travers différentes pistes, qu'on voit ou qu'on ne voit pas, selon ce qu'on sait de la science, de la philosophie, de la légende arthurienne aussi. Selon ce qu'on veut penser de l'inceste comme fondement d'une réflexion sur la littérature – Merlin est le fruit d'un inceste entre son grand-père et sa mère ; Morgane fait un enfant, Mordred, avec son demi-frère Arthur. Comme toujours avec Michel Rio, on est tenté de « faire le malin », de lui montrer qu'on a essayé de comprendre les ressorts cachés de son roman. Alors qu'il faut peut-être d'abord se laisser entraîner dans cette prose glacée, ce récit sec et cruel, ce voyage au côté d'une étrange créature, d'une beauté irréelle, qui charme (au sens le plus dangereux du terme) ceux qui l'approchent, mais qui est, selon Arthur, « un chaos où s'anéantit toute finalité », qui signe la défaite de Merlin, de ses valeurs, et finit sa vie « semblable à une fleur desséchée ».

A travers Morgane et sa révolte, comme dans les figures magnifiques de bibliothécaires, de navigateurs, voire dans le déguisement du romancier en détective, pour de faux romans policiers, ce que continue de chercher Michel Rio, c'est l'accomplissement de ce « rêve inlassable de vaincre la mort, toujours assassiné par les choses, toujours renaissant dans l'esprit ». « Pour moi, conclut-il dans *Le Magazine littéraire*, c'est cela, avant tout, la littérature. »

Jo. S.

(1) « Points » Seuil n° P603
(2) « Points » Seuil n° P504
(3) n° 382, décembre 1999

Verne, le phénomène

Une biographie où se dessine un auteur tel qu'on ne le voit pas toujours

JULES L'ENCHANTEUR
de Jean-Paul Dekiss.
Postface
de Piero Gondolo Della Riva,
éditions du Félin,
432 p., 149 F (22,71 €).

Juin 1850. Dumas ouvre son Théâtre historique à un étudiant en droit. Un acte en vers. Succès d'estime. Le jeune homme se passionne pour les découvertes scientifiques, fréquente Jacques Arago, un explorateur. Marié, agent de change, il compose des opérettes, publie des nouvelles et un roman historique, une étude sur Edgar Poe qu'il admire, bien que ce « malheureux (soit) encore un apôtre du matérialisme ; mais j'imagine que c'est moins la faute de son tempérament que l'influence de la société purement pratique et industrielle des Etats-Unis ». Dans le même temps, son ami Nadar, qui sera un jour Michel Ardan, le voyageur d'*Autour de la Lune*, conquiert le ciel dans les « plus grands ballons possibles ». Et, cause à effet, en 1863, Hetzel signe un contrat qui lui attache pour toujours l'auteur de *Cinq semaines en ballon*, lequel s'engage pour quarante volumes, si possible en vingt ans. Voici Verne au début d'une œuvre romanesque énorme.

Le succès est immédiat, universel. A la parution du *Tour du monde en quatre-vingts jours* en feuilleton dans *Le Temps*, des correspondants de la presse américaine télégraphient chaque jour à New York le nouvel épisode. Gloire et fortune. Achat d'un yacht et nombreuses croisières jusqu'à une blessure à la jambe. On est en 1866. Il a trente-huit ans et se fixe à Amiens. Il y meurt, en 1905.

L'enchanteur ! En plaçant cette définition dans le titre de sa biographie, Jean-Paul Dekiss n'annonce pas seulement le charme, l'espèce de fascination qu'exercent toujours les romans de Verne. Son

approche du personnage en imbrique parfaitement trois aspects, l'homme, l'écrivain, le citoyen. Verne est le créateur d'un officier russe en mission pour le tsar, d'un géologue qui va d'Islande en Sicile par le centre de la Terre ; il est aussi le jeune bohème du club des célibataires, les *Onze-sans-femmes*, l'époux qui dit avoir « besoin d'être heureux, ni plus ni moins », le père d'un Michel au « manque absolu de respect pour tout ce qui est respectable » et d'une « perversité précocée » ; il est aussi le bourgeois qui craint la Commune, et un citoyen qu'on pourrait dire « du monde » par sa conception d'une humanité que la science pourrait mener au bonheur sans la détacher d'un certain rousseauisme et à condition qu'elle n'annihile pas l'individu.

RIGOREUSE ÉTUDE

Remettant en place quelques idées reçues dont il démontre l'inexactitude, Jean-Paul Dekiss suit la vie de Verne en l'éclairant d'une rigoureuse étude du romancier, en mettant sa pensée en corrélation ou en opposition avec ses personnages. Si Verne – « un phénomène », écrit Gondolo Della Riva – entrevoyait son œuvre comme « le roman de la terre », insistant pour qu'on dise ses romans « géographiques », elle reste celle du « roman de la science », expression qui serait de Dumas. Mais il faut se méfier du mot. D'Appollinaire à Le Clézio en passant par Barthes, beaucoup ont reconnu en lui l'écrivain sans doute visionnaire mais aussi inquiet de la place de l'homme dans une société où règnent science et technique. Ce n'est pas l'aspect le plus connu de Verne que Jean-Paul Dekiss présente dans cet excellent ouvrage à l'iconographie exceptionnelle et aussi nécessaire aux spécialistes que passionnant pour ceux qui le deviennent à sa lecture en découvrant que Verne est plus qu'un écrivain pour enfants.

Pierre-Robert Leclercq

L'esprit frondeur de l'écriture

Variation sur le pastiche « Grand Siècle », le nouveau roman d'Alain Nadaud est un hommage passionné à la littérature

UNE AVENTURE SENTIMENTALE
d'Alain Nadaud.
Ed. Verticales, 176 p.,
90 F (13,72 €).

Peu de romans épistolaires se jouent en un seul envoi. *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar est sans doute le plus fameux. Est-ce sur ce rayon peu fourni qu'il convient de ranger *Une aventure sentimentale* d'Alain Nadaud ? Sans doute, même si ce court roman, sitôt lue l'adresse initiale à « Madame la comtesse de Chausseray », se décompose en onze séquences.

L'intrigue se joue aux premières heures du Grand Siècle, tandis que les troubles de la Fronde s'estompent, avec leur cortège de désirs et d'idéaux inassouvis. Le narrateur a participé à l'événement ; et il évoquera Mazarin, Beaufort, Turanne, « Monsieur le Prince » et Retz, dont son style rappelle l'élégance incisive et la construction virtuose. Mais ce n'est pas de ces combats-là qu'il s'agit, quoique une rivalité sans espoir soit au cœur de l'échange. La destinataire va en effet apprendre que le scripteur ne peut répondre à sa flamme, voué tout entier à une passion terrifiante car sans réelle chance d'aboutir. Celle qu'il aime est une maîtresse trop impérieuse – « Si, par votre seule habileté, vous réussissiez à vous mettre en travers de l'intérêt qu'elle me porte et à accaparer le peu que j'en ai moi-même pour l'ordinaire des choses de la vie, et plus improbable encore, pour ces désirs que vous vous efforcez de faire renaitre en moi, alors je crains qu'elle ne vous le pardonne pas de longtemps » – que la patience ne suffit pas à désarmer – « Pour (...) aller à la conquête de celle qu'on aime, il n'y a d'autre issue que de creuser la durée et de se couler dans le lit du temps... ».

Sur cette nouvelle Carte du Tendre, les épreuves sont nombreuses et les déconvenues légion : « Vous voyez par là que je faisais ce qu'il fallait pour être remarqué d'elle et lui plaire. Où qu'elle pût être, je ne négligeais rien qui fût susceptible de me présenter à mon avantage et me permettre de la gagner à mes vœux, sans même savoir si elle porterait attention aux exploits fabuleux dont j'étais à la fois l'inventeur et le récitant. » Car pour parvenir à ses fins, l'amoureux se jette dès l'adolescence dans une traque interminable.

AMAZONE INDOMPTÉE

Il hante les bibliothèques, puisque c'est dans le temple des livres que son ombre « à la fois pleine et déliée » le frôla pour la première fois. « J'espérais bien en cet endroit la percer à jour et, petit à petit, resserrer autour d'elle les mailles des mots que j'avais commencés de tresser, comme pour la prendre à ces rets de belle apparence. » Puis les autres lieux de savoir : « Moi qui n'étais entré à l'université que mû par la certitude qu'il n'y avait que là qu'on pût me la faire rencontrer, quelle ne fut pas ma déception d'apercevoir que sa présence n'y était pas même autorisée ! » Cette condamnation liée à « sa nature, et à l'extrême liberté de ton dont elle usait », dit assez son tempérament d'amazone indomptée.

Comment résister à la puissance des sortilèges de cette muse si Descartes lui même y succombe ? « Lui pourtant si vigilant sur ces questions d'esprits trompeurs et de malin génie tardait à s'apercevoir qu'elle ne s'était faite cavale à l'échine si souple que pour l'emporter insidieusement dans les régions qui sont celles de la fable. (...) Au premier trébuchement de sa raison, il était évident qu'elle ruait dans la brèche, avide qu'elle était de puiser dans cet immense réservoir à fictions que constitue le champ clos de la philosophie. » Mal-

gré sa cruauté, elle n'est pas que ce piège dont les amants éconduits dénoncent la perfidie. Pour l'éprouver, c'est une source inépuisable : « Cet amour, loin de m'être singulier, formait, sans que j'en eusse été averti jusqu'ici, car dissimulé sous les oripeaux de la fable, l'essence secrète des innombrables romans que j'avais lus. » L'inspiration personnifiée, en somme. Même ses détracteurs le confirment en confiant leur dépit : « Qu'importent les mots utilisés, à condition qu'ils soient bien assemblés, qu'ils se conforment aux tournures qui lui sont propres, en les agaçant de telle sorte qu'ils moulent sa silhouette, mettent en valeur sa gorge, fassent corps avec elle, lui attribuent un peu de cette prestance inimitable qui nous séduit et fait que nous recherchons assidûment sa compagnie. » Renonce-t-on à une telle maîtresse ? « Le plus difficile restait à se mettre à l'écoute de cette voix, de savoir ce qu'elle voulait au juste, à travers son langage chiffuré, abscons, semé d'imprécisions, ponctué de leurrés et d'insolubles métaphores... »

Ce défi vertigineux, le narrateur, double de Nadaud, le relève en connaissance de cause : « Je savais qu'elle n'était pas très sentimentale, c'était même son principal défaut. » A le(s) lire, on peut aisément se convaincre que la gloire de l'écriture est peut-être à ce prix.

Philippe-Jean Catinchi

★ Alain Nadaud a contribué à « La fabrique de l'Histoire », colloque organisé à Lyon en février dont les actes ont été publiés (Villa Gillet, cahier n° 9, éd. Circé, 120 p., 110 F [16,76 €]). Par ailleurs paraît un texte inédit, fragment du roman *L'Iconoclaste* (éd. Quai Voltaire, 1989) qui n'avait pu y être inséré. Obsédante litanie de peuples imaginaires, ce *Petit Catalogue des nations barbares*, mis en images par Dominique Médard et Sadika Keskes, est donné en cinq versions : français, arabe, anglais, corse et ouzbek (L'Œuvre du temps/Simpact éd.).

Socrate en personne

Claude Pujade-Renaud et Richard Dalla Rosa réinventent la figure du sage condamné par la cité

PLATON ÉTAIT MALADE DE SOCRATE
Athènes, 399 av. J.-C.
de Richard Dalla Rosa.
Ed. Autrement, « Histoire(s) au singulier »,
176 p., 89 F (13,57 €).
(En librairie le 14 janvier 2000.)

Si Socrate dérangea les Athéniens traumatisés par la ruine de l'empire de la cité attique, au point de le condamner au suicide, il fascina plus encore ceux qui le découvrirent à travers le témoignage subjectif de ses disciples, Xénophon et Platon en tête. Sujet d'innombrables commentaires, la mort scrupuleusement mise en scène du philosophe inspira quelques chefs-d'œuvre, académiques ou non, de la toile de David au malicieux *Divertissement sur les dernières paroles de Socrate* de Dumézil. Aujourd'hui encore la figure inaccessible de ce sage qui sut tout apprendre à ceux qui l'entourèrent, hormis « l'essentiel, qui est de ne pas écrire », séduit et inspire. Claude Pujade-Renaud et Richard Dalla Rosa tentent simultanément d'atteindre ce qui est le plus intime et le plus ineffable, le sens de cette disparition, événement historique promu en scène mythique de la pensée occidentale.

Lui a récemment soutenu un mémoire de maîtrise sur « les avatars des démons grecs dans *La Cité de Dieu* de saint Augustin ». Il a donc imaginé l'accueil que les trois juges de l'Hadès réservent à Socrate à l'heure de sa comparution ; et donné la parole à ce fameux *daïmôn*, cette voix intérieure qui a guidé le sage et dont l'homme fit plus tard une figure de la conscience, en le nommant Tisphoné (une « sorte de

voix » en effet). Elle s'est déjà essayée au roman historique : on se souvient du beau *La Nuit la neige*, situé dans l'Espagne du XVIII^e siècle (Actes Sud, 1996). Mais son Socrate ne doit guère à l'Histoire. Même si c'est sur la force dramatique d'un instant unique que tout se joue encore. Platon est ici une figure de l'universelle souffrance. Celle du deuil impossible, du remords inexorable. Le malheur sans remède.

Il n'était pas là quand Socrate prit congé des siens. Dans l'un de ses « dialogues socratiques », il le confesse lui-même : « – Platon, je crois, était malade. – Des étrangers étaient-ils présents ? – Oui, Simmias le Thébain notamment et Cébès, et Phédonès, venus de Mégare, Euclide et Terpsion. » De ce fragment du *Phédon*, qu'elle place en exergue comme la matrice infime de sa somptueuse évocation, Claude Pujade-Renaud rêve la simple précision. La douleur de celui qui a perdu son maître et se croit perdu n'a rien de pittoresque, pas plus que les scènes de la vie quotidienne qui scandent la vision d'un désarroi infini, dont le récit des derniers moments n'offre pas d'issue. Rien n'est sec, mais tout est sensible. Comme l'aveu désarmant que la sagesse n'est pas littérature. Au terme de cette crise qui nie le pouvoir de l'art, Platon pourra enfin écrire et transmettre à son tour, dépositaire d'une part du message du *daïmôn* de Socrate.

Dalla Rosa, lui, transforme ce *daïmôn* en témoin disert, tout au long d'un « procès » dans l'« Ici-là », plus juste que celui, partisan, dont Socrate fut victime dans l'« Ici-bas ». Ce dialogue heureux propose une vision plus didactique, toujours légère et réellement fine. Un excellent titre d'une jeune collection trop peu repérée jusqu'ici. Mais la grâce éclatante et la souriante séduction de l'amant d'Alcibiade pourraient une fois de plus affranchir des normes.

Ph.-J. C.

Exil intérieur

LES NUITS D'HITACHI
de Sylvie Gracia.
L'Arpenteur, 120 p.,
78 F (11,89 €).

À la porte d'Asnières, les lettres en néon rouge affichent Hitachi sur les tours de bureaux, dans les nuits d'insomnie où une jeune mère veille, observant ce qui se révèle des villes « dans l'opacité et le surplomb ». Dans les phrases qu'elle trace, une apparente fragmentation sépare des flux d'images et de mots. Pourtant, tout y dit le lien, celui qui unit la vie à la mort, entre ce premier texte et le dernier où, entre son enfant à naître et sa mère qui meurt, la narratrice est « au milieu du gué, découvrant son destin de mortelle ».

Les huit textes de Sylvie Gracia disent la force d'être vivant, la violence d'avoir « les yeux dessillés » par la mort, la « pleine solitude du désir », la douleur terrible qu'exprimerait le hurlement d'un chien, ou d'une jeune provinciale qui à seize ans découvre un Paris haussmannien. Dure liberté, dans le « décentrement » où tout s'invente, dans la rupture qui dans l'amour « tranche(e) à vif », dans l'écart implacable du dialogue intérieur – du « je » au « vous » – où l'on pousse les mots dans leurs retranchements.

Après un premier récit en 349 fragments, âpre, tendu – *L'Été du chien* : le retour d'une jeune femme dans un bourg de l'Aveyron –, *Les Nuits d'Hitachi* proposent une autre géographie de l'exil intérieur, d'un présent saturé par les images de la mémoire, comme ces photos de la maternelle glissées dans un vieux protégé-cahier noir : « Rien ne serait donc jamais perdu, simplement enfoui ? » Une émotion lucide, peu loquace, anime secrètement le recueil : juste une reprise mélodique, une note tenue, vibrante, intense.

Monique Petillon

Splendeur et blessures du Siècle d'or

Un ouvrage superbe, rehaussé par le texte de deux des meilleurs historiens français de l'Espagne, pour explorer cet empire qui, aux XVI^e et XVII^e siècles, oscille entre modernité et Inquisition

LE TEMPS DE L'ESPAGNE
de Bartolomé Bennassar
et Bernard Vincent.
Hachette Littératures,
« Les Siècles d'or »,
288 p., 315 F (48,02 €).

Approche du temps des cadeaux, les librairies proposent en nombre ce qu'il est convenu d'appeler des « beaux livres ». Ils ont des traits communs : grand format, présentation élégante, riche illustration. De tels ouvrages, s'ils ravissent l'œil, n'incitent pas toujours à la réflexion. Mais il est des exceptions. *Le Temps de l'Espagne*, de Bartolomé Bennassar et Bernard Vincent, est de celles-ci. Certes, le livre est beau, superbement et intelligemment illustré, mais il est plus que cela puisque son texte, rédigé par deux des meilleurs historiens français de l'Espagne, suggère une lecture originale des contradictions qui ont fait de la monarchie espagnole aux XVI^e et XVII^e siècles le plus puissant et le plus vulnérable des empires.

Pour comprendre les raisons d'un tel paradoxe, Bartolomé Bennassar et Bernard Vincent ont construit leur ouvrage à partir des tensions majeures qui caractérisent, dans sa singularité, le « siècle d'or » espagnol. La première oppose la certitude de l'élection et la hantise de la décadence. Les sujets et les princes de l'immense empire bâti par Charles Quint (et qui, amputé des territoires allemands, demeure celui des rois d'Espagne) ont une même certitude dans leur éternel salut. Partageant une foi unique et une langue fixée dès 1492, l'année même de la découverte d'un monde nouveau, protégés plus que d'autres des campagnes et des dévastations militaires, les peuples du Souverain Très Catholique peuvent croire, des Pays-Bas à l'Italie, des Espagnes à l'Amérique,

qu'ils ont été désignés par le doigt de Dieu pour commander au monde.

Pourtant de sombres inquiétudes fissurent cette affirmation de gloire. La hantise du déclin habite les esprits bien avant que se multiplient les graves déséquilibres qui sapent la puissance espagnole. Bartolomé Bennassar et Bernard Vincent datent du dernier tiers du XVI^e siècle ces signes d'affaiblissement : ainsi le recul ou la stagnation démographique, le dérèglement de la fiscalité, les dépendances accrues par rapport aux banquiers étrangers. Ils conduisent à la triste décennie 1640 qui est celle de la perte du Portugal, des révoltes de Catalogne et de Naples et de la défaite, inouïe, impensable, des *tercios* à Rocroi. Mais, dès auparavant, aux temps mêmes de la grandeur sans failles, nombreux sont les discours qui énoncent le sentiment de la fragilité de toutes les constructions humaines.

OBSESSION DE L'HÉRÉSIE

Dans cet empire où l'unité de foi est garante du salut commun, cette angoisse se nourrit de l'obsession de l'hérésie. Certes, depuis 1492, tout le peuple est chrétien. Musulmans, juifs, indiens ont été et sont chaque jour convertis à la vraie religion. Mais ces nouveaux chrétiens sont-ils de bons chrétiens ? Toujours pèse sur eux le soupçon du retour à leur première religion ou à l'idolâtrie. De là, les poursuites et les persécutions de l'Inquisition contre les juifs « conversos » ou l'expulsion des morisques entre 1609 et 1614. De là, aussi, la généralisation des statuts de pureté de sang qui ferment au cœur du livre de Bennassar et Vincent puisque l'empire espagnol est par excellence terre de métisages, d'acculturations réciproques, d'hybridations sociales et esthétiques. Les itinéraires des administrateurs, des missionnaires et des artistes comme les styles



« Le Banquet des monarques » (détail), d'Alonso Sanchez Coello, vers 1531-1588 (Muzeum Narodowe, Varsovie)

composites que sont le plateau, où s'associent formes gothiques, motifs musulmans et modèles italiens, ou le baroque hispano-américain le démontrent avec force. L'obsession de la pureté de sang, tenue pour seule garante de la pureté de foi, apparaît ainsi comme le sombre envers d'un constant entrecroisement des identités.

Une troisième tension, à terme mortelle, met face à face la modernité de l'Etat et le blocage de la so-

ciété. Alors qu'il est hanté par le rêve d'Empire et l'idée de croisade en un temps où ils ne sont plus guère de mise, l'Etat espagnol est le premier en Europe à appuyer l'exercice du pouvoir et l'administration des espaces et des populations sur le recours systématique à l'écrit. Celui-ci transmet les ordres, collecte les informations, justifie droits et prétentions. Grâce à l'ordre bureaucratique peut subsister un empire émietté et pluriel dont les territoires n'étaient unis que par des liens matrimoniaux ou des fidélités féodales.

Cette modernité administrative ne signifie pas pour autant l'entrée de la société espagnole dans les formes nouvelles du développement économique. Tout au contraire. La prégnance du modèle nobiliaire détourne les élites, aristocratiques ou non, des entreprises capitalistes et fonde leur puissance sur la rente, le service du roi et la confiscation des charges publiques. En résulte une économie de la dépense et de la « montre », qui importe les produits manufacturés et exporte (ou réexporte) les matières premières et l'argent d'Amérique. Malgré les diagnostics lucides et les projets mercantilistes des « arbitristas », ces donneurs d'avis rongés par la crainte du déclin, la société espagnole demeure attachée aux valeurs et aux conduites anciennes. Le prix en sera sa marginalité.

Ce livre est une jolie invitation au voyage dans un passé magnifique et blessé. Il est aussi une invitation aux lectures. C'est en effet dans la littérature que s'énoncent avec la plus fulgurante acuité les contradictions qui déchirent les Espagnes du premier âge moderne. Promenez-vous dans ses images et son texte, mais accompagné par Lazarillo, Guzman, Buscon ou un « *hidalgo* » de la Manche qui se nommait Quijada ou Quesada. « *Après y avoir réfléchi durant huit jours, il décida de s'appeler don Quichotte* ».

Roger Chartier

Un autre Napoléon

NAPOLÉON DÉVISAGÉ
de Tony Scherman.
Catleya éd.,
128 p., 350 F (53,35 €).

Plutôt qu'une succession d'époques, l'Histoire ne serait-elle, selon la formule avancée par Heidegger et citée ici par Jacques Henric dans les premières pages de ce somptueux album, qu'« une unique proximité du même » ? Présentant Napoléon à différents âges de sa vie, jugés décisifs pour que le visage cadré au plus prêt incarne une densité psychologique particulière, le peintre Tony Scherman a tenté une investigation inédite qui interroge autant l'historien que le critique d'art. A partir des fruits d'une minutieuse enquête documentaire sur les visages de Napoléon Bonaparte, général fiévreux et empereur en majesté confondus dans une dimension mythique (depuis que les commémorations relaient les images de la propagande – estampes, camées, monnaies – et de la caricature), le créateur a réalisé, à la cire mêlée aux pigments, des images saisissantes du « héros », traquant l'ineffable. Que lit-on en comparant son *Napoléon : la France sous le charme*, d'une hauteur lointaine, et l'hypnotique *Bonaparte rêvant à Napoléon* ?

Ce troublant voyage dans la psyché humaine est éclairé par trois textes autour du travail de Scherman : l'essayiste Jacques Henric retrace l'importance culturelle et historique de la démarche (« Un lutteur qui des ténèbres... ») ; l'universitaire Hans Belting dialogue avec le conservateur et historien d'art David Moos sur le projet et l'exécution de la série (« Face à face avec Napoléon : la peau de la toile ») ; Scherman enfin répond aux questions de l'historien et critique d'art Sanford Kwinter et de Bruce Mau, qui dirige une société de design à Toronto. Une confrontation passionnante de bout en bout.

Ph.-J. C.

Le blues de Macao

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, l'enclave portugaise a été rétrocédée à la Chine. Philippe Pons raconte ici l'histoire d'un peuple métissé

MACAO, UN ÉCLAT D'ÉTERNITÉ

de Philippe Pons.
Le Promeneur-Gallimard,
216 p., 98 F (14,94 €).

De Macao, l'*Encyclopédie* disait déjà, en 1765 : « C'était autrefois une ville très riche, très peuplée, et capable de se défendre contre les gouverneurs des provinces de la Chine de son voisinage, mais elle est aujourd'hui entièrement déchu de cette puissance. Elle est à la discrétion des Chinois, qui peuvent l'affamer et s'en rendre maîtres quand il leur plaira. » Et l'étonnant n'est pas que l'enclave soit passée sous la coupe de son puissant voisin, mais plutôt que la Chine ait tant tardé à réaliser son dessein.

De ce sursis miraculeux, le beau livre de Philippe Pons tente aujourd'hui de rendre compte à sa manière, savante sans pédanterie, légère et profonde à la fois, affectueuse et pourtant pudique.

Comme la ville dont il parle, c'est un livre métis. Deux histoires s'y mêlent : celle de la péninsule découverte en 1513 par les Portugais et celle des relations très personnelles que l'auteur entretient avec elle depuis un quart de siècle. La première raconte comment, vers le milieu du XVI^e siècle, Macao devint la porte du commerce de l'Europe, de l'Inde et de la Chine avec le Japon. Les missionnaires jésuites y rejoignirent vite les marchands. Ils y fondèrent un collège, réunirent une bibliothèque, établirent des presses sur lesquelles, avant la fin du siècle, ils imprimèrent déjà des ouvrages destinés à leurs établissements d'enseignement d'Asie. Les jours de la gloire de Macao durèrent tant que la chrétienté japonaise n'eut pas été décimée par la persécution. Son déclin commença dès le milieu du XVII^e siècle. Il fut jalonné de péripéties qui touchaient indirectement l'enclave,

comme la suppression de la Compagnie de Jésus par le pape en 1773, ou qui l'affectaient directement, comme les guerres de l'Opium, au XIX^e siècle.

L'histoire des dernières années, dont l'auteur a été le témoin, est comme un résumé accéléré de l'histoire précédente, l'ultime emballage d'un destin scellé depuis plus de trois siècles. Les pages que lui consacre Philippe Pons sont aussi poignantes que la déploration du chœur antique dans les tragédies grecques, dont il essaie de se distancier par l'humour. Cette histoire est celle de la destruction inexorable de Macao par ses habitants eux-mêmes. La soif du profit immédiat et le crime semblent désormais y régner sans partage. On estimait naguère à quatre mille le

Jacques Proust

nombre des adhérents aux syndicats du crime qu'on appelle là-bas les triades, pour trois mille policiers seulement, et il n'y a pas apparence que les détachements de l'armée populaire qui vont les rejoindre soient a priori enclins à favoriser les seconds plutôt que les premiers.

Philippe Pons n'a pas la nostalgie du temps où le collège de Madre de Deus formait des missionnaires pour les envoyer par centaines au Japon ou en Chine. C'étaient des humanistes, de grands savants parfois, comme le Père Schall von Bell, qui fut le premier directeur étranger du Bureau astrolologique de Pékin, ou des artistes de renom, comme le Père Catiglione, qui introduisit à la cour du Fils du Ciel les techniques de la peinture occidentale. Il regrette plutôt l'esprit d'ouverture sur les cultures d'Asie qui animait un Ricci ou un Valignano, la tolérance qu'eurent longtemps les uns envers les autres les hommes, les religions, les cultures très hétérogènes qui cohabitaient là, le refuge que Macao fut pen-

dant plus de quatre siècles. Les Portugais qui s'y fixèrent furent au total peu nombreux, mais on y vit arriver successivement des Chinois qui fuyaient les Mandchous, des chrétiens japonais persécutés, des marranes en délicatesse avec l'Inquisition, des Russes chassés par la révolution bolchevique, des Chinois encore, après l'invasion japonaise, des Chinois toujours, depuis l'installation du pouvoir communiste à Pékin.

Les « vrais » Macanais sont des métis, *filhos da terra*, issus d'ancêtres portugais, malais, indiens, japonais, philippins, anglais, hollandais, africains même. Mais la composante chinoise demeure, dans un environnement où les Chinois de souche sont aujourd'hui l'écrasante majorité. Les religions

ne se sont pas rapprochées, elles cohabitent. Mais les cultures se sont mêlées : l'existence même des *filhos da terra* et leurs créations artistiques originales le prouvent. Les réflexions que fait là-dessus Philippe Pons sont profondes : elles rejoignent celles de Serge Gruzinski dans *La Pensée métisse* (Fayard, 1999), à propos du Mexique espagnol.

Livre d'histoire, essai anthropologique, *Macao* est aussi un poème en prose, écrit au fil de promesses et de rencontres. C'est l'aspect du livre qui séduira le plus les âmes rêveuses, attentives surtout au spectacle des rues, amoureuses du petit peuple qui y vit, sensibles aux couleurs d'une façade, du ciel au crépuscule, friandes d'odeurs et de saveurs. C'est encore un recueil d'anecdotes, de récits brefs, enlevés, dont plusieurs pourraient être le sujet d'une nouvelle, d'un roman que l'auteur écrira peut-être un jour, comme celui de « Michel », le juif russe apatride qui lui a fait promettre (en vain, espérons-le), de « pas écrire tout ça ».

Philippe Pons est journaliste au Monde

composites que sont le plateau, où s'associent formes gothiques, motifs musulmans et modèles italiens, ou le baroque hispano-américain le démontrent avec force. L'obsession de la pureté de sang, tenue pour seule garante de la pureté de foi, apparaît ainsi comme le sombre envers d'un constant entrecroisement des identités.

Une troisième tension, à terme mortelle, met face à face la modernité de l'Etat et le blocage de la so-

Trait pour trait

Le livre d'Annie Duprat raconte la caricature, cette réponse des humbles à l'image que les puissants ont toujours voulu donner d'eux-mêmes

HISTOIRE DE FRANCE PAR LA CARICATURE

d'Annie Duprat.
Larousse, 264 p., 265 F (40,40 €).

Guignols de l'info et autres Bébête Show ont peut-être fini par donner une image caricaturale de la caricature. Leur succès, que l'on juge tour à tour légitime et inquiet, repose sur quelques procédés éprouvés mais parfois aussi éprouvés : l'animalisation des politiques, le retour lancinant de personnages ramenés à quelques tics, la réduction du débat public à un spectacle ou à un journal télévisé permanent et vain. Rejetons tardifs d'une longue tradition critique et visuelle, ces produits paradoxaux du déclin des idéologies et du recul de l'engagement militant illustrent en fait très mal l'histoire que retrace avec brio Annie Duprat. La caricature, en effet, ne s'est pas toujours bornée à dénoncer la politique : elle y a pris part, en a constitué une dimension importante, y a fait entendre, entre les mailles de la censure, sa voix particulière.

Annie Duprat montre ainsi que la caricature remonte aux guerres de religion, lorsque se répandaient libellés et tracts condamnant Henri III comme un tyran injuste et impie. Avec l'essor de l'imprimé, les progrès du commerce des estampes et la formation d'une opinion publique, elle devient un discours critique original et efficace, dont les gravures contre Louis XIV ou les guerres de papier de la Révolution donnent de bons exemples. Le Roi-Soleil et les révolutionnaires français font l'objet d'innombrables gravures satiriques, qui viennent des Pays-Bas et d'Angleterre et répliquent à leurs propres efforts de propagande visuelle. La caricature est au fond l'envers de l'utilisation croissante de l'image par les pouvoirs

politiques. A la mise en scène du roi ou de l'Etat, elle répond par l'humour, l'ironie et l'impertinence. Elle dévoile les travers et les faiblesses humaines des puissants.

En période de crise, l'image semble dotée d'une efficacité décelée et prépare parfois les esprits aux bouleversements à venir. Exemples à l'appui, qui reprennent la démonstration de son livre magistral sur *Le Roi décapité* (Cerf, 1992), Annie Duprat montre que Louis XVI ou Charles X sont bien condamnés par l'image avant de l'être par le peuple. « *L'image crée les conditions psychologiques d'un renversement possible du régime*. »

LES ENJEUX POLITIQUES

Si ce travail d'historien entend porter au jour les fonctions politiques de l'image satirique, il ne néglige en rien les questions visuelles, servi en cela par d'excellentes reproductions. Chaque illustration fait l'objet d'un triple commentaire : historique, iconographique et technique. Ce choix, exigeant et conservé d'un bout à l'autre de l'ouvrage, permet de saisir à la fois les enjeux politiques du développement de la caricature à travers la feuille volante, l'affiche, puis le dessin de presse, et la formation progressive d'un langage visuel cohérent, lisible, éloquent. La caricature forge peu à peu ses armes spécifiques : le portrait-charge (Louis XVI en cochon, Louis-Philippe en poire, Giscard d'Estaing en monarque du Grand Siècle), la bulle permettant aux personnages de s'exprimer, les bestiaires de l'humiliation et de la dérision qui peuplent les pages des journaux d'ânes, de porcs, de girafes...

Le souci permanent de conduire de front l'analyse historique et la description précise des images donne toute sa valeur au travail exemplaire d'Annie Duprat, d'autant plus que celui-ci s'inscrit dans la longue durée en montrant la for-

mation et la transformation de l'art de la caricature sur quatre siècles, des violences de la Ligue aux impertinences calculées des dessinateurs contemporains. Tout au plus peut-on relever ici une erreur factuelle (l'invention d'un empereur d'Autriche au XVII^e siècle) ou là l'absence d'un chapitre problématique proposant de définir la caricature, sa place, ses conditions de possibilité politiques, techniques, économiques. Mais l'auteur fournit à vrai dire l'essentiel de ces précisions au fil de l'ouvrage. On regrettera en fait la trop grande brièveté des premiers chapitres, de l'Ancien Régime à la Restauration, si documentés et si maîtrisés que l'on souhaiterait parfois les voir étoffés, et la précipitation du dernier.

O. C.

RUTH KLÜGER
REFUS DE TÉMOIGNER
UNE JEUNESSE
« À lire toutes affaires cessantes. »
JORGE SEMPRUN
Le Journal du dimanche
ÉDITIONS
Viviane Hamy

La bataille de Van der Weyden

Les auteurs des quatre livres qui sont consacrés simultanément au grand peintre flamand (1399-1464) sont si occupés à s'affronter sur des questions d'archives qu'ils en oublient presque l'œuvre, admirable

ROGIER DE LE PASTURE VAN DER WEYDEN
d'Elisabeth Dhanens et Jillie Dijkstra.

Traduit du néerlandais par Monique Verboomen, La Renaissance du livre, 208 p., 195 F (29,73 €).

VAN DER WEYDEN
d'Albert Châtelet. Gallimard, 148 p., 170 ill., 280 F (42,69 €).

ROGIER VAN DER WEYDEN, PROBLÈMES DE LA VIE ET DE L'ŒUVRE
d'Albert Châtelet. Presses universitaires de Strasbourg, 302 p., 120 F (18,29 €).

VAN DER WEYDEN
de Dirk De Vos. Traduction collective du néerlandais, Hazan, 448 p., 500 ill., 900 F (137,20 €).

D'abord, on croit à une coïncidence malheureuse : quatre éditeurs auraient eu la même idée au même moment. Gallimard, Hazan, la Renaissance du livre et les Presses universitaires de Strasbourg auraient été pris ensemble du violent désir de dédier un ouvrage à Van der Weyden, également connu sous le nom de Rogier de Le Pasture. Pourquoi ensemble ? Parce que le peintre serait né en 1399 ou en 1400 et qu'il serait donc convenable de célébrer le six centième anniversaire de cet événement. L'intention est pieuse, et l'œuvre mérite évidemment cet hommage.

Mais pourquoi quatre ouvrages qui, nécessairement, se font concurrence, alors que le marché du livre d'art n'est pas aujourd'hui un modèle de prospérité ? Des ententes auraient été possibles. Du moins le croit-on avant d'entrer dans les ouvrages et de découvrir

que, sous leurs apparences de beaux volumes, ce sont des livres de combats et de rivalités. Autour de Van der Weyden, une guerre fait rage, une guerre d'érudits, à l'étouffée, sans bruits, sans quartiers. Le document d'archives y fait office de hallebarde, la note de bas de page y tient lieu de poignard, les raisonnements se tordent comme des serpents, les conclusions ont des crocs venimeux. Et les querelles portent le plus souvent sur des questions terriblement embrouillées. Au nombre des peintres à problèmes et des œuvres à énigmes, il convient donc de compter celui-ci. La compagnie est flatteuse, de Giorgione – mais que diable signifie sa *Tempête* ? – à Van Gogh – est-ce un vrai, est-ce un faux ?

Les protagonistes sont trois : Elisabeth Dhanens et Dirk De Vos, tous deux flamands, et le Français Albert Châtelet. L'étude de la première est précédée d'une introduction de Jillie Dijkstra déjà parue chez le même éditeur dans un autre ouvrage – elle étoffe le volume à bon compte. De Vos a pour lui la supériorité des moyens matériels : son livre est le plus gros, le mieux imprimé, le plus somptueux, le plus coûteux aussi. Châtelet compense en divisant ses forces, un album d'images sans beaucoup à lire d'une part, un volume d'arguments et de commentaires sans une image de l'autre.

Van der Weyden est donc né à Tournai en 1399 ou 1400. Sur ce point, les trois auteurs s'accordent. Si ce n'est le seul sur lequel ils s'entendent, il s'en faut de peu. Dès qu'ils évoquent la jeunesse et la formation de l'artiste, ils s'opposent vivement. Selon Châtelet, l'éducation du débutant s'accomplit sous l'autorité de Robert Campin, qui fut actif à Tournai de 1406 à sa mort en 1445. Aussitôt, les hostilités commencent. « *Son identification avec le Maître de Flémalle*, écrit Châtelet, n'est plus contestable qu'au mépris des analyses de style et des



« La Vierge à l'enfant dans une niche », vers 1432-1435

indications des documents d'archives. » Absolument pas, d'après Dhanens : « *Il n'y a pas de raison et il n'existe pas assez d'arguments à notre avis pour identifier Robert Campin avec le maître anonyme dit de Flémalle, ni pour attribuer à Campin les œuvres regroupées sous ce nom conventionnel. Nous ne pouvons accepter cette idée qui a encore cours*

de nos jours. » On appréciera le « nous ne pouvons accepter », définitif, tapant du pied, et l'apparition de l'auteur, qui dit « nous » et pense « je », son « je » contre un autre qu'elle désigne entre parenthèses : « (Châtelet) ». Sur ce point délicat, qui a été soulevé depuis le début du siècle, De Vos penche pour l'assimilation Campin-Flémalle et prétend

circonscrire un « groupe Flémalle », nébuleuse de noms incertains et d'attributions discutables.

A supposer que Campin n'ait pas été le maître de Van der Weyden, à qui attribuer ce rôle ? Dhanens a son idée : Hubert Van Eyck. Pourquoi lui plutôt que son frère Jean ? Parce que, pour Jean, « *la nature de son travail ne permettait pas la constitution d'un atelier* », dit Dhanens, quoique l'on sache que Jean a eu cependant des assistants dans son atelier. Hubert lui convient mieux pour une obscure histoire de vin d'honneur offert à Van der Weyden par la ville de Tournai en novembre 1426. Hubert étant mort le 18 septembre, Rogier « *pourrait après réflexion avoir décidé de retourner à Tournai* ». « *Après réflexion* » de qui ? De lui ? On n'en saura rien. De l'historienne ? Assurément.

ÉTRANGES QUERELLES

Ses suggestions n'emportent pas l'adhésion de De Vos, méfiant, ironique, péremptoire de temps en temps. Il a de la note une conception meurtrière. En très petits caractères, il exécute Châtelet, qui défendrait « *une thèse indéfendable* » à propos d'une procuration chez un notaire. Dhanens « *parle erronément (sic) d'une procuration octroyée par Van der Weyden à la ville de Bruxelles* ». En passant, De Vos assassine quelques autres auteurs. A l'occasion, il suggère aussi d'étranges querelles de clocher et de langues, où il apparaît que Van der Weyden aurait, à de certains yeux, le tort d'être né à Tournai, ville wallonne.

Dans ces exercices d'érudition microscopique et les empilements d'hypothèses qu'ils prétendent soutenir, le lecteur se perd corps et biens. L'histoire de l'art réduite à ces occupations oublie bientôt les œuvres dont, a priori, elle serait supposée traiter. Dhanens réussit ainsi ce prodige de ne pas écrire une ligne qui concerne la peinture

et le dessin de Van der Weyden, trop occupée à collationner de vieux papiers.

Châtelet et De Vos ont la sagesse de pas céder à la même obsession. Ils regardent les tableaux et tentent d'en comprendre la genèse. Le premier, dans un style sobre, rédige des notices qui condensent l'essentiel des connaissances matérielles, mais à l'exclusion de toute recherche interprétative personnelle. Le second, qui abuse des adjectifs, enchaîne de longues énumérations descriptives. Ces précisions sont assurément nécessaires – et assurément insuffisantes. L'étude des admirables portraits de femmes de Van der Weyden ne saurait se borner à l'identification du modèle, ne serait-ce que parce qu'il serait aussi utile d'analyser l'art avec lequel le peintre harmonise traits du visage, vêtements et drapés. Les lignes des coiffes semblent naturellement issues des lignes des visages. Pourquoi ? Les non moins admirables peintures sacrées sont bien plus que le déploiement d'une iconographie et posent des questions plus intéressantes que celles de leurs commanditaires et de la date de leur exécution, avec ou sans assistants.

Sur ces questions esthétiques et picturales, si long soit-il, le livre de De Vos ne contient que peu d'éclaircissements, alors qu'il accumule comparaisons et informations adjacentes. Tant et si bien qu'il aboutit à ce résultat paradoxal : émietter l'œuvre, dont la cohérence et la singularité se désagrègent sous le bombardement des petits points de détail. La structure du livre est révélatrice : il s'agit d'une accumulation de courts chapitres et d'annexes documentaires que n'ordonne aucune conception directrice. Par bonheur, l'art de Van der Weyden n'a besoin d'aucun secours pour établir sa royauté et s'envole fort au-dessus de ces commentaires.

Philippe Dagen

Pétra inédite

La superbe ouvrage de Laïla Nehmé et François Villeneuve présente des perspectives nouvelles sur la métropole antique et le peuple des Nabatéens

PÉTRA, MÉTROPOLE DE L'ARABIE ANTIQUE
de Laïla Nehmé et François Villeneuve, photographies de Gérard Degeorge. Seuil, 168 p., 195 F (29,73 €).

Il pèse sur les sites archéologiques les plus célèbres et les plus spectaculaires – et Pétra en fait incontestablement partie – une double menace : la destruction progressive par des hordes de touristes toujours plus nombreux et la disparition des publications savantes au profit de beaux livres qui reflètent la somptuosité des lieux mais véhiculent, au mieux, des connaissances obsolètes. Il n'appartient pas à Laïla Nehmé et à François Villeneuve de porter remède au premier de ces maux, mais pour le second, ils apportent la preuve éclatante que l'on peut faire un très beau livre sans renoncer à un texte dense, novateur et accessible à tous.

Le tour de force mérite d'être signalé, après la publication, il y a deux ans, de l'excellent livre de Maria Giulia Amadasi Guzzo et Eugenia Equini Schneider (1), et le tout récent « Gallimard-Découvertes » de Christian Augé et Jean-Marie Dentzer. Si le premier valait par la qualité de sa synthèse érudite et l'abondance de ses illustrations, le second, fidèle à l'esprit de la collection, se veut davantage une brève présentation illustrée. Le nouveau venu ne fera pas double emploi car, s'il est aussi savant que le premier et aussi clair que le second, il a le mérite, en plus, de présenter des perspectives nouvelles qui modifient la perception que l'on peut avoir de Pétra et des Nabatéens.

Le cadre extraordinaire choisi par les Nabatéens pour installer leur capitale, avec ses hautes falaises de grès rose, a privilégié la conservation des monuments rupestres,

notamment de plusieurs centaines de tombeaux, certains somptueux comme le célèbre Qasr Firaoun et la série des grands tombeaux « royaux » ouvrant sur la ville basse. De là à faire de Pétra une ville-nécropole, il n'y a qu'un pas trop souvent franchi. Les deux auteurs ont donc choisi de mettre l'accent sur la ville elle-même, profitant des découvertes des deux dernières décennies qui mirent au jour à la fois de nouveaux sanctuaires et surtout de nombreuses maisons. Si une partie des habitants se contenta parfois de camper sur le site de la ville basse jusqu'au I^{er} siècle av. J.-C., on a pu montrer que de nombreuses grottes étaient en réalité des maisons, avec adductions d'eau, stucs peints et aménagements divers, tandis que plusieurs maisons construites étaient fouillées dans la ville basse, certaines occupées jusqu'au début du V^e siècle.

PROSPÉRITÉ

De même, sans remettre en cause l'intérêt des sanctuaires traditionnels à l'air libre, les hauts lieux implantés au sommet des divers massifs qui cernent la ville basse, on perçoit désormais une concentration de sanctuaires construits au centre de la ville, dont l'un devait abriter les archives municipales et servir de lieu de réunion au Conseil. Peu à peu, l'organisation d'ensemble, qui paraît anarchique au visiteur, prend sa cohérence, avec ses espaces sacrés, ses zones d'habitat, ses nécropoles.

Mettant en cause l'idée d'un déclin de Pétra après la conquête romaine en 106 ap. J.-C., les auteurs, sans nier la participation évidente des Nabatéens au commerce caravanier entre l'Arabie du Sud et la Méditerranée, montrent de façon convaincante que toute la fortune du royaume ne repose pas sur cette seule activité, que l'on repère d'ailleurs difficilement à Pétra même. C'est que ce peuple de nomades

maîtrise des techniques que l'on ne s'attendrait pas à trouver portées à un tel degré d'excellence : la taille de la pierre, comme le prouvent les somptueuses réalisations de Pétra et de Hégra, exécutées par des artistes locaux (les signatures des sculpteurs de Hégra le prouvent), la céramique fine et peinte de motifs floraux, le travail des métaux, mais aussi l'élevage et l'agriculture dans les parties nord du royaume. Le détournement partiel des voies caravanières vers l'Égypte au sud et vers Palmyre au nord n'affecta donc que modérément la prospérité de Pétra, ce qui explique le maintien d'une ville d'une certaine importance dans ce site peu propice, jusqu'au terrible tremblement de terre de mai 363 et même au-delà.

Empruntant à divers courants culturels et artistiques, grecs, sud-arabes, mésopotamiens, les Nabatéens ne se contentèrent pas de juxtaposer leurs emprunts mais surent créer un style propre, une sorte de « baroque arabe » dont la sculpture de Pétra porte à l'évidence la marque. Ouverts aux modes et aux influences, ils n'en restent pas moins attachés à leurs propres usages. Ainsi, en matière religieuse, ce sont toujours les bêtes, ces pierres dressées symbolisant la présence du dieu, qui sont l'objet de vénération. Mais cela ne traduit pas un rejet de toute représentation anthropomorphe des dieux puisqu'à Pétra même de tels reliefs abondent.

Avec cette nouvelle synthèse, nourrie des travaux les plus récents, Laïla Nehmé et François Villeneuve fournissent une contribution passionnante à la découverte d'une ville hors du commun en fournissant les éléments indispensables pour comprendre le peuple et la civilisation dont elle est le reflet et le symbole même.

Maurice Sartre

(1) *Pétra*, Arthaud, « Le Monde des livres » du 11 décembre 1997.

La santé des momies

Historienne et médecin, Françoise Dunand et Roger Lichtenberg font parler l'immortalité des anciens Égyptiens

LES MOMIES ET LA MORT EN ÉGYPTE
de Françoise Dunand et Roger Lichtenberg. Ed. Errance, 256 p., 220 F (33,54 €).

LES MOMIES
Un voyage dans l'éternité
de Françoise Dunand et Roger Lichtenberg. Gallimard, « Découvertes », 144 p., 73 F (11,13 €).

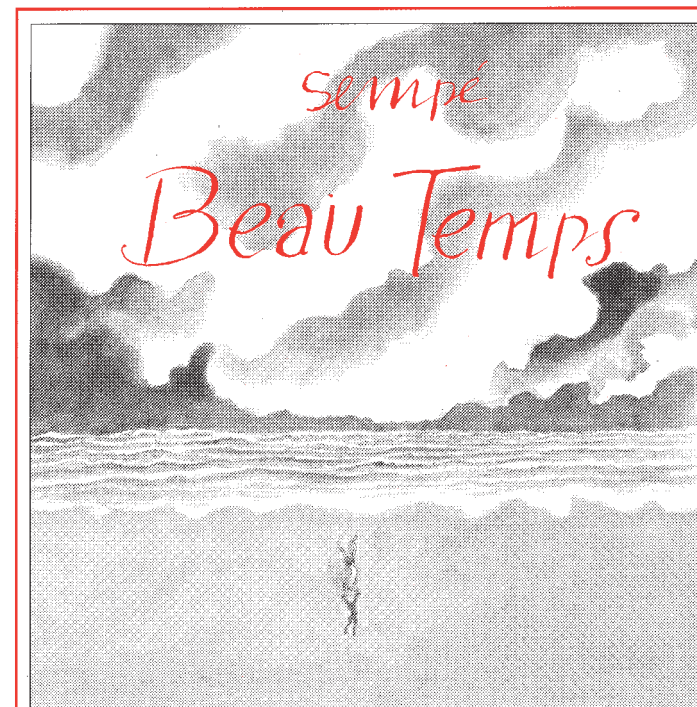
Après avoir alimenté un lucratif commerce de poudre miraculeuse, suscitée une curiosité vaguement malsaine, intéressé les médecins et les historiens dressant le bilan sanitaire des pharaons ou de leurs sujets, voilà les momies en passe d'être livrées aux généticiens. Par leur quête d'immortalité, les Égyptiens ont légué à la postérité des milliers de corps qui constituent un champ inépuisable d'expérimentation et de découvertes. Une historienne et un médecin se sont associés pour donner deux livres complémentaires parmi les plus stimulants et les mieux informés sur le sujet.

Prenant en compte aussi bien l'évolution dans le temps que la signification religieuse et sociale du phénomène, ils attachent une attention particulière aux techniques de momification, qui varient peu mais peuvent être plus ou moins raffinées, selon l'habileté de l'embaumeur et les moyens des clients. Les techniques d'exploration scientifique, jointes aux progrès de la médecine, permettent aujourd'hui que s'esquisse une paléo-pathologie informant de l'état de santé des populations, en fonction du squelette, des tissus ou des dents. D'une manière générale, l'étude médicale des momies permet d'affirmer la mauvaise santé générale de la population de l'Égypte ancienne, toutes époques confondues. Par ailleurs,

les analyses de cheveux, d'ongles, d'empreintes digitales renseignent sur l'origine ethnique des populations et donc sur les mélanges, et l'on devrait rapidement, grâce à la génétique, en savoir plus sur des filiations douteuses ou insoup-

çonnées. Grâce aux méthodes non destructrices mises en œuvre aujourd'hui, l'historien préserve pour les générations futures un capital archéologique de première importance.

M. Sa.



... il faut donner le Nobel de littérature à Sempé ! Ses petits bonshommes, notre humanité, en ont fait l'un des derniers géants français.

Olivier Frébourg
Le Figaro magazine

DENOËL